

# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13400 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine DIMANCHE 28-LUNDI 29 FÉVRIER 1988

## 71 morts depuis le début des émeutes dans les territoires occupés

### M. Shultz poursuit sa mission au Proche-Orient dans un climat de violences

#### L'honneur et la honte

L'armée d'Israël, si longtemps son orgueil, peut-elle lui inspirer de la honte ? Dans un pays qui tient le vertueux principe de la « pureté des armes » pour l'un de ses mythes fondateurs, les images tévévisées, d'une insoutenable brutalité, diffusées le vendredi 26 février, suscitent le trouble et la consternation.

Que des soldats de Tsehal se livrent, avec méthode et sous les ordres d'un officier, à des actes de violence contre des Palestiniens désarmés, ne devrait pourtant pas stupéfier outre mesure, dans les circonstances actuelles, les dirigeants de l'Etat hébreu. Car ces bavures sont hélas dans la logique de l'implacable affrontement en cours depuis bientôt trois mois en Cisjordanie et à Gaza.

En résumé en trois mots, « la force, l'agressivité et les coups », sa nouvelle politique de maintien de l'ordre dans les territoires, le ministre de la défense, M. Rabin a déclenché un funeste enchaînement, balayant sans doute chez certains soldats les inhibitions qui freinaient leur recours à la violence. Dans l'esprit de M. Rabin, cette systématisation du « passage à tabac », cette préférence de la matraque au fusil, visaient à épargner des vies humaines. Mais les morts de manifestants n'ont pas diminué, bien au contraire - surtout et ce jour - tandis que des centaines de Palestiniens étaient sauvagement battus.

Les « bavures » commises par les soldats israéliens sont maintenant trop nombreuses et trop graves pour ne pas alarmer les dirigeants politiques et les chefs militaires. Elles témoignent, chez les plus jeunes recrues, d'une montée inquiétante de la haine anti-arabe, déjà cristallisée par de nombreuses enquêtes. Elles jetent surtout une ombre terrible sur l'armée tout entière, en ternissant son prestige. Tsehal, qu'on le déplore ou non, n'aurait plus seulement dans ses rangs des officiers représentant la fine fleur du « bel Israël ».

Certes, l'état-major israélien, à la différence de beaucoup d'autres, a le courage de balayer devant sa porte. Les « brebis galeuses » passeront en cour martiale, les consignes de modération seront appelées haut et fort. En outre, le pouvoir a su jusqu'ici résister à la tentation de transformer les territoires en un champ clos d'où les centaines de journalistes présents en Israël seraient exclus. Le monde arabe, qui n'a jamais nourri ce genre de soupçons, est bien mal placé pour crier à l'outrage. Mais l'indignité de l'ennemi n'a jamais constitué, pour Israël, une discipline morale.

Face à des manifestants qui n'ont plus peur d'elle, l'armée cherche à rétablir son propre pouvoir de dissuasion en brisant - au sens fort du mot - leur résistance. Mais, en les humiliant, elle ne fait qu'attiser leur soif de vengeance. Dans cette épreuve quotidienne, Israël est son propre ennemi. Faute d'une solution politique rapide au problème palestinien, les soldats courraient de plus en plus difficilement, leur « sale boulot ». Au bout du compte, l'armée pourrait y perdre son honneur, et la nation son âme.

**Le Monde**  
SANS VISA  
Une semaine africaine  
Pages 9 à 12.

A l'issue de sa première série d'entretiens avec les responsables israéliens, le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, s'est rendu, le samedi 27 février à Amman, avant de rencontrer à Damas le président Assad. Le début de la mission de M. Shultz a été marqué par un redoublement de la violence dans les territoires occupés. 71 Palestiniens ont été tués depuis le début des émeutes.



Lire page 3 l'article de nos envoyés spéciaux ALAIN FRACHON et YVES HELLER

## Accord entre les syndicats et le patronat

### Semaine de 36 heures et demie dans la métallurgie allemande

Dans sa bataille pour les trente-cinq heures hebdomadaires, le syndicalisme ouest-allemand vient de remporter une victoire. Un premier accord a été signé, le vendredi 26 février, dans la métallurgie pour ramener de trente-huit à trente-six heures et demie la semaine de travail, sans réduction de salaire. Il suscite des réactions très réservées de la classe politique.

BONN  
de notre correspondant

Les négociations salariales entre le patronat de la métallurgie et le puissant syndicat ouest-allemand IG Metall se sont conclues, le vendredi 26 janvier, par un accord sur la réduction du temps de travail de trente-huit heures hebdomadaires à trente-six heures trente et par des augmentations de salaires : 2 % le 1<sup>er</sup> mars prochain et 2 % le 1<sup>er</sup> août 1989.

Cet accord concerne, pour l'instant, cent quarante mille métallurgistes résidant en Rhénanie-Westphalie, dans la région d'Osnabrück, à Brême, mais il va faire sans doute tâche d'huile et devenir la règle pour l'ensemble du secteur. Ainsi, l'IG Metall s'approche peu à peu de l'objectif qu'il s'était fixé lors des grandes grèves de 1984 : la semaine de trente-cinq heures sans diminution de salaire. L'accord constitue une surprise : il s'applique en effet

à une branche d'industrie et à une région qui vit en ce moment une crise profonde. La sidérurgie de la Ruhr et les chantiers navals de Brême, déjà durement touchés par la crise générale qui affecte ces activités en Europe occidentale, seront-ils en mesure de supporter le surcroît de charges, estimé à 2,8 % par an, occasionné par cet accord valable jusqu'au 31 octobre 1990 ?

Le syndicat estime pour sa part que l'on contribue ainsi à la création de 4000 postes de travail dans des régions qui battent les records de chômage en RFA, mais la plupart des commentateurs estiment que l'accord est pour le moins intempestif. « Trop cher pour des entreprises qui vont devoir dans les prochaines années procéder à des concentrations et à des suppressions d'emploi », écrit le *Süddeutsche Zeitung* (libéral de gauche).

LUC ROSENZWEIG.  
(Lire la suite page 17.)

## Arménie soviétique

Tentative de dialogue.  
PAGE 4

## Les Houillères de Lorraine

Grève générale lundi à la suite des affrontements entre mineurs et forces de l'ordre.  
PAGE 20

## Cantonale de Lille

Les menaces de M. Léotard.  
PAGE 5

## Arrestation de Jean-André Orsoni

L'indépendantiste corse était recherché depuis juin.  
PAGE 20

## « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Bruno Mégret, directeur de la campagne de M. Le Pen, invité dimanche de 18 h 15 à 19 h 30.

Le sommaire complet se trouve en page 20

## Un discours en Irlande sur le désarmement

### M. Mitterrand ou l'anti-Thatcher

M. François Mitterrand a terminé, le vendredi 26 février, son voyage officiel en République d'Irlande, par un discours au Parlement dans lequel il a développé ses conceptions du désarmement et de la solidarité Nord-Sud.

DUBLIN  
de notre envoyée spéciale

A l'accueil que lui avaient réservé les Irlandais le jeudi 25 et vendredi 26 février, exceptionnel, tant par sa cordialité que par sa solennité - les deux Chambres réunies en session extraordinaire pour l'entendre, - M. François Mitterrand a répondu par un discours allant bien au-delà de la prestation de circonstance, par un discours politique, engagé, axé autour de trois grands thèmes : le désarmement, la lutte contre la faim, l'Europe.

En pays neutre et « sans vouloir choquer cette neutralité », le président de la République a rappelé sa position sur les questions de sécurité : « J'appelle de mes vœux un désarmement véritable, global, équilibré, simultané et vérifiable », a-t-il dit, en s'étonnant à nouveau des réserves émises par certains Européens sur le processus de désarmement

engagé entre Américains et Soviétiques : elles « finiront par me faire croire qu'il faut autant de courage pour approuver l'élimination des armes nucléaires à moyenne portée qu'il en fallait, il y a cinq ans, pour soutenir la décision de l'OTAN de les installer ».

Au premier ministre irlandais, M. Charles Haughey, qui lors de leur entretien de la veille avait sollicité son point de vue sur ces questions, M. Mitterrand avait déclaré n'être « pas favorable » à la modernisation des armes nucléaires restant stationnées en Europe, à laquelle ont appelé récemment plusieurs dirigeants des pays membres de l'OTAN, dont M. Thatcher. Sans référence explicite à cette « modernisation » qui fait débat dans l'Alliance atlantique, M. Mitterrand a précisé son approche devant les parlementaires irlandais. « Au moment où les Deux Grands renforcent leur dialogue, on attend de l'Europe qu'elle mette des signaux positifs », a-t-il dit. « Il ne s'agit pas de baisser la garde ; il faut faire en sorte que les intérêts de l'Europe soient exprimés dans les négociations en cours ou à venir sur le désarmement. » Mais, ajoute-t-il immédiatement, l'Europe doit se faire entendre « sans agressivité inutile », elle doit saisir toutes les

occasions qui s'offrent d'en finir avec les tensions.

En s'exprimant de la sorte en pays étranger et neutre, sur une question qui au demeurant relève directement du commandement intégré de l'OTAN - il ne s'agit pour l'heure que des armes nucléaires américaines stationnées en Europe, - c'est un peu comme si le président de la République voulait prendre ses marques avant le sommet de l'OTAN de la semaine prochaine à Bruxelles qui, par souci d'unité, risque fort de ne pas même aborder ces questions conflictuelles.

Ce qu'il semble dire, c'est qu'à l'heure où tout laisse penser qu'un « cessez-le-feu » est en cours entre les Deux Grands une volonté réelle d'avancer dans le processus de désarmement, le moment lui paraît mal venu pour parler de modernisation des armes nucléaires ; c'est émettre un « signal négatif », risquer de compromettre le processus en cours et soulever une question qui pourrait tomber d'elle-même si ce processus venait à son terme. C'est aussi prendre à rebrousse-poil les opinions publiques, et pas seulement allemandes, qui adhèrent massivement à la démarche du désarmement.

CLAIRE TRÉAN.

(Lire la suite page 3.)

## Un entretien avec l'artiste catalan

### Tapies, le « maître à peindre »

Antoni Tapies expose près de trente œuvres récentes à Paris. C'est l'occasion pour le plus illustre des peintres espagnols contemporains de donner une belle leçon de virtuosité et d'éloquence.

A soixante-cinq ans, Tapies domine l'art de son pays. Une fondation portant son nom doit voir le jour bientôt dans sa chère ville de Barcelone, comme il en existe pour Picasso et pour Miró. La jeune génération des artistes catalans et autres Garcia-Servilla et Broto se réclame volontiers de ce « maître à peindre » à l'abord austère et aux propos sans concessions à la mode. Recherché, sujet de rétrospectives et d'hommages, ce Catalan fier de ses origines, appartient à la petite aristocratie des artistes européens universellement reconnus. Il n'en demeure pas moins fidèle à son art déconcentré de signes, d'assemblages et de couleurs sombres et à son esthétique, celle de la volonté affirmée de mener la peinture jusqu'au tréfonds de la réalité.

« Vos œuvres les plus récentes semblent marquées par une présence plus forte des objets. Est-ce à dire que Tapies revient lui aussi à la figuration ?

« C'est peut-être vrai de certains tableaux... C'est curieux : on

regarde souvent mes peintures en fonction de l'actualité artistique du moment. En vérité, je me suis toujours considéré comme un artiste qui réagit contre l'art abstrait, moi qui me situe plutôt dans la ligne venant du surréalisme. Il est arrivé, dans les années 50, que l'on interprète mes œuvres par rapport à ce qui triomphait à ce moment-là, la peinture abstraite, informelle. Mais si on les examine avec attention, on y découvre toujours quelque figure, un sémage.

« Ces figures sont, de plus en plus souvent, des figures flambées, des crises et des croix.

« Oui, je m'en aperçois après coup. Affaire d'âge sans doute : au mien, on commence à penser de plus en plus à la mort. Je crois qu'une telle méditation doit demeurer constamment présente. On vit tellement distrait, tellement étonné, même dans la vie culturelle contemporaine... Quant aux croix, elles n'ont pas une signification unique. La croix, c'est une signalisation dans un espace, pour attirer l'attention du regard, c'est une rature, c'est un souvenir du nom, de la signature. Il y a bien sûr encore un sens religieux, une allusion au christianisme, et donc aussi la mort.

Propos recueillis par PHILIPPE DAGEN.  
(Lire la suite page 14.)

**TRUMAN CAPOTE**  
**Prières exaucées**

« Lecture scandaleuse, hallucinante, on n'en croit presque pas ses yeux, mais lecture irrésistible d'entraîn, de droïerie, véritable feu d'artifice. »  
Michel Cournot / Le Nouvel Observateur

« Ce livre impossible... »  
Michel Braudeau / Le Monde

**RÉGIONS**  
Les coups de force du maire de Briançon  
L'extension du domaine skiable de Serre-Chevalier  
Page 13

**SPORTS**  
Les Jeux olympiques de Calgary  
Page 16

Il y a soixante ans

## La naissance de l'Aéropostale

### RENDEZ-VOUS

**Dimanche 28 février.** - *Séoul* : élections présidentielle et législative.

**Mardi 1<sup>er</sup> mars.** - *Finlande* : Entrée en fonctions du nouveau président de la République.

**Mercredi 2 mars.** - *Belgique* : ouverture du sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement des seize pays de l'Alliance atlantique (jusqu'au 3).

**Genève** : Négociations indirectes entre le Pakistan et l'Afghanistan, sur un accord prévoyant le retrait des troupes soviétiques.

**Jeu 3 mars.** - *Bangladesh* : élections législatives.

Le 1<sup>er</sup> mars 1928, l'Aéropostale, sans doute la plus célèbre compagnie aérienne française, tentait le pari difficile d'acheminer le courrier sur le parcours France-Amérique du Sud, soit quelque 13 400 kilomètres par la voie des airs, à l'exception du tronçon Dakar-Natal où, pour la première fois, entraient en service des avions affrétés pour la circonstance.

**P**EU avant l'aube, ce jour-là, Jean Mermoz s'envole de Buenos-Aires avec deux mille lettres, le premier courrier aérien d'Argentine destiné à la France, tandis que, simultanément, Elisee Négrin et Gayraud décolent de Toulouse pour assurer la liaison en sens inverse.

Mermoz, fidèle à son habitude, entend bien pulvériser tous les records ; cependant, une banale fuite d'eau contrarie son projet, et il atteint Rio seulement le lendemain à midi. Quelques minutes plus tard, Deley, son relais, prend l'air à son tour et atterrit à Recife après un voyage sans histoire. Hélas ! l'avis pour Dakar n'est pas là... Les chaudières pourtant poussées à fond par son équipage, le petit navire succède avec trois jours de retard. La raison ? L'avion, qui convoyait le courrier d'Europe, est tombé en panne dans le Rio de Oro, en plein Maroc espagnol. Et ce n'est pas fini ! Cortes, la jonction se fait, et Deley, impatient de rattraper le temps gaspillé, fonce sur Bahia pour y découvrir, absurdi, que les employés de Recife ont commis une gaffe monumentale : le courrier d'Europe qu'il pensait emporter navigait de nouveau vers... l'Europe !

### Un rêve fou

Le bilan de cette « première » se révèle décevant : l'acheminement de la poste a duré quinze jours. Bref, aucun progrès par rapport au bateau. Mais il en faut plus pour amener le personnel à baisser les bras. Mermoz repart de Buenos-Aires avec un nouveau chargement postal. Avec la même détermination. Cette fois, l'horaire va être respecté. La ligne se met en place.

Pas moins de dix années auront été nécessaires pour amener cette première réalisation du rêve impossible de Pierre-Georges Latécoère. De fait, l'aventure de l'Aéropostale, alors les Lignes aériennes Latécoère, commence en 1918. C'est l'époque où des sociétés naissent dans l'enthousiasme et souvent dans l'improvisation pour déchanter ensuite rapidement : leurs recettes grimpent moins vite que ne se creuse leur endettement.

Latécoère est l'un des rares précurseurs qui réussit, en cinq ans, une superbe percée du marché aérien, un succès d'autant plus remarquable que personne, à Paris, n'y croyait.

Cet ancien constructeur de wagons installé à Montaudran, près de Toulouse, a la réputation de réagir vite. Il le prouve. En novembre 1918, lorsque le gouvernement, qui lui avait confié la fabrication de mille avions Salmons, réduit sa commande de façon considérable, il ne cède pas au désespoir. Il conçoit aussitôt un projet grandiose : une ligne aérienne Franco-Amérique du Sud. En décembre 1918, l'idée prend corps et ne recueille pas que des avis favorables. Latécoère, imperturbable, annonce qu'il va s'attaquer, et ce dans le courant du mois, à la barrière des Pyrénées. Puis, déclare-t-il à ses collaborateurs médusés, ce sera l'Espagne, la Méditerranée, le Maroc... Folie que tout cela !

Selon ce visionnaire, la création d'une ligne aérienne devrait ramener le temps de parcoures à trois jours pour le Brésil et à quatre pour l'Argentine, au lieu de quatorze et dix-sept par la voie maritime. Le plan provoque des sourires condescendants : en 1918, les avions tiennent à peine en l'air.

Toutefois, les premiers voyages vers le Maroc conduisent les affairistes et les

fonctionnaires à réviser leur position : ils ont la démonstration que l'aviation commerciale rapproche la France de l'Afrique où sommeillent de gros, de très gros intérêts... Quant à l'extension sud-américaine du réseau Latécoère, n'en parlons pas : elle se heurte à l'indifférence quasi générale dans les milieux officiels. Latécoère fait tout de même valoir qu'entre la France et l'Amérique du Sud l'échange de courrier frôle les 2 000 tonnes, une quantité énorme comparativement aux 700 tonnes de l'Extrême-Orient. Si son raisonnement est exact, il omet malheureusement un critère essentiel : l'Extrême-Orient, outre un charme indéniab, est aussi une zone de colonies françaises. Pas l'Amérique du Sud !

A mesure que progresse la « Ligne des sables », les Français accomplissent également un travail formidable en Amérique du Sud, malgré une opposition germanique très rude. S'ils ne manquent pas de réussite, Latécoère, lui, s'essouffle. Assez curieusement chez cet homme volontaire, le cœur n'y est plus, et l'enthousiasme menace de s'éteindre.

A dire vrai, les exploits ne débouchent pas sur des revenus immédiats. Or il faut entretenir une équipe qui s'efforce. Latécoère vit un drame d'autant plus éprouvant que le gouvernement français n'honore pas ses promesses de subvention. Il ne le fera d'ailleurs jamais. Désormais, pour gagner la partie, les lignes aériennes

commerciale ne paie pas encore. Mais quelle arme économique !

Il insiste auprès de Latécoère, finit par faire plier cet irréductible, l'arrache à son paquebot et lui obtient un entretien avec le président de la République argentine. Cette démarche aboutit à la signature d'un contrat postal qui restera la base de la ligne d'Amérique du Sud jusqu'à son arrêt, en 1940. Contre toute attente, cette victoire ne dynamise pas Latécoère, trop secoué par les récentes émotions sud-américaines. Il n'a bientôt plus qu'une idée en tête : récupérer sa mise de fonds. Pas question pour lui de supporter seul les frais d'installation de l'infrastructure formidable que va nécessiter le réseau d'Amérique où rien n'est vraiment joué.

Il décide de vendre et offre d'abord une option au gouvernement français, qui décline la proposition avec indifférence. Ecarté de ce côté, Latécoère se tourne vers Bouilloux-Lafont, qui accepte de reprendre le flambeau et rachète, au prix fort, 93 % des actions. Pendant que Latécoère se reconstruit, à Biscarrosse, dans l'assemblage d'hydravions, ce bâtisseur se plonge avec énergie et détermination dans ce qui va devenir la passion de sa vie. C'est lui qui, le 16 juin 1927, obtient le contrat pour le transport du courrier argentin vers l'Europe. Des accords identiques vont suivre avec le Chili et le Paraguay (1928), le Venezuela (1929), la Bolivie et le Pérou (1930).

Enfin, le nouveau patron de la compagnie lui donne son nom légendaire, en avril 1927, date de l'acquisition : Compagnie générale aéropostale. La fameuse Aéropostale.

### Un réseau exemplaire

Sous la houlette de ce meneur hors du commun, le travail reprend de plus belle, l'infrastructure se met en place. Bouilloux-Lafont se dépense et dépense sans compter. Attention, il ne s'agit pas là de l'argent du contribuable. L'Aéropostale doit se débrouiller seule pour l'aménagement de ses terrains, pour l'édification des hangars, pour l'installation du réseau de postes TSF et de la balise radio.

Les Français doivent affronter l'exubérance de la végétation, les pluies très violentes et le relief accidenté des côtes brésiliennes. Il leur faut d'abord défricher, dessoucher, drainer le sol... Ils se montrent d'une terrible efficacité puisque l'inauguration du tronçon sud-américain a lieu le 1<sup>er</sup> novembre 1927. Désormais, la nouvelle vague peut arriver. Elle porte Mermoz, Guillaumet, Reine et Saint-Exupéry.

Reste maintenant à joindre les deux bouts : Dakar-Natal. Dans un premier temps, la solution tient à l'emploi d'avions. Mais Bouilloux-Lafont, Daurat et l'ensemble des équipages savent que l'avion interviendra tôt ou tard au-dessus de l'Atlantique sud (!). C'est le rêve de Latécoère, l'objectif de Bouilloux-Lafont.

Le matériel et l'encadrement étant installés, il convient d'assurer le service tout au long des 13 400 kilomètres de la ligne. Les hommes se préparent. Les mécaniciens apportent une touche supplémentaire au réglage des moteurs. Les chaudières des avions sont sous pression. Et puis le jour se lève sur le 1<sup>er</sup> mars 1928.

Mermoz et ses compagnons peuvent entrer en lice.

BERNARD MARCK.

(1) Jean Mermoz ignore encore qu'il va donner à l'Aéropostale ses ailes sur toute la Ligne : en vingt et une heures et dix minutes, les 11 et 12 mai 1930, il réunit la première traversée aérienne postale de l'Atlantique sud. Cet exploit réunit considérablement le temps d'acheminement de la poste sur le parcours Toulouse-Santiago-du-Chili : 108 h 40, dont 20 h 40 passées en escales...



Latécoère ne désarme pas. Le 25 décembre 1918, à bord d'un Salmons piloté par Lemaître, ex-grand as du bombardement, il s'envole de Toulouse pour Barcelone, distante de 400 kilomètres. Et remporte son pari : ils ont vaincu les Pyrénées, non sans frayer... Le 19 mars 1919, toujours avec Lemaître, il arrive sans encombre à Alicante puis, dans l'après-midi du 20, touche Rabat où les attend le maréchal Lyautey, impressionné autant par l'exploit que constitue ce vol que par l'exemplaire du *Temps* daté de la veille et le bouquet de violettes fraîches cueillies à Toulouse.

### La « Ligne des sables »

Le 1<sup>er</sup> septembre 1919, Didier Daurat, qui deviendra le légendaire directeur d'exploitation de la ligne, assure le premier courrier aérien postal à destination du Maroc. Précisons qu'il ne dispose pas de la radio, ni d'instruments de bord perfectionnés ; de même, il n'existe pas d'infrastructure au sol. Le courage, l'instinct et l'expérience ouvrent la voie. La foi fait le reste.

En 1924, la ligne dessert régulièrement l'Espagne, et s'enfonce, chaque jour davantage, un peu plus loin le long des côtes d'Afrique du Nord. Au mois de mai, tandis que les appareils ne dépassent pas encore Casablanca, Latécoère envoie en Amérique du Sud une mission exploratoire dirigée par le capitaine Roig. Cette expansion rapide implique dorénavant une équipe plus importante, plus de mécaniciens, plus de pilotes. Mermoz en sera.

A peine la route Casa-Dakar est-elle ouverte, le 1<sup>er</sup> juin 1925, que les péripéties s'accumulent. La chaleur, le sable et le vent représentent en effet des adversaires redoutables à affronter sur plus de 2 000 kilomètres. Les Maures dissidents et les pannes fréquentes ajoutent du piment à l'aventure.

Latécoère doit impérativement décrocher des contrats postaux. L'affaire fictive. Les promesses réalisées dans les cieux sud-américains, en particulier par Paul Vachet, et les négociations menées par le prince Murat, pour le compte de Latécoère, ne suffisent pas.

Les pourparlers traînent en longueur. Ils portent, notamment, sur le transport du courrier vers l'Europe, d'une part, l'Uruguay et l'Argentine, ainsi qu'à l'intérieur du Brésil, d'autre part. La difficulté concerne un point précis : le contrat qui entraine l'accord demeure sans valeur tant que le Tribunal des comptes ne l'a pas approuvé. L'inquiétude croît chez les Français car l'organisme en question a déjà refusé par deux fois de valider le document. Un troisième rejet entraînerait l'annulation définitive du contrat. Cette situation indispose Latécoère qui ordonne à Murat de rentrer. Mais le prince ne se résigne pas à tirer un trait sur des efforts prometteurs ; il persuade Latécoère de venir en personne à Rio, le 3 décembre 1926.

Ce voyage de la dernière chance se termine en fiasco. La présence du patron ne résout rien : le troisième refus tombe comme un couperet et décourage l'ambition française en Amérique latine. Ecarté, Latécoère retient une place dans le premier navire en partance vers l'Europe.

### L'heure

de Bouilloux-Lafont

Le salut, inespéré, vient alors d'un homme étranger à l'aviation : Marcel Bouilloux-Lafont. Ce financier français implanté de longue date au Brésil n'a pas hésité à placer le poids de ses relations au service de ses compatriotes. Le retrait de Latécoère l'amène à un calcul rapide d'où il ressort que les Allemands vont, assurément, exploiter le travail des Français. Certes, estime-t-il à juste titre, l'aviation

**Le Monde**  
7, RUE DES ITALIENS,  
75427 PARIS CEDEX 09  
Tél. : (1) 42-47-37-27  
Télex MONDOPAR 650 572 F  
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beau-Méry (1944-1969) Jacques Fauret (1969-1982) André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Société anonyme des Lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Worts

Rédacteur en chef : Daniel Vermet

Correspondant en chef : Claude Sales

**Le Monde PUBLICITE**

5, rue de Montesson, 75007 PARIS  
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71  
Télex MONDOPUB 206 136 F

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437  
ISSN : 0395 - 2037

**Le Monde TÉLÉMATIQUE**

Composés 36-15 - Taper LEMONDE

ABONNEMENTS  
ESP 507 09  
75422 PARIS CEDEX 09  
Tél. : (1) 42-47-98-72

1 mois	6 mois	9 mois	12 mois
354 F	672 F	954 F	1 200 F

TOUTS PAYS ÉTRANGERS  
PAR VOIE NORMALE  
687 F - 1 337 F - 1 953 F - 2 430 F

ÉTRANGER (par messagerie)  
L. - BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS  
399 F - 762 F - 1 089 F - 1 380 F

IL - SUISSE/TUNISIE  
584 F - 972 F - 1 404 F - 1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, sous la double bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ABONNEMENTS PAR MINTEL  
36-15 - Taper LEMONDE  
code d'accès ABO  
365 jours par an, 24 heures sur 24

**Le Monde PUBLICITE LITTÉRAIRE**

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4356

"GRAND JURY" RTL - Le Monde  
dimanche 18 h 15  
en direct sur  
animé par Olivier MAZEROLLE  
avec André PASSERON et Pierre SERVENT (Le Monde) Dominique PENNEQUIN et Bernard LEHUT (RTL)

**BRUNO MEGRET**

**RTL**



# Etranger

## La répression dans les territoires occupés

### Les violences ont redoublé pendant la visite de M. Shultz

JÉRUSALEM  
de nos envoyés spéciaux

Si M. George Shultz avait encore des doutes sur l'ampleur de la révolte des Palestiniens dans les territoires occupés, les événements du vendredi 26 février les auraient dissipés. Car le secrétaire d'Etat américain a assisté son difficile exercice diplomatique sur fond de violence redoublée et de manifestations un peu partout en Cisjordanie et à Gaza. En fin de journée, alors qu'il venait de s'entretenir successivement avec MM. Shamir, Pérés et Rabin, les affrontements entre forces de l'ordre et manifestants s'étaient soldés par la mort de quatre Palestiniens et plus d'une vingtaine de blessés. Cela porte à 71 le nombre de Palestiniens tués depuis le début de la vague de troubles dans les territoires.

Les manifestations - annoncées par des tracts nationalistes - eurent le plus souvent lieu à la mi-journée, à la sortie des mosquées. Ce fut le cas à Hébron. A peine la prière achevée, des centaines de fidèles ont, selon les autorités, attaqué l'armée à coups de cocktails Molotov et de pierres. Réplique des soldats : gaz lacrymogènes, tirs de balles en caoutchouc, puis tirs à balles réelles. Un manifestant est mort, apparemment par étouffement après avoir inhalé des gaz lacrymogènes.

A quelques kilomètres plus au nord, une manifestation éclate dans le camp de réfugiés d'Al-Arroub, en bordure de la route Jérusalem-Hébron. Une patrouille prise à partie ouvre le feu : un mort. A Naplouse, où des violences très graves avaient été commises la veille, les abords de la vieille ville étaient bouclés par l'armée. Quel-ques kilomètres plus au nord, dans le

village de Tubas, une Palestinienne a été tuée d'une balle dans la poitrine.

A Jérusalem, quadrillée par des centaines de policiers, la prière sur l'esplanade des mosquées a été marquée par des incidents mineurs : des jeunes gens organisèrent un simulacre d'obèques à la mémoire de trois militants du mouvement nationaliste Fatah (principale composante de l'OLP) tués il y a dix jours dans un attentat à Chypre ; un drapeau israélien fut brûlé devant le dôme du Rocher.

A la sortie de la ville, une manifestation pacifique - drapeau palestinien en tête mais sans jets de pierres - a été brutalement dispersée à coups de grenades lacrymogènes, et plus au nord, dans certains des camps de la région de Ramallah, l'air était saturé de l'odeur des gaz.

Le territoire de Gaza n'a pas été épargné : barricades sur les routes, pneus enflammés et heurts avec l'armée. Un jeune Palestinien a trouvé la mort dans le camp de Jabalya. De source palestinienne, on assure qu'il a été atteint d'une balle ; selon l'armée, il a été victime d'un jet de pierre.

#### Rendez-vous manqué

Les Palestiniens étaient donc descendus dans la rue, mais ils ont boudé le secrétaire d'Etat. C'est en vain que M. Shultz avait convié quinze personnalités des territoires à venir s'entretenir avec lui dans la soirée, dans une des institutions de Jérusalem-Est, l'Hotel American Colony. L'OLP avait appelé au boycott du diplomate américain et, s'il y eut bien quelques hésitations du côté palestinien, aucune des personnalités pressenties ne s'est finalement présentée. Visage sévère,

M. Shultz, installé au beau milieu du patio de cet ancien palais arabe, s'est borné à lire « une adresse aux Palestiniens » qui laissait transparaître son amertume.

« La participation des Palestiniens est essentielle au succès du processus de paix », a déclaré le secrétaire d'Etat ; l'expérience pour le dire ce soir à Jérusalem-Est (la partie arabe de la ville) et écouter, sans intermédiaire, plusieurs personnalités palestiniennes me faire part de leurs aspirations et de leurs points de vue ». M. Shultz a déposé les grandes lignes des suggestions qu'il a faites aux dirigeants israéliens. D'abord, tenter de mettre en place un régime d'autonomie (le mot n'est pas prononcé) pour la Cisjordanie et Gaza ; « Les Palestiniens n'ont expliqué, doivent contrôler les décisions politiques et économiques les concernant ». Mais on ne s'arrêtera pas là, et il faut rechercher « un règlement global » en tenant compte des intérêts « de la Jordanie, de la Syrie, du Liban et des Palestiniens vivant en dehors des territoires » et en se fondant sur les résolutions 242 et 338 de l'ONU (qui posent le principe de la paix en échange de territoires). Enfin, a dit M. Shultz, il faut aller vite. « Les négociations doivent être engagées bientôt et menées à un rythme rapide ».

C'est ce schéma, encore assez vague et qui laisse place à de nombreuses interprétations, que le diplomate américain avait présenté un peu plus tôt au premier ministre, M. Shamir. L'entretien avait duré deux heures et demie et s'était déroulé en tête à tête. Dans l'entourage de M. Shultz, on assure que celui-ci n'a pas exercé de pressions sur le premier ministre, que l'on sait opposé à nombre de suggestions américaines. On a qualifié la conversation d'« agréable et amicale ».

En présence de diplomates israéliens et américains, M. Shultz s'est ensuite entretenu durant deux heures avec le ministre des affaires étrangères, Shimon Pérés, qui, lui, soutient sans réserve l'approche américaine. Une source autorisée explique que si M. Shamir avait donné l'impression « de vouloir gagner du temps », M. Pérés était, en revanche, tout aussi convaincu que M. Shultz de la nécessité d'amorcer rapidement un processus de négociations. La raison en est simple : la situation sur le terrain ne peut qu'empirer.

Les deux hommes, selon la même source, ont abordé « dans le détail » ce que pourrait être un régime d'autonomie. « Elections, désignation d'un exécutif palestinien, police locale, statut de la terre et de l'eau, etc. ». Le secrétaire d'Etat a insisté sur le fait que le calendrier prévu par les accords de Camp David (cinq ans de régime d'autonomie avant qu'on ne commence à débattre du statut final des territoires) était « dépassé ».

Autrement dit, il faut, dès avant la fin de l'année, qu'Israël, ses voisins arabes et les Palestiniens, entament des pourparlers sur l'avenir de Gaza et de la Cisjordanie. M. Shultz, a souligné qu'il fallait mettre sur les rails une procédure « plus dynamique, plus novatrice et plus urgente que ne la prévoyait Camp David ».

Durant le week-end, M. Shultz devait se rendre à Damas, à Amman et au Caire, regagnant chaque soir Jérusalem. Il se quittera Israël que mardi matin, mais pourrait y revenir pour poursuivre sa mission à l'issue de la réunion de l'OTAN à laquelle il doit assister à Bruxelles au début de la semaine.

ALAIN FRACHON  
et YVES HELLER.

### Des images que les Israéliens auraient aimé ne pas voir

JÉRUSALEM  
de notre correspondant

A l'heure du dîner et de la plus forte audience, le vendredi 26 février, le journal télévisé a diffusé des images que les Israéliens auraient sans doute préféré ne pas voir. Sur une colline désolée de la région de Naplouse, deux Palestiniens sont roués de coups par quatre soldats. Les deux hommes sont agenouillés par terre, mais liés derrière le dos. A tour de rôle les soldats frappent : à coups de pied redoublés sur le ventre, les côtes, sur la poitrine et au visage.

Ce passage à tabac méthodique - le premier qui ait été filmé - durera quarante minutes. A la fin, un ou deux soldats s'emparent de pierres pointues et frappent de toutes leurs forces et de manière répétée sur les mains et les bras des prisonniers, dans le but évident de provoquer des fractures. Les deux hommes se lèvent et sont conduits vers une jeep qui les emmène à l'hôpital.

#### Le général Mizna consterné

Le film a été tourné en cachette par la chaîne de télévision américaine CBS jeudi, sur une des collines rocailleuses qui dominent le camp de réfugiés de Belata, à l'entrée de Naplouse. Il a été diffusé jeudi aux Etats-Unis et en Europe avant de l'être à la télévision israélienne (dont la seule chaîne est publique). Sur le plateau du journal télévisé, le général Mizna qui commande la Cisjordanie a les traits tirés, l'air

consterné. Il explique que les quatre soldats ont été emprisonnés et qu'un officier a été démis de ses fonctions. La veille, le chef du bureau de CBS en Israël, Bob Simon, avait montré le film au général Mizna et à l'officier supérieur en charge de Naplouse. « Ils étaient vraiment et sincèrement bouleversés », nous a dit Bob Simon.

Les deux Palestiniens venaient d'être arrêtés alors qu'ils jetaient des pierres sur la grand-route de Naplouse. Cela fait des semaines que des dizaines de témoignages les plus divers rapportent des cas de Palestiniens hospitalisés avec des fractures aux mains, aux bras, aux jambes, à la suite de passages à tabac systématiques. Mieux vaut avoir un membre brisé que de recevoir une balle, avait dit en janvier une partie de la hiérarchie militaire, alors que le ministre de la défense, M. Rabin, inaugurait officiellement cette « politique des coups ».

L'incident de Naplouse est d'autant plus embarrassant pour le gouvernement que celui-ci, devant la multiplication des brutalités commises par l'armée, venait de donner des consignes de modération aux soldats.

Le jour du passage à tabac, plusieurs témoignages concordants de Palestiniens ont rapporté que des soldats, toujours à Naplouse, étaient entrés dans un hôpital palestinien, avaient brisé des meubles et du matériel médical et frappé les malades et le personnel soignant à coups de matraque.

A. F.

### Les suites de l'enlèvement du lieutenant-colonel Higgins

#### Le responsable pro-iranien des services de sécurité d'Amal démis de ses fonctions

BEYROUTH  
de notre envoyée spéciale

La destitution, le vendredi 26 février, du chef des services de sécurité du mouvement chiite Amal, M. Ali Abou Moustapha Dirani, paraît directement liée à l'enlèvement, le 17 février, au sud de Tyr, du lieutenant-colonel américain Higgins.

Dans un bref communiqué, sans aucune explication, le mouvement Amal de M. Nabih Berri a annoncé cette mesure ainsi que celle qui a frappé le responsable de la culture, lui aussi démis de ses fonctions, le cheikh Adid Haïdar. Les deux hommes n'ont toutefois pas été exclus du mouvement.

Originaires de la plaine de la Bekaa, M. Moustapha Dirani et le cheikh Adid Haïdar sont considérés comme les chefs de file de la tendance intégriste pro-iranienne au sein d'Amal. M. Moustapha Dirani, qui a perdu deux frères dans des opérations anti-israéliennes, a été le fondateur de la Résistance croyante, organisation qui même parfois en collaboration avec la Résistance islamique, bras armé du Hezbollah, des opérations anti-israéliennes au Liban du Sud.

Or le mouvement Amal, qui revendique la responsabilité de la sécurité dans cette région, entend être le seul maître de toute action au Sud et a refusé, en avril 1987, tout lien avec la Résistance croyante.

Peu après le rapt du commandant en chef adjoint de l'Organisation des Nations unies pour la surveillance de la trêve (ONUST) et alors que le mouvement Amal effectuait des perquisitions et arrestations pour tenter de retrouver l'officier supérieur américain, M. Moustapha Dirani avait justifié cet enlèvement, revendiqué par l'ONU, par l'Organisation des opprimés dans le monde, et avait protesté contre les tentatives faites par Amal.

Bien qu'ayant reçu officiellement l'appui du Hezbollah et de tous les intégristes du Liban, l'Organisation des opprimés dans le monde avait pris soin de se démarquer du mouvement intégriste pro-iranien. Après avoir invité le chef du mouvement Amal, M. Berri, à mettre fin aux efforts de sa milice pour délivrer cet « espion notoire », l'organisation « regrettait les vexations et arrestations » subies par les intégristes. L'organisation invitait, d'autre part, « ses frères d'Amal » à comprendre « l'énormité de leur peuple et le rôle d'espion dangereux que jouait Higgins en profitant de la présence des observateurs ».

La lecture des différents communiqués des uns et des autres, l'Organisation des opprimés dans le monde semble se situer à mi-chemin

entre la tendance purement hezbollah et le mouvement Amal. L'organisation ne condamne pas nettement, comme le fait le Hezbollah, la présence de la FINUL au Liban du Sud, mais ne la juge pas « positive », comme le dit Amal, déclarant : « Cette présence ne nous concerne nullement, même si nous l'estimons utile ». Elle ajoute : « Notre objectif était uniquement de capturer un espion ».

Dans un communiqué qu'il a publié après sa destitution, M. Moustapha Dirani a d'ailleurs affirmé qu'il détenait « des informations précieuses sur lesquelles l'OTAN, avec l'aide d'officiers de l'ONU, fomentait un complot au Liban du Sud contre ceux qu'il qualifie de terroristes ».

De là à penser que M. Moustapha Dirani, qui, selon une bonne source chiite, n'en est pas à son coup d'essai dans l'enlèvement d'étrangers, soit à l'origine, avec l'aide du Hezbollah, sans doute du rapt de l'officier supérieur américain, il n'y a qu'un pas que beaucoup franchissent à Beyrouth.

FRANÇOISE CHIPAUX.

#### Bombardement irakien d'un quartier résidentiel d'une banlieue de Téhéran

L'aviation irakienne a bombardé, le samedi 27 février, à midi, « un quartier non militaire » situé dans une banlieue de Téhéran, tuant un civil et blessant plusieurs personnes, a indiqué la radio iranienne, ajoutant que, en représailles, l'aviation iranienne bombardera « dans les heures qui suivent » des objectifs civils et militaires à Bagdad et à Bassorah. - (AFP.)

Les Etats-Unis ont violé leur propre embargo du pétrole iranien. Les Etats-Unis ont importé 6,4 millions de barils de pétrole iranien durant les deux mois qui ont suivi l'embargo commercial décrété par le président Reagan contre ce pays, selon des statistiques rendues publiques, le vendredi 25 février, par un groupe proche du défenseur des consommateurs Ralph Nader. De hauts fonctionnaires américains ont indiqué que ces livraisons pourraient avoir été exemptées de l'embargo pour avoir été négociées avant l'annonce de cette décision. Ces 6,4 millions de barils représentaient 7,3 % du total des importations pétrolières américaines de novembre et décembre 1987. L'embargo avait pris effet le 29 octobre. En tout, pour l'année 1987, le pétrole iranien a représenté 5,1 % du brut importé aux Etats-Unis. - (AFP.)

### Un discours en Irlande sur le désarmement

#### M. Mitterrand ou l'anti-Thatcher

(Suite de la première page.)

« Eliminer les moyens des conflits, les armes, c'est louable », poursuit le président de la République « mais en supprimer les motifs ce serait mieux (...). Et qu'est-ce qui provoque ces conflits ? La misère d'abord... ». « La faim tue plus sûrement et plus massivement que la guerre. Combien d'Hiroshima de la faim faudra-t-il pour réveiller la conscience assoupie des pays riches ? », demande-t-il, en rappelant qu'il plaide pour une approche politique du problème du sous-développement (« Nous ne pourrions pas longtemps feindre de croire que le problème se règle de lui-même... ») et que la France est parmi les sept pays occidentaux les plus industrialisés celui qui fournit l'effort le plus grand, le double proportionnellement de celui des Etats-Unis ou du Japon.

L'Europe, elle aussi, à son échelle, a ses pays en voie de développement, ses inégalités économiques et sociales qui concernent directement l'Irlande et, rappelle le président, qu'il faut

travailler à réduire d'ici à 1992. De la même manière que par son approche de la question du désarmement (qui n'est sans doute pas partagé à Matignon), il se pose en quelque sorte comme l'anti-Thatcher ; au moment où la « Dame de fer » semble de plus en plus se « vivre » en leader intrinsèque du monde occidental, comment ne pas penser que c'est elle aussi qu'il vise sans la nommer quand, parlant de l'Europe, il dit : « Il faudra bien que tous comprennent que l'on ne peut être à la fois européen quand il s'agit de partager les bénéfices et national intrinsèque lorsqu'il s'agit de répartir le fardeau ». La volonté politique, dit-il aux Irlandais, « ne devra pas manquer aux Européens par vocation (vous en êtes, nous en sommes) pour convaincre, je dirai, les Européens « par distraction » lorsque leurs exigences catégorielles deviennent excessives ».

#### La question de l'Ulster

Sur la question la plus sensible pour les Irlandais, celle de l'Ul-

ster et donc des rapports de Dublin avec Londres, le président de la République est resté, en revanche, d'une très grande prudence. Je ne veux pas « m'immiscer dans vos affaires », dit-il à des Irlandais, qui bien des fois pourtant ont appelé la communauté internationale à ce qu'ils considèrent comme son devoir d'ingérence. Mais c'est pour formuler aussitôt l'espoir que les « efforts » de Dublin dans cette affaire « portent leurs fruits ». « C'est vous qui choisissez la voie », ajoute le président, en souhaitant qu'elle débouche sur « la paix dans vos relations internationales et sur un avenir pacifique et serein à l'intérieur ».

Se gardant d'aborder de front la question irlandaise, M. Mitterrand avait cependant émaillé son discours de formules de sympathie envers le peuple irlandais « valeureux, fier, épris jusqu'au sacrifice de liberté et d'indépendance et que l'histoire n'a pas épargné », ou encore envers ce pays où la leçon de l'histoire, « qui nous a appris à ne jamais transiger sur les principes qui

fondent la liberté de l'individu, a tout son sens ».

M. Mitterrand a su trouver pour remercier ses hôtes des intonations particulièrement chaleureuses, fût-ce avec une certaine pudeur : « les sentiments du fond du cœur, mieux vaut les taire, car on les exprime toujours mal ». La très belle balade irlandaise qui lui avait été offerte pendant deux jours dans quelques-uns des hauts lieux historiques de ce pays incitait, il est vrai, à la cordialité, de même sans doute que la présence bon enfant, parmi les invités de M. Mitterrand, du champion irlandais du tour de France, Stephen Roche, qui partagea avec lui les démonstrations de popularité. Pour résumer l'atmosphère de cette visite, un journaliste de l'Irish Times notait vendredi que, dès l'arrivée, le comportement de M. Mitterrand fut celui d'un homme « dont la grand-mère était irlandaise ».

CLAIRE TREAN.

#### EN BREF

● ROUMANIE : Bucarest renonce au statut de « nation la plus favorisée ». - La Roumanie a informé les Etats-Unis qu'elle renonce à vingt millions de dollars de la clause de la nation la plus favorisée (MFN), a annoncé, le vendredi 26 février, le département d'Etat. Ce statut lui était renouvelé chaque année depuis 1975 en dépit d'une opposition grandissante au Congrès.

Cette décision intervient trois semaines après un voyage à Bucarest du secrétaire d'Etat adjoint, M. John Whitehead. Celui-ci avait informé le président Nicolas Ceausescu que Washington n'était pas satisfait de la politique roumaine dans le domaine des droits de l'homme. - (AFP.)

● COREE DU SUD : amnistie. - Le gouvernement a annoncé, le vendredi 26 février, son intention de la préservation de serment du président Roh Tae Woo, des mesures de clémence pour 7 200 personnes, dont 1 700 dissidents. Certains bénéficieront d'une réduction de peine, alors que d'autres, qui ont déjà été relâchés, recouvreront leurs droits civiques. La nombre des personnes détenues pour des motifs politiques en Corée du Sud est estimé à 1 200 par les diplomates occidentaux.

● VIETNAM : restitution de dépouilles mortelles de militaires américains. - Le Vietnam va restituer aux Etats-Unis les dépouilles mortelles de vingt militaires américains portés disparus pendant le conflit vietnamien, a annoncé le Pentagone le vendredi 25 février. Le Vietnam n'a, semble-t-il pas, garanti que ces dépouilles mortelles sont celles de soldats américains. Le rapatriement de ces corps est le second en importance depuis la fin du conflit.

● M. Jacques Dupont nommé ambassadeur en Afrique du Sud. - M. Jacques Dupont a été nommé ambassadeur de France à Pretoria, succédant à M. Pierre Boyer, a annoncé, le jeudi 25 février, le Quai d'Orsay.

[Né en 1929, ancien élève de l'ENA, M. Dupont a été attaché à Washington (1958-1961), premier secrétaire à Athènes (1962-1963), puis à Rome (1963-1966). Il a été premier conseiller à Saigon de 1966 à 1968, avant d'occuper les fonctions de sous-directeur au service de presse du Quai d'Orsay, de 1969 à 1973. Premier conseiller à Tunis (1973-1977), puis ministre conseiller à Moscou (1977-1979), il revient à Paris pour exercer les fonctions de directeur adjoint des affaires politiques (1979-1982). Ambassadeur de France à Tel-Aviv de 1982 à 1986, M. Dupont était à l'administration centrale depuis 1987.]

C'est un faux numéro qui a tout déclenché, le téléphone sonnant trois fois au cœur de la nuit et la voix à l'autre bout demandant quelqu'un qu'il n'était pas. Bien plus tard, lorsqu'il pourrait réfléchir à ce qui lui était arrivé, il en conclurait que rien n'est réel sauf le hasard.

## Paul Auster

# Cité de verre

roman traduit de l'américain par Pierre Fubus

UN THRILLER  
KAFKAÏEN  
A NEW YORK

ACTES  
SUD

# Europe

## URSS : après l'appel au calme lancé par M. Gorbatchev

# Une recherche de compromis semble s'amorcer en Arménie

Bernard Guetta vient de prendre ses fonctions de correspondant du Monde en URSS. Nous publions ci-dessous son premier article.

MOSCOU  
de notre correspondant

M. Gorbatchev est parvenu le vendredi 26 février à inverser le cours de la gigantesque et calme prise de parole de l'Arménie. Pour la première fois depuis qu'Erevan s'est tout entière transformée, le week-end dernier, en salle de meeting avec haut-parleurs dans les rues et débats permanents aux carrefours, le nombre des manifestants a en effet diminué au lieu de croître, tandis que s'amorçait une recherche de compromis. Il a suffi pour cela que le secrétaire général fasse lire aux Arméniens, en fin de matinée, un message serin s'adressant à leur raison et promettant implicitement un examen prochain de la situation du Nagorno Karabakh, la région autonome de la république voisine d'Azerbaïdjan, dont la population - à 80 % arménienne - a récemment été victime d'exactions.

Lu par un membre suppléant du bureau politique, M. Vladimir Dolguikh, qui avait été envoyé sur place il y a plusieurs jours déjà, ce message a été diffusé par la radio et la télévision locales, mais le reste de l'Union soviétique n'en connaissait toujours, samedi matin, qu'une brève paraphrase de l'agence Tass, débite en cours de journal télévisé et publiée en page 2 de la Pravda, sous le titre accrocheur de « L'internationalisme-socialisme source de notre force ».

Photo à l'appui, la « une » proclamait, elle, « Mourmansk : bonjour soleil ! ». Mais si étroites que soient les limites de la « glasnost », le fait est que dans cette intervention d'une dizaine de minutes, M. Gorbatchev s'est abstenu de toute attaque directe contre le mouvement en cours. Renonçant notamment à dénoncer, comme l'avait maladroïtement fait le comité central, mardi dernier, l'agissement de manipulateurs « extrémistes », le secrétaire général s'est contenté d'appeler au « calme », à la « maturité civique », et au « renforcement des traditions d'amitié entre les peuples d'Azer-

baïdjan et d'Arménie », de déclarer qu'il y avait « des problèmes à résoudre dans la vie de la société soviétique », mais que « auiser les luttes et la défiance entre les peuples (de l'URSS) ne faisait qu'obstacle à leur résolution ».

Et de rappeler enfin qu'il était prévu de consacrer l'un des prochains plénums du comité central à la question des nationalités. M. Gorbatchev était d'autant plus à l'aise pour tenir ce langage qu'il avait effectivement estimé dans son discours du 18 février, devant le comité central, qu'il fallait s'attaquer sans tarder aux problèmes de relations entre les nationalités de l'Union, et que « l'authenticité internationalisme [n'est] possible que dans le respect de la culture et de l'histoire [...] de chaque peuple ».

Pas à proprement parler donc de reculade sous la pression, et l'incisant balles d'avions qui avait la nuit précédente tenu Erevan éveillé, suf-

fisait par ailleurs à dire que, si besoin était, la troupe était là, aux portes de la ville, prête à intervenir en force. Dans leurs récits succédés, hurlés sur les lignes téléphoniques inaudibles aux correspondants occidentaux bloqués à Moscou par les autorités, tous les témoins font état d'un long moment de flottement. La foule hésite, séduite d'avoir été reconnue comme interlocuteur, mais méfiante aussi, car dans tout cela il n'y a rien de vraiment tangible.

### Un million de personnes

Sans doute exagéré la veille et l'avant-veille, le chiffre d'un million de personnes dans les rues est devenu réalité. Jeunes et vieux, pauvres et riches, intellectuels et ouvriers, membres du parti et anciens prisonniers politiques libérés par la « nouvelle pensée », tous sont là, souvent venus à pied de lointaines campagnes et, bien sûr, du Nagorny-

Karabakh - presque un tiers, en bref, de la population de la république d'Arménie.

Un tiers ? Oui, un tiers, c'est bien ça, répondent ces témoins, agacés qu'on arrive pas à s'imaginer depuis Moscou ce qu'est cette « masse humaine qui n'en finit plus de converger vers la place de l'Opéra », « le calme absolu de cette foule dont chacun est si fier », « cette fête de la démocratie » : ce frémissement des grands moments.

Car c'en est indubitablement un, que ce rassemblement contestataire d'une ampleur sans précédent dans l'histoire soviétique, sans violence aucune malgré les jours qui s'écoulent, et auquel le pouvoir central choisit de ne pas répondre par la répression mais par une tentative de dialogue.

L'insipide résumé de l'agence Tass est d'ailleurs suivi d'une série d'interviews censées représenter les réactions d'Azerbaïdjanais et

d'Arméniens au discours de M. Gorbatchev. Il en ressort que les uns étaient bel et bien au garde et que c'est « exactement là le message, selon un membre du comité central arménien, de s'adresser au peuple en lui parlant sincèrement avec des informations objectives et des explications politiques approfondies ». La foule hésite ; les membres du comité d'organisation - car il y en a un, composé d'étudiants du Nagorno-Karabakh et appartenant aussi de grands noms de l'intelligentsia arménienne - hésitent également tout en se félicitant de ce ton inhabituel. Et c'est l'annonce d'une résolution du comité central arménien qui va débloquer la situation. Son premier secrétaire, M. Demirchian, impopulaire et régulièrement dénoncé à Moscou comme peu favorable à la « perestroïka », informe en effet les manifestants que le Parti arménien demande au comité central de Parti soviétique de reconsidérer son refus initial de rattacher le Nagorno-Karabakh à l'Arménie et de mettre

en place une commission pour étudier le dossier.

Les affluents qui avaient accueilli l'apparition du premier secrétaire cessent. Chacun comprend qu'un marchandage est dans l'air, et se succèdent bientôt au micro des hommes qui ont l'oreille de la foule et lui font comprendre que tout ce qu'on pouvait espérer obtenir est obtenu, et qu'il faut penser à laisser le temps jouer - apparemment jusqu'au 23 mars, date à laquelle devrait avoir été trouvée une solution définitive.

### Images télévisées

En soirée, il n'y a plus sur la place de l'Opéra et dans les rues avoisinantes que plusieurs dizaines de milliers de personnes, des familles venues de cette région autonome à la gloire si soudaine et qui racontent « des choses abominables » qu'un vice-procureur général de l'Union soviétique avait portées démenties la veille (1).

Juste avant de diffuser l'intervention de M. Gorbatchev, la télévision arménienne avait, pour la première fois, montré quelques minutes d'images de la secousse qui a projeté cette minuscule république à la « une » de tous les journaux du monde. Il avait fallu pour cela que les techniciens et les journalistes menacés de ne plus rediffuser les programmes en provenance de Moscou. « Vous savez, insistent tous les témoins, tout cela n'est au fond qu'une vaste manifestation d'espoir dans le gorbatchévisme ».

BERNARD GUETTA.

# Un passé d'affrontements et de sang

Fin mai 1918, la jeune Fédération transcaucasienne cède la place à trois petites républiques indépendantes : l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie. Nées d'une révolution dont elles ont refusé l'issue bolchévique, elles vont tenter d'imposer leur existence dans une région où la Turquie semble l'emporter, alors que la Russie s'enfonça dans la guerre civile. Après un siècle de domination russe, ces jeunes Etats tentent non seulement de dépasser le cadre des frontières coloniales, mais encore de faire reconnaître leurs revendications territoriales.

L'histoire, les réalités d'un peuplement marqué par un paysage multinational complexe sont autant d'arguments dans un débat qui traverse des siècles encore vivants. L'ombre du génocide qui, trois ans auparavant, s'est abattue sur les Arméniens de l'Empire ottoman plane sur les relations déjà difficiles entre Arméniens et Azeris, musulmans et turcophones. En 1905, à l'instar des pogromes antisémites qui sévissent dans la partie européenne de l'empire russe, la communauté arménienne de Bakou a subi les exactions d'une foule manipulée.

Les relations entre les deux communautés vont encore se détériorer après les heurts sanglants qui ensuivent la capitale de l'Azerbaïdjan au cours du printemps 1918. Les rapports entre républiques transcaucasiennes vont d'accrochages frontaliers en conflits limités, déboucher sur de véritables guerres. Arméniens et Géorgiens s'affrontent fin 1918 pour le contrôle d'un territoire frontalier.

### Le traité de 1921

Les provinces de Karabakh, Nakhitchevan et Zanguezour sont témoins de durs et cruels combats qui opposent Arméniens et Azeris au cours des années 1919 et 1920. En juin 1919, six cents villageois arméniens du Karabakh sont massacrés par les troupes azéris. Toujours chargé d'histoire et de symbole pour tous les Arméniens, le Karabakh est paillé de 59 000 musulmans en 1919 ; en 1916, Nakhitchevan compte

54 000 Arméniens pour 81 000 musulmans, Zanguezour respectivement 100 000 et 120 000.

La passivité des alliés permit à la Turquie de reprendre son offensive. Bientôt, les trois républiques furent confrontées à un face-à-face tendu avec la Russie qui, avec la soviétisation de l'Azerbaïdjan en avril 1920, son retour sur la scène transcaucasienne. Les jours d'une Arménie et d'une Géorgie indépendantes sont désormais comptés. L'Arménie accepte sa soviétisation en novembre 1920. L'armée rouge envahit la Géorgie social-démocrate en février 1921. Les revendications territoriales d'une Arménie meurtrie et épuisée sont de peu d'importance dans la géopolitique régionale, alors que la Turquie proclame un droit d'inséance et de protection qui englobe tous les musulmans du Caucase.

Lors des négociations qui conduiront au traité soviéto-turc de mars 1921, la Turquie impose une clause qui exclut toute rétrocession du Nakhitchevan à l'Arménie. Au

cours du printemps 1921, les discussions territoriales provoquent de vives tensions au sein du bureau caucasien du parti bolchévique. Communistes, Arméniens et Azeris s'opposent sur l'avenir du Karabakh, Géorgiens et Azeris sur celui du Sébagu (1), une région peuplée de Géorgiens musulmans. Début juillet pourtant, le rattachement du Haut-Karabakh à l'Arménie est voté par le bureau caucasien par cinq voix contre trois, mais ses dirigeants reviennent sur leur décision dès le lendemain.

La région « autonome » du Haut-Karabakh est créée le 7 juin 1923. D'une superficie de 4 400 kilomètres carrés, elle compte alors 158 000 habitants, pour la plupart arméniens.

CHARLES URJEWICZ.

(1) Les Géorgiens du Sébagu ont connu au cours des années 70 une dégradation continue de leur sort. Ils subissent une turquisation forcée et de nombreuses vexations. L'émigration de leurs conditions culturelles et linguistiques a fait l'objet de nombreuses pétitions.

# Amériques

## PANAMA : après la destitution du président

# L'opposition appelle à la grève

La Croisade civile nationale, qui regroupe plusieurs partis d'opposition autour de la chambre de commerce, a appelé le vendredi 26 février à un mouvement de grève d'une durée indéterminée à partir de lundi afin d'obtenir la « chute du régime militaire » panaméen. Cette décision fait suite à l'éviction rocambolesque du président de la République panaméenne, M. Eric Delvalle, quelques heures après sa décision de destituer le commandant en chef des forces armées et « homme fort » du pays, le général Manuel Antonio Noriega. Ce dernier s'est rendu vendredi au palais présidentiel pour féliciter le nouveau chef de l'Etat, M. Solis

Palma, nommé par le conseil des ministres et l'Assemblée nationale.

M. Delvalle, qui se trouve à sa résidence dans la capitale, a annoncé pour sa part qu'il se considérait toujours comme le chef de l'Etat et qu'il prenait la tête d'un mouvement de résistance civile, avec le soutien de Washington. Seul, pour l'instant, le président nicaraguayen Daniel Ortega a affirmé vendredi son « appui sans réserve » au général Manuel Antonio Noriega, aux forces armées et au peuple du Panama en leur offrant la « solidarité active » de son pays.

# Prudente fermeté à Washington

WASHINGTON  
de notre correspondant

Le président Reagan a explicitement exclu une intervention militaire américaine au Panama : « Il y a des limites à ce que nous pouvons faire (...) nous n'envisageons pas une action militaire » a-t-il déclaré vendredi. M. Reagan a ajouté qu'à son avis les troupes américaines présentes dans la zone du canal n'étaient pas menacées. Mais, malgré l'échec de la tentative du président Delvalle, devenu leur protégé de fait, les Etats-Unis n'ont pas concédé la victoire au général Noriega, et sont déterminés à maintenir la pression jusqu'à ce que la situation devienne intenable pour l'« homme fort » du Panama.

Un porte-parole du département d'Etat a expliqué vendredi que, pour Washington, M. Delvalle, dont il a salué le « courage », restait le prési-

dent légal du pays. Washington semble déterminé à jouer la carte diplomatique, éventuellement à accroître la pression économique (mais aucune décision d'embargo n'a été prise pour l'instant), et compte aussi dans une large mesure sur l'opposition panaméenne : « C'est au peuple panaméen de décider » (de son avenir), a déclaré le porte-parole du département d'Etat.

A l'Organisation des Etats américains, dont le siège est à Washington, deux ambassadeurs rivaux, représentant l'un la faction favorable au général Noriega, l'autre le président Delvalle, ont plaidé leur cause devant les représentants des Etats membres. L'ambassadeur panaméen aux Etats-Unis, M. Juan Sosa, reste, lui, fidèle au président Delvalle, et a déclaré ne pas tenir compte de la « révoation » que lui a signifiée le général Noriega. Tout n'est donc pas forcément joué, et le général Noriega lui-même n'est peut-être pas tout à fait aussi rassuré

sur son avenir que ses mouvements de biceps pourraient le laisser croire : selon la chaîne ABC, il a adressé dans la journée de vendredi plusieurs messages au gouvernement américain, en particulier pour l'assurer qu'aucun danger ne menaçait les citoyens des Etats-Unis se trouvant au Panama.

L'administration Reagan est prudente, et, par souci tactique ou simple désir d'y voir plus clair avant d'agir, adopte pour l'instant un profil relativement bas. Seul le vice-président George Bush a déclaré que les Etats-Unis devaient « se réserver le droit de faire tout ce qui peut se révéler nécessaire, y compris le recours à la force militaire » pour défendre leurs « droits sacrés » au Panama. Mais ces fortes paroles étaient celles d'un candidat en campagne, et s'engageaient sans doute que lui.

JAN KRAUZE.

# Afrique

## SÉNÉGAL : à la veille des élections

# M. Diouf lance un avertissement à l'opposition

Thiès. - Le président Abdou Diouf a lancé, le vendredi 26 février à Thiès (70 kilomètres de Dakar), un avertissement solennel à l'opposition, quarante-huit heures avant les élections présidentielle et législatives dimanche, alors que des accrochages opposaient, non loin du lieu du meeting, lycéens en grève et forces de l'ordre. Il a accusé ses adversaires d'être « des hommes de subversion sans foi ni loi ».

« La démocratie sénégalaise est malade par le fait du brigandage, du banditisme » de certains dirigeants de l'opposition, a-t-il ajouté, accusant notamment le Parti démocratique sénégalais (PDS) de M. Abdoulaye Wade, son principal rival, et les deux formations communistes qui soutiennent celui-ci, de manipuler les lycéens en grève.

Le chef de l'Etat a demandé à ses sympathisants de lui donner mandat, dimanche, pour « assainir le pays » et « enlever les mauvaises herbes ». Son discours, le plus dur qu'il ait prononcé contre l'opposition, intervenait au lendemain de violents incidents qui ont opposé, jeudi, militants du PDS et forces de l'ordre à Thiès, où M. Wade devait tenir un meeting malgré l'interdiction du gouvernement. Ces accrochages ont fait de nombreux blessés légers, selon des témoignages concordants. - (AFP).

## TUNISIE

# M. Ben Ali appelle le PSD à se renouveler

TUNIS  
de notre correspondant

Le changement du 7 novembre est « irréversible » et se poursuivra avec ceux qui y adhèrent sans tenir compte des restrictions des autres. Tel a été en substance le sens du discours prononcé, le vendredi 26 février, par le président Ben Ali à l'ouverture du comité central du Parti socialiste destourien (PSD) chargé de préparer la tenue, en juillet, d'un congrès extraordinaire.

Cette réaffirmation claire et nette de la nouvelle ligne politique au diapason de laquelle doit se mettre le parti, assortie d'un avertissement implicite aux tenants du passé que l'on ne retiendra pas, prend une résonance particulière devant cette instance - d'une centaine de membres - qui avait été désignée en juin 1986 au gré des préférences du moment de M. Bourguiba et des intrigues qui se développaient autour de lui alors que les règlements du Parti et la tradition voulaient qu'elle fût élue.

Il est évident que, pour gouverner dans le cadre du pluralisme qu'il souhaite associer, M. Ben Ali a besoin de s'appuyer sur un parti fort. Encore faut-il que celui-ci soit tout acquis à ses idées et retrouve une crédibilité perdue depuis longtemps, qu'il élabore un nouveau discours, un programme adapté à l'époque, des structures renouvelées et des méthodes d'action débarrassées des mauvaises habitudes héritées du monolithisme dans lequel il se complaisait depuis trois décennies. C'est sur ces différentes réformes déjà débattues durant ces deux derniers mois lors d'une vaste consultation à tous les échelons du parti puis mises en forme par des commissions que devait se prononcer le comité central durant les deux jours de délibérations.

Dans son discours, le chef de l'Etat, qui préside aussi - du moins jusqu'à nouvel ordre - aux destinées du PSD, s'en est tenu à un cadre général sans entrer dans le détail, sinon pour se livrer à une virulente critique de l'« état de déliquescence », de l'« apathie », du « culte de la personnalité érigé en règle de conduite » et de toutes les « obstructions » qui caractérisaient le parti avant la destitution de Bourguiba.

### Vers une relève

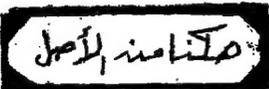
Pour lui, il importe aujourd'hui de faire du PSD un « rassemblement populaire démocratique » - ce pourrait être la future dénomination du parti (1) - qui sera ouvert « à toutes les forces vives ». M. Ben Ali est revenu à maintes reprises sur la notion de rassemblement et a insisté sur l'« impératif » de l'ouverture en direction de la jeunesse, qui, s'il est rappelé, représente près des trois quarts de la population. Il a invité les destouriens à entretenir « des relations de civilité » non seulement entre eux - allusion aux éternelles guerres de clans - mais aussi avec les diverses organisations et formations sociales et politiques, donc notamment avec l'opposition.

C'est là un vaste et très ambitieux plan de régénération du Parti destourien, annonciateur, à plus ou moins brève échéance, d'une large relève au sein de ses diverses structures. Par leurs applaudissements aux propos de M. Ben Ali les membres du comité central ont cependant fait comme s'ils y adhéraient pleinement. De la même manière qu'ils appréciaient il y a peu d'autres discours.

MICHEL DEURÉ.

(1) Beaucoup de voix se sont élevées pour que le qualificatif de « destourien » soit d'une façon ou d'une autre, maintenu.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO  
**Le Monde**  
ÉCONOMIE



# Politique

## L'élection cantonale de Lille-Ouest et les relations CDS-PR M. Léotard menace de placer son parti en congé de l'UDF

La majorité va-t-elle perdre le nord à Lille ? L'élection cantonale partielle de Lille-Ouest des 6 et 13 mars prochain est en train de raviver de sérieuses querelles au sein de la maison UDF entre les fidèles du CDS et ceux du Parti républicain.

Le feu couve depuis trois semaines, mais il menace cette fois la charpente. De déclarations en déclarations, de surenchères en surenchères, d'entêtements en entêtements, cette affaire dégénère. Elle a été évoquée longuement le mardi 23 février à Matignon au déjeuner de tous les responsables de la majorité déjà passablement échaudés par un autre coup foudroyé dans un scrutin du même type, l'avant-veille dans le canton de Sèlestat (Bas-Rhin), lequel a finalement permis l'élection de l'unique conseiller général socialiste de département... MM. Pierre Méhaignerie et François Léotard s'en sont encore entretenus directement par deux fois ensuite. En vain. Vendredi, à bout d'arguments, M. Léotard faisait savoir qu'il songeait à mettre son parti en congé de l'UDF, qu'il demanderait mardi à son bureau politique de « juger de l'utilité de continuer à siéger dans une mascarade ». Comment en est-on arrivé là ? Comme toujours dans ce genre d'histoires, où les ambitions entrent en jeu, personne n'a ni tout à fait raison ni tout à fait tort.

Le 25 janvier dernier, début de Georges Delfosse, député CDS, maire de Lamborsart, conseiller général de Lille-Ouest. Un siège de conseiller général est assésité à pourrir. D'importance inégale : mathématiquement il ne peut échapper à la droite et c'est un tremplin rêvé pour les élections législatives, voire municipales. Ce qu'ont vu compris les deux députés UDF du Nord qui cherchent depuis longtemps la circonstance idéale et legeront tous deux vers le beffroi de Lille : M. Jean-Jacques Descamps,

secrétaire d'Etat chargé du tourisme, éligible PR, mais à la triple gisardienne, et M. Bruno Durieux, éligible CDS, et proche collaborateur de M. Raymond Barre.

Le lundi 1<sup>er</sup> février, le premier grand de vitesse le second en amonçant sa candidature. Les centristes du Nord parlent d'indécence mais, comme souvent, Paris n'entend pas la province. Le 3 février, malgré les indignations de M. Jacques Barrot, la majorité du bureau politique de l'UDF investit officiellement M. Descamps. Le mardi 15 février, M. Jean Lecanuet le notifie par lettre à M. Léotard. Le 19 février, M. Jacques Toubon, par la même voie et à la même adresse, apporte le soutien du RPR. Deux lettres qui arrivent trop tôt ou trop tard. Le nom de Descamps, symbolisant pour tous les anciens MRP du Nord le grand patronat du textile, fait, à lui seul, bondir tous les centristes du cru, qui imaginent une parade.

**Suspensions et arrière-pensées**

M. Durieux est pressé par ses amis de se tenir à l'écart de cette affaire qui sent le souffre, ce qu'il va accepter bien malgré lui. Le 7 février, c'est la veuve de Georges Delfosse, M<sup>me</sup> Jeanne Delfosse, qui annonce à son tour au nom du CDS sa candidature. Le dialogue de sourds ne s'est pas interrompu depuis. M. Descamps brandit les lettres de MM. Lecanuet et Toubon et accuse le CDS de jouer avec « une candidature de circonstance ». M<sup>me</sup> Delfosse se prévaut du soutien déclaré des élus locaux du canton mettant fortement en doute les capacités de M. Descamps. Voici une quinzaine de jours, M. Méhaignerie propose cette transaction : le siège de conseiller général à sa candidature, le siège de député au PR. Promesses de gaseons, concluent les Léotardiens.

Depuis, c'est le grand déballeage. M. Méhaignerie accuse M. Léotard (qui vient de récupérer le dossier élections du PR déchu jusqu'alors par M. Michel d'Ornano) de se laisser manœuvrer par M. d'Ornano qui serait trop heureux de tester ainsi ses capacités de négociateur. M. Léotard soupçonne M. Méhaignerie et ses amis de chercher à composer avec les socialistes du Nord pour préparer des lendemains mitterrandiens et avance pour preuve complémentaire leur discrétion dans la campagne barriote. Voilà les rôles inversés. Les centristes accusent les giscardiens de vouloir casser l'UDF. Les Mitterrandiens dénoncent l'incompétence de M. Lecanuet, incapable, selon eux, de faire respecter ses décisions et pour l'honneur toujours en voyage à l'étranger.

Ainsi, et c'est le plus grave, surgissent prématurément au travers de ce qui n'aurait dû être qu'une banale élection d'un dimanche ordinaire tous les problèmes que chacun s'était pourtant bien promis de garder sous le coude jusqu'au lendemain de l'élection présidentielle : l'avenir de l'UDF dont la présidence va être à prendre, la collaboration du couple improbable centristes-libéraux et plus généralement la question des accords pour les élections législatives à venir. Le temps de toutes les arrière-pensées et de toutes les suspensions est arrivé.

Dans l'immédiat, on ne voit pas ce qui pourrait stopper cette partie de bras de fer. Les candidatures de M<sup>me</sup> Delfosse et de M. Descamps ont été déposées jeudi midi à la préfecture de Lille. MM. Alain Madelin et Jacques Barrot iront la semaine prochaine dans le Nord pour soutenir chacun leur camp. Même s'il s'est bien gardé d'y tremper, cette histoire n'est pas bonne pour la campagne de M. Raymond Barre. Les proches s'efforcent en désespoir de cause de ramener ce conflit à de plus justes proportions. « Ne mélangeons pas les sarbacanes et les Exocet », remarquait récemment M. Philippe de Villiers. Peine perdue. Tout cela ne fait guère sérieux. Les socialistes s'en font fort. Contribuer à battre sur son terrain un secrétaire d'Etat de M. Chirac ne leur est pas indifférent. Le porte-parole du PR, M. Philippe Vassier, vient de commettre un livre intitulé *La Droite la plus bête du monde ?* (1). Certains pourront lui suggérer au mieux d'ôter la ponctuation, au pis d'ajouter un chapitre !

DANIEL CARTON.

(1) Editions Belfond.

## « Le Pouvoir et la Vie », un livre de Valéry Giscard d'Estaing

### Profession : reporter

Valéry Giscard d'Estaing est de retour. Il nous revient par un livre-événement de 400 pages, premier tome des souvenirs d'un septennat et présent à son esprit qu'il en restreint au détail près l'intensité avec laquelle il a travaillé. Ayant sans doute, à regret, constaté que l'homme politique intéressait peu ou pas assez ses compatriotes, il a intelligemment choisi de leur faire entrevoir une personne avec ce qu'elle a de passion, mais aussi d'ordinaire.

Pour ce faire, il a écrit le mode jugé pompeux des « mémoires » afin de s'essayer de brillante façon au reportage : VGE se transforme en Routelabille du septennat, à qui il aurait été donné, à chaque moment-clé, d'être non seulement caché derrière le rideau, mais aussi de lire dans l'intimité d'un homme, de ses doutes, de ses regrets, de ses pulsions.

Et VGE raconte, minutieusement. Avec tous ce qui fait le succès de *Paris-Match*, auquel il a d'ailleurs confié les bonnes feuilles : la maladie (son reportage commence par le récit de trois maladies et les portraits de trois malades : Pompidou, Brejnev et Helmut Schmidt, ce dernier ayant été, lors d'un séjour à la présidence, victime d'un malaise); la mort; il explique, exemples à l'appui, la difficulté de l'exercice du droit de grâce des condamnés à mort; le jour : Alice Saunier-Séité fut, un jour d'été, le clair objet de son désir, au point qu'il eut une « pensée bizarre » et se demanda si « elle faisait l'amour avec véhémence »; c'est un Giscard au pays des merveilles.

Au-delà, et précisément grâce à ces anecdotes, Valéry Giscard

d'Estaing dessein en fait le nouveau profil qu'il voudrait offrir aux Français. Il opère en quelque sorte une formidable rectification d'image : comment passer d'un souverain distant, hautain, titulaire d'une fonction « perdue comme absente », sinon en livrant sa « spontanéité » et sa « simplicité » ? Cette opération-là est incontestablement réussie.

L'ami Helmut

Ce livre touchera un vaste public, amusera le microcosme, intéressera le plus grand nombre. Pour le plus grand bien d'un Giscard new look : fidèle en amitié, comme en témoigne le récit attachant de celle qui le lia à Helmut Schmidt, lequel poussa la confiance jusqu'à lui révéler son secret intime; courageux dans l'épreuve, comme le montre le détail de l'opération de Kolwez, dont le succès n'était pas écrit d'avance; lucide sur les « grands » comme sur les grands problèmes de ce monde : « Si, vous fabriquez une révolution », dit-il à son ami le chah d'Iran, qui croyait pouvoir faire de son pays la troisième puissance militaire du monde; volontaire dans l'action, comme l'attestent son soutien et sa participation à un projet d'opération avec son ami Sadate contre notre ennemi Kadhafi, projet interrompu par des Américains vétilleux puis par... l'atterrissage.

Et voilà que l'on s'aperçoit au fil des pages que défient sous nos yeux l'ardeur, la volonté, le courage. Il ne s'agit pas cette fois d'un slogan, mais d'autant d'épisodes véridiques qu'il serait urgent de révéler.

Pourquoi boudier son plaisir ? Ce reportage en offre beaucoup, et Giscard y confirme que, doué d'une intelligence exceptionnelle, il sait aussi charmer et séduire par sa simplicité. Pourquoi ne pas se souvenir qu'il est d'abord et avant tout un homme politique, et qu'il professe qu'en politique qui-conque se fait oublier disparaît ? Le projet de Giscard politique n'est-il pas d'obtenir qu'un jour on cesse d'imputer à sa personne la défaite de 1981 pour n'en plus retentir que les raisons partisans (la démission de la droite) ? Ce livre ne serait alors qu'une étape dans ce processus. Son succès passe... par la rédaction de François Mitterrand.

Pourquoi ne pas souligner que Valéry Giscard d'Estaing, à l'aide et performant dans le rationnel, donne dans l'émotionnel ? Le livre s'ouvre par le récit d'un voyage, celui qui a saisi le nouveau chef de l'Etat lors de son premier défilé du 14 juillet 1974. Ce livre donne parfois le vertige. On retiendra son appétit d'un moment pour Alice Saunier-Séité, mais on a oublié au passage qu'il avait été séduit par la politique que celle-ci voulait conduire à l'égard des universités et contre laquelle il fallut que Raymond Barre se batte avec énergie afin de limiter les dégâts. Ainsi Giscard paraît-il avoir traversé parfois sa propre expérience avec une « insoutenable légèreté de l'être ».

Son mérite est d'en faire lui-même l'aveu.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

\* *Le Pouvoir et la Vie*, Valéry Giscard d'Estaing, Compagnie 12, éditeur, 399 pages, 95 F.

## Financement de la vie politique

### L'état des projets

Le dispositif sur le financement de la vie politique, prévu par les deux projets de loi que le Parlement a définitivement adopté le jeudi 25 février, se présente ainsi, avant examen par le Conseil constitutionnel :

● **Patrimoine des candidats à l'élection présidentielle** : les candidats à l'élection présidentielle doivent remettre au Conseil constitutionnel, sous pli scellé, « une déclaration certifiée sur l'honneur » présentant leur situation patrimoniale. Mais, contrairement au projet initial, le contenu de celle-ci n'est pas précisé, et les biens de l'époux, qui ne font pas partie de la communauté de ménage, ne doivent pas y figurer. De même, et comme le soulignait le Front national, ne sera publié un *Journal officiel* que l'état de fortune de l'élu. Entre deux mois et un mois avant de quitter ses fonctions, le président de la République devra publier un nouvel état de son patrimoine.

● **Patrimoine des parlementaires** : quinze jours après leur entrée en fonctions, les députés et les sénateurs doivent déposer au bureau de leur Assemblée une déclaration de patrimoine rédigée sur le même modèle que celle du chef de l'Etat. Eux aussi devront en faire une nouvelle à la fin de leur mandat. Le bureau de l'Assemblée nationale (ou du Sénat) « apprécie la véracité des situations patrimoniales ». Mais ce sont les présidents des deux Chambres qui établissent

« chaque fois qu'ils le jugent utile », et en tout état de cause à l'occasion de chaque renouvellement (cinq ans pour l'Assemblée nationale, trois ans pour le Sénat), un rapport publié au *Journal officiel* sur ce travail. Rien n'est dit sur la forme et le contenu de ce rapport.

● **Patrimoine des autres hommes politiques** : les membres du gouvernement, les présidents de conseil régional, d'une assemblée territoriale d'outre-mer (mais pas ceux des régions de Nouvelle-Calédonie), de conseil général, les maires d'une commune de plus de trente mille habitants, doivent aussi fournir des déclarations comparables. Elles seront reçues par une commission composée du vice-président du Conseil d'Etat et des premiers présidents de la Cour de cassation et de la Cour des comptes. Cette commission dispose de pouvoirs prérogatives que les bureaux des Assemblées; elle devra publier un rapport au moins tous les trois ans. Si un élu local est en même temps parlementaire, ou le devient, seul le bureau de son Assemblée sera compétent.

● **Secret** : les bureaux des Assemblées et la Commission devront assurer « le caractère confidentiel » des déclarations. Ceux qui divulguent tout ou partie de ce qui, pourront être condamnés en vertu de l'article 368 du code pénal sur les atteintes à la vie privée : deux mois à

un an de prison et 2 000 francs à 60 000 francs d'amende.

● **Sanctions** : les élus qui ne fournissent pas de déclaration seront déchus de leur mandat et inéligibles pendant un an, ce qui revient à les obliger à attendre la fin du mandat de leur Assemblée avant de pouvoir s'y représenter. Mais ils pourront, au bout d'un an, tenter de se faire élire dans une autre Assemblée. Rien n'est prévu en cas de déclaration frauduleuse.

● **Entrés en vigueur** : les premières déclarations devront être fournies par ceux qui seront élus (ou nommés ou gouvernements) après la prochaine élection présidentielle. L'évaluation de l'évolution de leur patrimoine ne pouvant être faite qu'à la fin de leur mandat, les premiers rapports intéressants ne seront publiés que dans six ans, lors du renouvellement des conseillers généraux élus en septembre 1988, ou dans cinq ans si l'Assemblée nationale est dissoute au printemps.

● **Financement de campagne présidentielle** : au cours des six mois précédant le scrutin, les dépenses effectuées par un candidat « ou pour son compte » ne pourront dépasser 120 millions de francs, ou 140 millions pour les deux candidats présents au deuxième tour (ces plafonds seront révisés tous les ans en fonction de l'évolution des prix). Mais, pour l'actuelle campagne ne seront prises en compte que les dépenses engagées avant la publication de la loi. Chaque candidat devra tenir un compte de campagne qui sera publié au *Journal officiel*. Chacun recevra aussi de l'Etat une somme forfaitaire de 6 millions (le vingtième du plafond) : ceux ayant obtenu 5 % des suffrages exprimés au premier tour recevront le quart de ce plafond : 30 millions pour ceux qui se seront présentés au premier tour, 35 millions pour les deux du second; mais ils ne pourront pas recevoir de l'Etat plus que ce qu'ils ont dépensé. Les candidats qui ne respecteraient pas ce plafond n'auraient pas droit à cette aide de l'Etat, et le Conseil constitutionnel jugera si cette irrégularité met en cause leur élection.

● **Financement des campagnes législatives** : le délai n'est là que de trois mois, et le plafond de 500 000 francs pour tous (il est lui aussi actualisé). Les comptes de campagnes ne seront pas publiés, mais devront être présentés par un expert-comptable. Ils seront déposés à la préfecture et pourront être consultés sur leur demande au Conseil constitutionnel ou aux autorités judiciaires. Les candidats ayant obtenu 5 % des suffrages exprimés au premier tour recevront de l'Etat un remboursement forfaitaire de 10 % du plafond (50 000 francs actuellement), s'ils n'ont pas franchi

ce plafond. Les députés auront d'abord prévu que le franchissement de ce plafond entraînerait la déchéance du mandat et l'inéligibilité pendant un an; à la demande du Sénat, cette sanction n'a pas été retenue; mais, là encore, le Conseil constitutionnel sera juge de la conséquence de ce dépassement, qui pourra être un des motifs de l'annulation de l'élection.

● **Les dons** : les personnes morales pourront donner jusqu'à 20 000 francs à un candidat à une élection présidentielle ou législative, les personnes physiques jusqu'à 50 000 francs (les dons aux partis ne sont pas limités). Au-delà de 2 000 francs, ces dons devront être consentis par chèques; les dons en espèces ne pourront dépasser 20 % des recettes d'un candidat. Regroupés avec les aides apportées aux œuvres caritatives ou au mécénat, ces dons pourront être déduits du revenu imposable dans une limite de 1,25 % du revenu imposable pour l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de 2 % du chiffre d'affaires pour l'impôt sur les sociétés. Ceux-ci devront fournir à leurs actionnaires « la liste des actions nominatives » de dons effectués dans ces conditions. Les personnes morales de droit public, les casinos, cercles et maisons de jeux ne peuvent effectuer aucun don à des candidats; ceux-ci ne pourront pas non plus recevoir de subventions émanant de personnes étrangères. Le montant global de ces dons ne peut dépasser le plafond des dépenses autorisées, afin d'éviter qu'un candidat n'en reverse une partie à son parti.

● **Statut des partis** : la personnalité morale est reconnue aux partis; ils se forment et exercent leur activité librement. Ils pourront ester en justice et acquérir des biens meubles et immeubles; c'est la reprise partielle du statut des syndicats.

● **Subventions aux partis** : le budget de l'Etat apportera une subvention aux partis qui sera répartie entre eux en proportion du nombre des députés et de sénateurs déclarant s'affilier à chacun d'eux. Les comptes des partis ne seront soumis à aucun contrôle, mais, pour obtenir des crédits de l'Etat, ceux-ci devront faire certifier leurs comptes par deux commissaires aux comptes et les laisser publier au *Journal officiel*.

● **Publicité politique** : la publicité politique à la télévision reste interdite pendant les quatre ans suivant la publication de la loi. ● **Evolution de la réforme** : dix-huit mois après la publication de ces lois, le gouvernement devra déposer à l'Assemblée nationale et au Sénat un rapport sur leur mise en œuvre. Un débat public suivra le dépôt de ce rapport.

Th. B.

## PROPOS ET DÉBATS



### M. Balladur

#### Le patriarche bénisseur

M. Edouard Balladur, le vendredi 26 février à Perpignan, a dénoncé « l'absence d'un consensus (...) avec au-dessus une sorte de patriarche bénisseur autour duquel il faudrait nous rassembler pour mener tous la même politique ». Faisant allusion à M. Mitterrand sans jamais le nommer, le ministre d'Etat s'en est pris aux socialistes : « Le PS est un parti qui n'a pas de candidat, pas de projet et qui est minoritaire dans le pays ».

### M. Bonnemaïson (PS)

#### Les cols blancs

Réagissant aux propos de M. Albini Chalaïan, qui, le 24 février, avait accusé les socialistes d'avoir relancé la « délinquance », M. Gilbert Bonnemaïson, député national du PS pour les problèmes de sécurité, a déclaré : « Depuis deux ans, sous le régime du RPR, la délinquance en col blanc a connu une belle relance : M. Chalaïan est particulièrement qualifié pour en parler ».

### M. Chirac

#### Génération Mitterrand

« Le Pen, c'est la génération Mitterrand », a affirmé M. Jacques Chirac, le vendredi 26 février, devant six cents francs-maçons, membres

du Cercle de Paris. « En 1981 le Front national n'existait pas; en 1986, c'est un parti important; et-t-1 il explique en dénonçant « le comble politiciennisme » du rétablissement de la proportionnelle. W a ajouté : « Ne comptez pas sur moi pour critiquer les élections du Front national, ces comitoyens poussés vers une idéologie qui n'est pas la leur ».

Le candidat du RPR a aussi évoqué « cette petite graine qui est le méchant, le racisme sous toutes ses formes, et qui existe dans le cœur de tout homme (...) Il y a toujours eu une pulsion mauvaise, pas encore très grave, mais il convient de l'éradiquer pendant qu'il est temps ».

### M. Marchais

#### L'Amérique

M. Georges Marchais a dénoncé, le vendredi 26 février, au Mans, le « tentativisme d'ambassadeur comme jamais la vie politique française (...) ». Il n'est plus question que de l'image des présidentielles. Il ne s'agit pas de défendre une bonne politique, mais de soigner son look ».

Après avoir stigmatisé « le flot de sondages falsifiés, les enquêtes sans rigueur, la façon de faire l'amour, sur l'élégance des candidats ou le charme de leurs femmes », il a ajouté : « Comment s'étonner que de plus en plus de Français, et notamment les jeunes, se détournent de cette mascarade dérisoire qu'on leur présente comme le fin du fin du débat politique ».

par M. Gorbatchev

## e s'amorcer en Arménie

Le 28 février, jour de la Saint-Valentin, le régime de M. Gorbatchev a annoncé qu'il avait décidé de modifier la constitution de l'Union soviétique. Cette décision, qui a été prise par le Politburo du PCUS, est considérée comme une étape importante dans le processus de réformes. Elle vise à renforcer le rôle du parlement et à introduire des élections libres. Cette annonce a été accueillie avec intérêt par les médias occidentaux, qui voient dans cela un signe de libéralisation du régime soviétique.

## et de sang

Le conflit armé en Arménie continue de faire rage. Les forces armées de la République arménienne ont remporté de nouvelles victoires contre les troupes turques. Les tensions restent élevées, et les négociations de paix sont bloquées. La situation humanitaire est préoccupante, avec de nombreux déplacés et victimes civiles. Les médias internationaux suivent de près l'évolution de ce conflit, qui reste une source majeure d'inquiétude en Europe du Sud-Est.

## Afrique

### TUNISIE

#### M. Ben Ali appelle le PSD à se rassembler

Le président tunisien, M. Habib Bourguiba, a appelé le Parti socialiste démocratique (PSD) à se rassembler avec le régime. Cette invitation a été faite dans le cadre d'un dialogue national visant à résoudre les tensions politiques. M. Ben Ali, leader du PSD, a répondu favorablement à cet appel, soulignant l'importance de l'unité nationale. Cette démarche est vue comme un pas vers une plus grande stabilité politique en Tunisie.

## EN BREF

● Une mise en garde du Grand Orient de France. — Le Grand Orient de France, la plus ancienne et la plus importante obédience maçonnique française, a décidé de ne donner aucune consigne de vote pour l'élection présidentielle. « Un de nos principes de base est de ne pas prendre position pour un parti ou pour un autre au moment des élections », a expliqué le 23 février, devant la presse, M. Jean-Robert Raguère, grand maître du Grand Orient de France. Toutefois, M. Raguère a mis en garde les Français contre le Front national : « Sa conception de la société [est] exclusive et discriminatoire ».

● Le coût des campagnes présidentielles : le PS propose un « comité de transparence ». — Le bureau exécutif du PS, réuni le mercredi 24 février, a validé la proposition faite mardi à Brest par M. Lionel Jospin (le Monde du 25 février) de constituer un « jury de politiciens » pour évaluer le coût des campagnes présidentielles des uns et des autres. M. André Laignel, trésorier national du PS, a annoncé jeudi que son parti



# Politique

## La préparation de l'élection présidentielle

M. Jospin à Clermont-Ferrand

### « Le trio Barre-Peyrefitte-Poniatowski vaut bien Chirac-Chalandon-Pasqua »

CLERMONT-FERRAND de notre correspondant

M. Lionel Jospin, qui, le vendredi 26 février, en compagnie de M. Pierre Mauroy, ministre de l'Intérieur, a tenu à Clermont-Ferrand - après Nevers et Brest - le troisième grand meeting du PS, devant plus de trois mille personnes, s'est montré optimiste sur les chances de la gauche à l'élection présidentielle, sans, cependant, prendre vraiment la peine d'entretenir le « suspense » sur le nom du futur candidat socialiste. « Le 24 avril, a-t-il affirmé, la moisson sera haute [...] le 8 mai la récolte sera bonne [...] On a une idée de ce que sera le sens de notre candidat vers un socialiste, bien sûr, mais il aura su montrer également qu'il sait rassembler et non diviser, qu'il sait garantir les intérêts de la France et la représenter sans se soucier des querelles politiciennes et partisanes. Ce candidat, après avoir rassemblé comme un frère à François Mitterrand, aura le souci de la diversité de la France, qu'il saura incarner et rassembler. »

Le premier secrétaire du PS a répondu avec une extrême sévérité aux attaques de M. Raymond Barre contre le président de la République, accusé de se faire communiquer des notes sur les opinions politiques des magistrats : « Politique médiocre, attaques infondées », a observé le premier secrétaire du PS lors de ce meeting : « Nous n'avons pas oublié le trio que formait Barre »

premier ministre, Peyrefitte garde des secrets et Poniatowski ministre de l'Intérieur. Un trio qui vaut bien celui constitué par Chirac, Chalandon et Pasqua. Nous n'avons pas oublié qu'à l'époque de Raymond Barre trois ministres ont été assassinés, M.M. de Broglie, Boulin et Fontanet, et qu'aucune de ces affaires n'a été véritablement éclaircie. Nous n'avons pas oublié le fait que durant cette période, trois grands journaux, le Monde, Libération et le Canard enchaîné ont été poursuivis... Autant de raisons qui auraient dû inciter M. Barre à se taire. »

Avant lui, M. Mauroy, qui s'était attaché à défendre point par point les acquis des socialistes entre 1981 et 1986, avait décoché quelques traits à Jacques Chirac en se gaussant plaisamment de la « fête aux étoiles » de ses pronoms électoraux : « Qui, a souligné l'ancien premier ministre, peut le croire et lui donner crédit, lui qui se surpasse tous les soirs au point d'en devenir cocasse ? L'affaire du Mondial à Paris et son démenti éloquent de la Fédération internationale de football [...] Certains propos sur M. Thatcher... Passe pour un secrétaire d'Etat, il y perdrait ses chances de devenir ministre... Passe pour un ministre, il y perdrait ses chances de devenir premier ministre... Mais pour un premier ministre qui veut devenir président de la République, croquez que cela se fait pas sérieux. »

A la Guadeloupe

### M. Rocard dénonce la politique d'« assistanat » du gouvernement

POINTE-A-PITRE de notre correspondant

Arrivé le vendredi 26 février à Pointe-à-Pitre, où il a commencé une tournée antillo-guyanaise de cinq jours, M. Michel Rocard a brocardé la « politique d'assistanat » du gouvernement, ainsi que les « allocations à usage électoral ». L'ancien ministre de l'Agriculture faisait allusion à la visite, en début de semaine, de M. François Goullet, son successeur Rue de Varenne, qui, en deux jours passés dans l'archipel, avait distribué près de 22 millions de francs de « décisions ministérielles » (le Monde du 24 février).

Le député des Yvelines a renoué avec une tradition perdue depuis plusieurs années : plutôt que de tenir un meeting aux Abymes (principale ville socialiste de l'archipel avec soixante-douze mille habitants), il a

prononcé son principal discours à Pointe-à-Pitre, municipalité tenue par le Parti communiste guadeloupéen au Palais de la Mutualité, qui n'avait pas servi à ce genre de réunion depuis plus d'un septennat. M. Rocard a attaqué M. Jean-Marie Le Pen, qui avait tenté, en vain, le 6 décembre (le Monde daté 8-9 décembre), de poser le pied sur le sol des Antilles : « Pour un socialiste, vous le savez, a lancé le maire de Conflans-Sainte-Honorine, aucun compromis n'est possible [à l'égard du racisme] et lorsque, récemment, les Antillais ont fait comprendre, avec une certaine vigueur, à qui vous savez, dans la France d'outre-mer, le racisme ne passera pas [...] je n'ai pas eu, personnellement, le cœur à blâmer votre conduite. Elle n'était pas tout à fait conforme aux usages ? C'est vrai. Alors tant pis pour les usages ! »

## LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

MISSIONS de télévision et de radio, interviews, meetings, livres, la campagne présidentielle bat son plein, mais on n'y entend point le son du canon. Sans doute, le pays ne se sent-il pas menacé par la guerre, et pense-t-il, avec les principaux candidats, qu'au terme du septennat un accord s'est établi pour mettre hors débat électoral la question de la défense. Celle-ci ne repose-t-elle pas sur la combinaison d'un outil nucléaire national et d'une coalition atlantique, qui semble bien acceptée après avoir fait longtemps problème ?

Pourtant, les choses ne sont ni si simples, ni si simples. Alors que les deux super-puissances négocient les conditions d'un désarmement partiel et progressif, après qu'en France une loi de programmation militaire eut chassé l'autre, à la suite du revirement politique de 1988, nos gouvernements cherchent, à travers une coopération plus étroite avec l'Allemagne fédérale dans le domaine militaire, les bases d'une défense européenne. On le devine en relevant des discours vagues, en relevant des phrases ambiguës, en prenant acte de certaines initiatives symboliques, en notant des engagements discrets, des concessions prudentes. Tout cela procède d'inclinations personnelles, de pesanteurs structurelles et de l'indéniable logique centralisatrice des systèmes modernes de défense, plus que d'une pensée stratégique clairement formulée.

La santé fragile de l'Europe impose peut-être cette discrétion. Toujours est-il que, par rapport à ce non-dit ambiant et en raison de son contenu à contre-courant des idées dominantes, l'essai de

Gisèle Charzat, députée socialiste au Parlement européen, sur la Guerre nouvelle s'annonce le trouble à gauche comme à droite. C'est l'objectif d'une fusée à deux étages qui s'est envolée avec un précédent ouvrage dans lequel l'auteur avait décrit la pression que faisait peser sur le monde la « militarisation intégrale » des capacités de production scientifique.

### Une certaine absence

que et technologique des deux grandes puissances. Dans la Guerre nouvelle, Gisèle Charzat explique comment celle-ci se prépare aux Etats-Unis, avec l'initiative de défense stratégique, et dans l'autre camp.

Face aux changements perceptibles dans les moyens de la stratégie des super-puissances, l'Europe reste divisée. Elle s'accroche toujours à l'alliance atlantique, bien que l'IDS ait rendu caduque, assure l'auteur, la stratégie de la riposte flexible ; d'où la reconversion à de nouvelles conceptions opérationnelles.

Comme d'autres, mais en tirant des conclusions différentes, Gisèle Charzat relève les ambiguïtés de la France, s'agissant des modalités et de la portée de son éventuelle intervention en Europe, en cas de menace. Lors de recommander une mise en commun de tous les moyens disponibles, l'auteur préconise une

La bataille des comités de soutien

### M. Chirac à la recherche des élus locaux UDF

Le comité national de soutien à la candidature de M. Jacques Chirac va publier dans la presse écrite deux pages de publicité comportant les noms de six cents députés, sénateurs, présidents et vice-présidents de conseils généraux et de conseils régionaux. Ces noms seront accompagnés de la mention du mandat exercé, mais non de l'étiquette politique. Cela dans le souci de ne gêner quiconque et de ne pas prêter le flanc aux reproches de pratiquer une quelconque provocation politique. Jeudi 25 février, M. Juppé, porte-parole du candidat, a donné connaissance d'une liste supplémentaire d'une centaine d'élus locaux non-RPR qui apportent leur soutien au maire de Paris.

On souligne au siège de la campagne de M. Chirac que le courant d'adhésions à ces comités connaît toujours le même rythme soutenu et que ces manifestations viennent de la « base ». A Paris, rue du Général-Foy, siège de l'état-major de M. Chirac, on constate, pour y insister, que les élus locaux n'hésitent pas à s'engager ouvertement en faveur d'un candidat. Selon M. Pierre Mosseron, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, ce mouvement est surtout sensible au sein de la masse des maires et des conseillers généraux qui, régnant aux diques trop voyantes, se déclarent eux-mêmes joyeux « modérés-majorité » ou « divers droite ».

Ce courant est notamment expliqué par le fait que le RPR a conquis de nombreux sièges aux élections municipales de 1983 et aux cantonales de 1985, que son tissu local s'est ramifié et qu'il joue maintenant un rôle d'entraînement auprès des autres élus locaux politiquement voisins. On laisse également entendre que les qualités d'« élu local » de M. Chirac comme maire de Paris et comme conseiller général de Corèze sont perçues favorablement par ceux qui exercent les mêmes mandats et qui sont convaincus que le premier ministre connaît bien leurs problèmes.

### Les difficiles relations entre le maire de Saint-Denis et les dirigeants fédéraux du Parti communiste

Dans son édition de Seine-Saint-Denis, le Parisien libéré du 22 février a annoncé que M. Marcel Berthelot, maire communiste de Saint-Denis, briguerait un poste de député dans la circonscription du centre-ville, dans l'hypothèse d'élections législatives anticipées. Selon son entourage, qui confirme cette

information, M. Berthelot « veut défendre sa ville contre toute attaque, d'où qu'elle vienne ». De façon très explicite, ses amis expliquent que cette précision est destinée à la fédération communiste du département, qui, « si elle veut faire un coup en douze, doit savoir que Marcelin Berthelot existe ».

M. Jean-Louis Mons, premier secrétaire fédéral et membre du comité central du PCF, n'estime pas avoir à réagir à « des propos qui auraient été tenus par M. Berthelot ».

Cette nouvelle friction entre dans le cadre de relations difficiles, sinon hostiles, qui opposent depuis plus de dix ans la fédération à M. Berthelot. Successeur de M. Fernand Grémier, une figure du parti, au poste de député de la Seine-Saint-Denis lors des législatives de 1968, il a été « débarqué » par la fédération aux législatives de 1978, au profit de M. Pierre Zarka, ancien secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste et membre du comité central. Réélu en 1981, M. Zarka ne figurait pas sur la liste communiste départementale des législatives de 1986 à la proportionnelle (1).

En 1985, M. Berthelot a dénoncé l'action « musclée » des deux dirigeants communistes, MM. Mons et Zarka, lors de la venue, à Saint-Denis, de M. François Mitterrand pour l'inauguration des nouveaux bâtiments de l'école de la Légion d'honneur (le Monde du 3 décembre 1985).

Cette annonce préventive de candidature, pour déjouer, dit-on, tout « parachutage », est l'illustration la plus visible, à l'approche de consultations locales ou nationales, de la cohabitation parfois délicate entre membres de l'appareil communiste et élus soumis au suffrage universel. Alors même que M. Berthelot est généralement qualifié de « thorax » plutôt que de « rénovateur », cette déclaration prend valeur d'avertissement pour la direction du PCF.

(1) La Seine-Saint-Denis a trois députés communistes : M. Jean-Claude Gayssot, conseiller municipal de Bobigny, membre du secrétariat du comité central ; M. François Asselin, conseiller municipal d'Antony, et M. Mugnotte Jacquart, adjoint au maire de La Courneuve.

# Communication

L'avenir de la chaîne culturelle

## Vers une fusion de la SEPT et de TV 5

La SEPT, la future chaîne culturelle, et TV 5, la seule télévision francophone par satellite en Europe, auront-elles un avenir commun ? Deux réunions interministérielles - lundi 22 et vendredi 26 février - viennent de préconiser leur rapprochement puis leur fusion, comme le suggèrent M. Michel Péricard dans son récent rapport sur « la politique audiovisuelle extérieure de la France ». Une proposition que M. Jacques Chirac et les ministres concernés devraient examiner le 10 mars prochain.

Le mariage n'a rien d'évident, mais « nécessité fait loi », dit-on à Matignon. TV 5 se veut, depuis sa création en 1984, la « vitrine » des télévisions francophones dont elle diffuse, grâce au satellite ECS 1, une sélection des meilleures émissions à destination des réseaux câblés. La SEPT (Société d'édition de programmes de télévision) s'affiche depuis 1986, au contraire, comme « culturelle et européenne ». Les rapprocher signifie donc, conjurer une programmation grand public avec des émissions plus « élitistes », et surtout repenser politique européenne et défense de la francophonie.

Les deux réunions interministérielles n'ont penché dans le sens d'une fusion qu'après un double constat. TV 5, faute d'une grille homogène, de moyens et d'une politique de promotion, ne rencontre qu'une audience limitée. Le rapport Péricard évalue à moins de 90 000, le nombre des téléspectateurs de la chaîne en Europe. Un chiffre qui conteste vigoureusement M. Jean-Jacques Clémentier en mettant en avant d'autres sondages et en insistant sur le développement des réseaux câblés. Mais le secrétaire général de TV 5 se trouve bien seul pour plaider une cause à laquelle ni le ministre de la culture ni celui des affaires étrangères ne semblent plus croire.

L'essor de la SEPT figure, au contraire, parmi les priorités du gouvernement. Une image flatteuse acquise grâce aux coproductions avec FR 3 et, peut-être aussi, le besoin politique de compenser la dimension commerciale de TF 1 privatisé, ont fini par imposer le principe d'une chaîne culturelle. Malheureusement, le calendrier de démarrage de la SEPT, devenait chaque jour plus incertain, avec les déboires du satellite TDF 1 sur lequel la SEPT doit, théoriquement, trouver place. « Que la télévision culturelle n'obtienne pas un canal de diffusion avant l'adoption du

prochain budget, et ses jours seront comptés », ajoutait encore, il y a peu, la Rue de Valois. Le rapprochement esquissé entre la SEPT et TV 5 permettrait de contourner l'obstacle.

### Apparition de la publicité

Dans un premier temps, la SEPT rejoindrait TF 1, Antenne 2 et FR 3 dans le Groupement d'intérêt économique (GIE) Satellimages qui assure la gestion de TV 5. Mais, dès septembre, le GIE serait dissous, et la SEPT transformée en société de diffusion. Quant aux actuels partenaires étrangers de TV 5 (les Belges de la RTBF, les Suisses de la SSR et les Canadiens du CTOC), ils se verraient proposer de participer à une instance consultative créée aux côtés de la SEPT, devenue opérateur unique. La nouvelle chaîne puiserait ses programmes dans les mille heures de stocks déjà amassées par l'actuelle société d'édition, mais aussi dans les émissions diffusées par les chaînes associées. Enfin, la publicité ferait son apparition.

Deux inconnues subsistent encore. Quelle serait dans le cas d'une fusion SEPT-TV 5 l'attitude des télévisions francophones étrangères, appelées à collaborer à la nouvelle chaîne sous une forme encore mal définie ? Quel comportement adopterait TF 1, pour l'instant membre de GIE ? La Une privatisée n'a réglé sa question de coexistence 1987 qu'après de longs altercations et, semble-t-il, quelques compensations. Elle s'était portée candidate pour gérer à l'avenir la publicité et la programmation d'une chaîne TV 5 plus commerciale. En préconisant un rapprochement avec la SEPT, les ministres gouvernementaux ont plutôt opté pour la création d'un « prolongement européen du secteur public national ».

PIERRE-ANGEL GAY.

La reprise du « Matin de Paris »

### Deux candidats étudient les possibilités d'une relance du journal

Le Matin de Paris va-t-il renaitre ? M. de Blanzay fin janvier (le Monde du 30 janvier), le quotidien fait l'objet d'une « étude de faisabilité » de la part de M. André Darves de Blanzay. Celui-ci est responsable de l'institut d'engineering et de prospective sociale (IEPSO) et gérant de diverses entreprises de production audiovisuelle qu'il a rachetées après leur mise en liquidation.

Début février, au cours d'une réunion avec d'anciens salariés du Matin, M. de Blanzay avait évoqué la possibilité de faire repartir le quotidien. Depuis, il confie une étude - qui devrait aboutir début mars - à M. Jean-Noël Tessier, ancien directeur de l'Hebdo (Marseille), ainsi qu'à M. Pierre Morville, ancien directeur financier du Matin et membre du groupe des Dix, ces salariés qui détenaient le titre jusqu'à son départ de bilan et sa mise en liquidation. Une dizaine de journalistes - dont la moitié vient de Matin - réalisent déjà des « numéros zéros ». En outre, M. de Blanzay négocie activement les conditions de fabrication d'un quotidien avec le syndicat du Livre-CGT.

Le responsable de l'IEPSO disposerait d'avances bancaires de l'ordre de 10 millions de francs et préviendrait, en cas de lancement, d'injecter 40 millions de francs, par paliers, dans le quotidien. Plusieurs actionnaires encore anonymes participeraient à ce capital.

Il reste à savoir si l'hypothétique quotidien préparé par M. de Blanzay conservera le titre Le Matin de Paris. Ce dernier devrait être alors racheté 5 millions de francs : selon M. Daniel Baumgartner, mandataire liquidateur désigné par le tribunal de commerce de Paris, le titre du journal sera au moins vendu à cette hauteur, « car, malgré ses difficultés, le Matin de Paris conserve sa valeur ». Il reste aussi à savoir combien de salariés - sur la centaine que comptait le journal - M. de Blanzay reprendra. Ces deux paramètres peseront dans le choix de M. Baumgartner. Enfin, du fait des négociations menées actuellement par M. de Blanzay, le fichier des 10 000 abonnés au Matin, au rachat duquel Libération s'était porté cau-

didat pour une somme symbolique, est en tout cas « gelé ».

Dependant, la renaissance du Matin est loin d'être acquise. M. de Blanzay n'est en effet que « candidat potentiel » au rachat du journal dont la vente doit avoir lieu courant mars. Autre candidat : l'hebdomadaire Médias, qui souhaite créer un quotidien spécialisé dans le domaine de la communication, lequel pourrait s'intituler Le Matin des médias. Mais il faudrait pour cela que Médias rachète aussi le titre, « s'il n'est pas trop cher ». La direction de l'hebdomadaire a pourtant déjà rencontré plusieurs dizaines de journalistes du Matin avant d'en choisir quelques-uns qui pourraient former une partie de la rédaction d'un futur quotidien spécialisé, destiné à paraître à l'autisme prochain.

YVES-MARIE LABÉ.

Publié sur TF 1 : le CNCL assist le Conseil d'Etat - TF 1 avait déposé ses quotas publicitaires à plusieurs reprises (en octobre, novembre, décembre 1987) malgré des rappels à l'ordre, le CNCL a adressé le 15 février dernier, un recours au président de la section du contentieux du Conseil d'Etat. Calculé, sans en être retenu, peut prendre toute mesure conservatoire et prononcer pour l'exécution de son ordonnance une astreinte versée au Trésor public. Ce recours intervient alors que TF 1 s'était engagé par lettre, le 3 février dernier, à respecter son cahier des charges.

Le CLT devrait participer au capital du Groupe de la Cité. - Un comité de direction de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) a autorisé, mercredi 24 février, la Compagnie à octroyer au groupe Havas, les 3,8 % du capital qu'elle détenait dans le groupe CEP-Communication, dont l'agence est, par ailleurs, le principal actionnaire. Parallèlement, le comité de direction a autorisé le CLT à acheter « pour un montant équivalent », une part du capital du Groupe de la Cité lorsque celui-ci sera constitué. CEP-Communication et la Générale occidentale ont annoncé, le 18 février dernier, le rapprochement au sein du Groupe de la Cité, de l'ensemble de leurs activités d'édition (le Monde du 17 février).

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

Communication

Vers une fusion de la SEPT et de...

Le STPT, la Fédération des journalistes de France... Vers une fusion de la SEPT et de...

Deux candidats étudiant

les possibilités d'une relance du...

Société

Lourdes condamnations pour les membres d'Action directe à Paris

L'avocat général dénonce « une idéologie fumeuse et vide de sens »

Le troisième procès d'Action directe en quinze jours s'est terminé, vendredi 26 février, par de lourdes condamnations. La cour d'assises spéciale de Paris a condamné Régis Schleicher à la réclusion criminelle à perpétuité et ses quatre coaccusés - Jean-Marc Rouillon, Vincenzo Spano, Claude Halphen et son frère Nicolas - à treize ans de réclusion criminelle.

Frédérique Germain, la « repentie » d'Action directe, s'est vu infliger cinq ans d'emprisonnement avec sursis.

Etait-ce bien le but recherché ? En une semaine, un affaire criminelle somme toute relativement mineure est devenue une quasi-affaire d'Etat. Curieux glissement imputable à des accusés muets, rigides, et finalement absents mais aussi à des magistrats raidis sous l'effet d'une grève de la faim prise comme un affront. Curieux procès.

Ses réquisitions à peine prononcées, on a entendu l'avocat général Daniel Bayreiro se demander à voix haute s'il n'avait pas été trop tendre. Le magistrat venait tout de même de réclamer vingt ans de réclusion criminelle contre Jean-Marc Rouillon, Vincenzo Spano et les frères Halphen accusés d'avoir dérobé, en 1983, 60 000 francs dans la bijouterie Aldebert. Mais, face à lui, l'ombre d'Action directe veillait. Et l'avocat général, après avoir dénoncé des « exactions utilitaires justifiées par une idéologie fumeuse et vide de sens », confiait à la cour : « Vingt années de réclusion criminelle est une peine loin d'être excessive et qui est peut-être, même, indulgente. Vous ferez preuve de la répression qui s'impose. »

Dans ces conditions, M. Daniel Bayreiro ne pouvait que requérir encore plus durement contre Régis Schleicher, accusé en outre d'avoir participé, la même année, à un hold-up, avenue de Villiers, à Paris, contre une succursale de la Société générale puis d'avoir blessé deux policiers lors d'une fusillade. C'est ainsi que cet ancien autonome passé à Action directe à la fin des années 70 fut la principale cible du ministère public, et non pas Jean-Marc Rouillon. « Il est partout. C'est la vedette, a lancé l'avocat général. On l'appelle Klaus dans son groupe. Ce prénom a une consonance SS ! C'est lui qui dans ce groupe éminemment dangereux est encore le plus dangereux. Comment

pourrais-je requérir autre chose que la peine maximale ? »

En prenant la défense de Claude et Nicolas Halphen, les seuls accusés d'Action directe à n'avoir pas récusé leur avocat, M. Thierry Lévy devait aussitôt s'élever contre ce qu'il a appelé des « réquisitions aberrantes » et « d'un excès scandaleux ». « Jamais un avocat général n'a requis vingt ans de réclusion contre des hommes qui n'ont pas fait couler le sang et ne se sont pas servis de leurs armes », a-t-il plaidé, avant de s'interroger : « S'agit-il de réjouir une opinion que l'on croit excitée ? Ou, comme ils le pensent, de les éliminer ? Ou bien de les juger ? Pour M. Lévy, la réponse est limpide : ce procès a visiblement pour but d'exploiter à des fins partisans l'iniquité et la peur que suscite le symbole d'Action directe. »

Plus concrètement, M. Lévy a souligné que certaines accusations ne reposent que sur les déclarations de Frédéric Germain, l'un des auteurs du hold-up contre la bijouterie Aldebert, aujourd'hui « repentie ». De l'ancienne amie de Claude Halphen, délaissée, l'avocat a donc mis la confession en doute : « Pour apprécier ses déclarations, il suffit de savoir qu'elle a été une femme trahie. »

« Une peine au-delà du juste »

C'est ce portrait que les défenseurs de Frédéric Germain ont cherché à effacer avec beaucoup de conviction. « Elle a commis des actes répréhensibles, elle les a avoués. Elle a expié par vingt et un mois de détention qu'on compte double, considérée par tous les détenus comme la « balance », placée à l'isolement pour sa sécurité. La peine accomplie a déjà été au-delà du juste », a répliqué M. Marie-Christine Dulac avant de décrire une jeune femme amoureuse, socialement et professionnellement bien insérée, mais progressivement embarquée dans la dérive d'un groupe terroriste.

Pour sa part, M. Jean-Denis Brodin a essayé « de lui rendre un peu de la dignité qu'on lui a enlevée » en développant l'idée que Frédéric

Germain n'a pas « manqué à la morale ». Ecartant l'appellation de « repentie », qui, selon lui, renvoie inutilement à la loi appliquée en Italie et qui prévoit une dispense de peine pour les « donneurs », M. Brodin a rappelé que le droit français prévoit, tout simplement, la dénonciation de crime sans contrepartie. « La société a besoin d'être défendue, a-t-il plaidé. C'est une obligation sociale. La loi individuelle, la morale de l'individu seraient-elles au-dessus de la loi sociale ? »

Poser la question, c'était y répondre. Mais l'avocat de Frédéric Germain remarqua, en finale : « Ce peut être un confort individuel de garder la bonne conscience de celui qui ne dit rien. Mais y aurait-il une morale au-dessus de celle qui dit toute la vérité ? »

Il restait au président Jean Saurer, visiblement mal à l'aise tout au long de cette semaine judiciaire lourde et désagréable, à demander aux accusés s'ils désiraient prendre la parole. Pour cette circonstance, les gardes les firent entrer dans la box. Vincenzo Spano et Régis Schleicher se levèrent alors, sans se faire prier, pour renouveler un hommage déjà adressé à leur camarade Ciro Rizzuto, mort au cours de la fusillade qui suivit le hold-up pour lequel Schleicher a été condamné.

Claude Halphen, lui, avait rédigé un court texte et le lut notamment à l'adresse d'un public clairsemé et étroitement surveillé : « Je voudrais dire aux rebelles, aux humiliés, aux enfants d'Israël et d'ailleurs, n'abandonnez pas ! N'abdiquez jamais vos espoirs. L'aube dessinera les monstres ». Claude Halphen relevait alors la tête et dit : « J'ai très peur pour mes camarades [prévisibles de la faim] et ça me fait penser à ces mots de mes miens dans le ghetto de Varsovie : « Elle bréna ! Ça brûle, toute la ville brûle. Comment étendre ce feu ? Il n'y a plus d'eau. Il faudrait donner son sang mais qui donnera son sang. Tous les gens passent, indifférents. » N'oubliez pas... »

La cour pouvait se retirer. Après deux longues heures de délibérations, les sept magistrats professionnels de la cour d'assises spéciale de Paris rendirent leur verdict sans provoquer la moindre réaction des accusés.

LAURENT GRELSAMER.

Le procès des médecins de Poitiers

La maîtrise perdue de l'empire Mériel

POITIERS de notre envoyé spécial

Le procès de Poitiers, dont la fin est maintenant prévue pour le midi du jeudi 3 au vendredi 4 mars, en est au stade des longueurs. La journée du vendredi 26 février pourrait s'apparenter à ce qu'on appelle, en compétition cycliste, une étape de transition. On sait d'avance qu'aucun élément décisif n'en résultera. Aussi bien est-on à l'affût de tout ce qui pourra apporter un peu d'insolite ou de pittoresque.

En l'occurrence, on s'est retrouvé un peu dans la situation des premiers jours, lorsqu'il s'agissait de se faire une idée des uns et des autres. Les témoins entendus jusqu'à présent pour autre chose. Certains complétaient ce que l'on savait déjà du caractère du docteur Diallo, homme de grand mérite professionnel, mais dont tout fait apparaître qu'entre le 27 et le 30 octobre 1984 il restait obsédé par l'injustice que constituait à ses yeux la décision de mutation prise à son endroit par le professeur Mériel. Les autres rééquilibraient la partie en citant autant de traits propres, eux, à montrer les défauts et les faiblesses du professeur Mériel et à conforter le portrait d'un chef de service fuyant volontiers ses responsabilités.

Le service « balkanique »

Du centre hospitalier régional universitaire de Poitiers, nous n'avons pas jusqu'à présent dit ce que l'on sait maintenant tout. Même si l'on a mis à nu les imperfections de son fonctionnement et aussi certaines faiblesses de son personnel, même si l'on a pu deviner ce qui aurait dû rester petits secrets ou secrètes passions. Du moins retiendra-t-on certains propos des médecins inspecteurs généraux des affaires sociales qui furent pris par le ministère, après le décès de Nicole Berneron, d'aller voir un peu comment fonctionnait ce service d'anesthésie-réanimation qui se trouvait, soudain, mis en cause et pouvait appeler des mesures drastiques.

Ces inspecteurs, les docteurs Jacqueline Guirric et Viviane Renole, n'avaient pas à apprécier ce qui s'était passé, le 30 octobre, à la salle 2 du bloc opératoire du service ORL. Ils avaient seulement à établir un rapport général sur les pratiques et usages en vigueur quotidiennement.

M. Guirric est montrée prudente, mais rigoureuse. Elle ne dénie au professeur Mériel ni son dyna-

misme ni son énergie pour mettre en place un service d'anesthésie-réanimation qui prit, entre 1971 et 1985, un développement considérable. Mais il lui est apparu que M. Mériel eut le tort de vouloir assurer seul des responsabilités devenues trop lourdes. Le service, du même coup, s'est, selon son expression, « balkanisé », c'est-à-dire que se sont constituées des unités d'anesthésie spécialisées, sans véritable cohésion de l'ensemble. Les réunions de service n'existaient plus, si bien que ce service ne s'est pas, à vrai dire, développé comme il aurait été souhaitable, mais que l'on s'est contenté de juxtaposer des mini-

L'« expérience » du professeur Alain Milhaud Questions

Le rapport de la commission administrative de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale chargée d'enquêter sur l'expérimentation effectuée par le professeur Alain Milhaud, au CHR d'Amiens, sur un jeune homme en état de coma dépassé, a été remis, dans la soirée du 26 février, à M. Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé. Ce rapport permettra peut-être d'éclaircir plusieurs questions aujourd'hui sans réponses.

- 1) Pourquoi le professeur Jean Lasserre a-t-il fait état d'une expérimentation qu'il réprouve, alors que son confrère le professeur Maurice Carré lui avait conseillé de ne pas en parler ?
2) Est-il exact que plusieurs spécialistes aient, durant l'inspiration, réclamé à M. Pierre Hovavere, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Poitiers, la permission d'effectuer une telle expérimentation ?
3) Scientifiquement parlant, cette « expérience » avait-elle un intérêt ? Plusieurs spécialistes estiment que le coma dépassé ne constitue pas « un bon modèle ».

4) Le jeune accidenté sur qui l'expérimentation a été faite en état de coma dépassé a-t-il été victime d'un traitement à été faite ? A cet égard, deux faits sont extrêmement troublants : si M. Pascal Louette était en état de coma dépassé, et donc de mort cérébrale, depuis au moins quinze jours, pourquoi les médecins n'ont-ils pas établi un certificat de décès ? Pourquoi, puisque du fait de l'apparition d'une ménigée il n'était plus possible de procéder à des prélèvements d'organes, ces mêmes médecins n'ont-ils pas débranché les machines qui permettent à M. Louette de vivre artificiellement ?

Ce doute sur l'état réel de M. Louette au moment de l'expérimentation est renforcé par l'opinion de plusieurs réanimateurs, qui estiment difficile de maintenir cet état de « vie artificielle » plus de deux ou trois jours. En clair, l'expérimentation du professeur Milhaud a-t-elle bien été effectuée sur une personne en état de coma dépassé : sur un « cadavre » ou sur un « malade » ?

F. N.

retour un incident d'anesthésie et découvrir une rondelle d'aluminium d'une valve du respirateur. Du coup, il a aussitôt crié à la trahison. Et c'est M. Giraud qui fit les frais de sa colère et s'entendit accuser d'avoir voulu la mort d'un enfant pour nuire à son patron. Cette attitude, M. Diallo pense, il faut le rappeler, que, le 30 octobre 1984, elle fut renouvelée par M. Mériel à ses dépens. D'où l'importance à ses yeux de la déposition du docteur Giraud.

« Passer de la pommade »

Mais cette déposition, M. Mériel ne la conteste pas. Il a parfaitement conservé le souvenir des faits de 1971. Il ne se souvient pas des propos qu'il a pu alors tenir. Mais il admet volontiers qu'ils peuvent être fort vifs et que M. Giraud, étant donné son jeune âge, a bien pu en faire les frais. Ainsi, là où certains attendaient un coup de théâtre, il n'y eut rien d'autre qu'une déposition de plus.

Cependant, défenseur de M. Mériel, le bâtonnier Merle a voulu la mettre en doute en rappelant au docteur Giraud que deux ans plus tard, en 1973, il dédiait sa thèse à M. Mériel, en célébrant de celui-ci « les qualités humaines et médicales ». Aurait-il usé de mots aussi élogieux à l'endroit d'un homme qui deux ans plus tôt l'aurait accusé de sabotage ?

M. Giraud a répondu qu'il était de tradition à l'occasion d'une thèse de médecine de « passer de la pommade » à tous les membres du jury. Durant cette fin de semaine, le procès fait relâche. Les retrouvailles sont pour le lundi 29 février avec les derniers témoins et, en supplément au programme, la projection de l'enregistrement de la conférence de presse donnée le 8 novembre 1984 à Poitiers par M. Mériel, au cours de laquelle il accusa d'assassinat les docteurs Archambeau et Diallo, propos que le corps médical ne lui a, en vérité, jamais pardonnés.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

RECTIFICATIF. - Contrairement à ce que nous avons écrit dans notre numéro daté 21-22 février, M. Jean-Baptiste Bidart, père de Philippe Bidart, n'est pas un ancien réfugié basque espagnol. Sa naissance précède que « la famille Bidart est à 100 % originaire du Pays basque français depuis plusieurs générations ».

Circonstances atténuantes pour les preneurs d'otages du palais de justice de Nantes.

Le silence, à nouveau, au bout d'une aventure insensée

NANTES de notre envoyé spécial

On ne pouvait qu'être lassé des redondances de Georges Courtois, de l'arrogance d'Abdelkrim Khalki, de l'insolence, décalquée sur celle de Courtois, qu'affichait volontiers Patrick Thiollet. Mais, au quatrième jour de leur procès, ils n'avaient plus la parole et ils se sont tus, un assaut dans leur box, sous haute surveillance. Il n'y eut, cette dernière journée, plus d'incident, ni de fou rire nerveux. Même M. Henri Juramy, le défenseur de Khalki, mit une sourdine à ses calembours. L'accusation avait à parler. On ne l'avait jusqu'ici guère entendue, et l'on pouvait s'étonner de ce « profil bas » tenu par les deux avocats généraux qui avaient choisi de se partager ces lourdes dossiers. C'est une tactique, explique l'avocat général François Rérolle, soucieux, a-t-il dit, de permettre aux accusés de s'exprimer à leur aise.

Il ne s'en est pas privé, broadsword à la main, à joindre policiers et magistrats : « Le ministère public n'a pas bronché, pas plus que le président Thierry Roy, sinon lorsque Khalki l'a accusé de ne pas mener de débat, et mais un règlement de comptes ». Là, il s'est tout juste fâché, comme si une consigne avait été donnée de ne surtout pas réagir, pas même pour défendre l'honneur d'une justice égarée avec une verve certaine. La raison ? L'avocat général Rérolle l'a donnée : « Il ne doit pas être dit que Courtois, Khalki et Thiollet sont entrés dans l'histoire judiciaire dans l'affaire de Poitiers comme des malfaiteurs professionnels. Rien de plus. »

C'est donc presque pour la forme, comme si elle voulait igno-

Après quatre heures de délibérations, la cour d'assises de Loire-Atlantique, dans la nuit du 27 février, a condamné Georges Courtois et Abdelkrim Khalki à vingt ans de réclusion criminelle. Patrick Thiollet a été condamné à la même peine. Yannick Brevet et Cristelle Diallo, complices de Georges Courtois dans des affaires mineures, ont été condamnés à un an et six mois de prison avec sursis. Tous ont bénéficié de circonstances atténuantes. Contrairement aux réquisitoires du ministère public, aucune peine de sûreté n'a été prononcée.

La gravité d'un symbole trop gênant, que l'accusation réclame deux peines de réclusion à perpétuité pour Courtois et Khalki, et une peine de vingt ans assortie de circonstances atténuantes pour Thiollet. Mais très vite, l'avocat général Rérolle suggéra lui-même que leurs actes n'ayant « entraîné aucune effusion de sang », on pourrait baser d'un cran et prononcer des peines de vingt ans assorties d'une période de sûreté de trois ans pour Courtois et Khalki.

D'où venait donc ce malaise, alors qu'on ne cessait de nous expliquer qu'au cours de ces quelques heures de folie, où une cour d'assises entière avait été prise en otage, on l'avait tiré sur des policiers, c'était à la société des hommes qu'on s'est attaqué ?

Des otages, eux-mêmes devenus témoins, avaient, la veille, enfoncé un coin dans les cartrides établies par ces images terribles filmées à l'intérieur de la cour d'assises pendant la nuit du 19 décembre 1985. Des magistrats - dont l'un a rappelé avec force que Khalki ne serait pas dans la box si l'on avait tenu les promesses qu'on lui avait faites - étudiants, jurés et journalistes, ont raconté qu'à aucun moment ils ne s'étaient sentis directement

menacés : « C'était du cinéma pour la télé », dit M. Flasson, alors juré. Ne défaisait-on pas les chaînes des otages que les caméras étaient parties ? Courtois n'a-t-il pas dédicé un code pénal à une étudiante ? Khalki, d'après, ne s'était-il pas endormi, lui, « comme un bébé », au pied du président Bailhache, après avoir soigneusement regouillonné sa grenade et posé un revolver sur un bureau.

« Il n'y a pas de justice vexée » Mais bien plus, c'est leur étonnement qu'ont transmis certains otages lorsqu'ils ont écouté Courtois raconter la prison : « Quand sa fille de trois ans venait le voir au parloir et qu'elle pleurait, Courtois ne supportait pas d'entendre les gardiens dire au bébé de se taire, se rappelle le journaliste Dominique Guillot. Il faut que cela se paie un jour, pensait Courtois. »

M. Jean Damet, le défenseur de Patrick Thiollet, est allé bien au-delà, démontant, pièce par pièce, la gâchette dans laquelle Thiollet a été entraîné, ou s'est lui-même enfilé : celui-ci, depuis l'âge de dix-sept ans - il en a aujourd'hui vingt-sept - de vol en vol, n'a pas connu plus de soixante jours de liberté, gamain abandonné, sans famille, sans visites... « Nous avons de la chance, a plaidé

AGATHE LOGEART.

CORRESPONDANCE

Une lettre de la librairie Ogmios

M. Genevieve Memier, gérante de la librairie Ogmios, nous a adressé la lettre suivante :

Dans la livraison en date du mardi 25 août 1987, M. Edwy Plenel renouvelle son accusation sans fondement, selon laquelle la librairie Ogmios aurait bénéficié d'une « aide matérielle apportée par M. Wahid Gerdji ». Je me vois dans l'obligation d'apporter à nouveau un démenti formel.

Si l'est exact que nous éditons et diffusons des ouvrages de notre courant de pensée, nous avons aussi un département de fabrication graphique à l'usage pour le compte de clients extérieurs (associations, administrations, ambassades, auteurs, éditeurs...), fabrication dans laquelle nous intervenons qu'au niveau technique et non éditorial.

Jamais M. Gerdji, ou toute autre personne, n'a apporté d'aide financière à notre maison. Si une simple relation commerciale constitue une « aide », qu'en est-il des autres fournisseurs de l'ambassade d'Iran ?

Le Monde sur minitel VOTRE PORTEFEUILLE PERSONNEL





# Une semaine africaine

(Suite de la page 9.)

**C**OMMENT, devant ces autostrades fendant les cocotiers, cette noria diurne et nocturne d'automobiles à ceintures de sécurité obligatoires, cette muraille de gratte-ciel moirée, ces supérettes, ces néons - Au bon lait de France - ou - Ya bon Chawarma - (2), ces rafales de congrès internationaux, ces piscines émeraude, ces skieurs nautiques sur la lagune, comment, devant tout cela, ne pas se souvenir de Félix Houphouët-Boigny, en 1958, donnant rendez-vous dans quelques années à Sékou Touré, après le « non » à de Gaulle du dirigeant guinéen ?

Miracle de la décolonisation ou chef-d'œuvre du néocolonialisme, la Côte-d'Ivoire, malgré sa mauvaise passe présente et au-delà du clinquant capitaliste, offre surtout l'exemple d'un des rares pays du tiers-monde ayant réussi à progresser sur des bases agricoles. Les tours, les ponts et les gazons d'Abidjan sont nés de la sueur des planteurs de cacao, café ou ananas. Comme la nouvelle bourgeoisie à la « vie platinée », née elle-même de ce labour, aurait tendance à oublier l'origine rurale de la prospérité, la télévision nationale serine à bon escient, plusieurs fois par jour : « Le succès de ce pays repose sur l'agriculture ». Emblématiquement le nom de la capitale signifie « coupeurs de feuille ». Un éditorialiste, vicieusement sans le savoir, martèle qu'« en Côte-d'Ivoire la terre ne ment pas ».

Et Abidjan, comme pour bien se persuader de sa réussite de simple bourgade érigée seulement en 1934 en chef-lieu colonial, se repasse une fois de plus ses propres images, ronde télévisée d'éclatantes gratte-ciel et de marinas sur fond desquels surgit de temps en temps, dans un halo

d'apparition, le sourire roublard du Vicux - le président Houphouët-Boigny. Aujourd'hui, il préfère le séjour moins trépidant de son Yamoussoukro natal, mué en capitale administrative à coups de montagnes de béton déversées sur la brousse (*Le Monde* du 5 septembre 1987). Il y médite, amer, sur la promesse jamais tenue des Occidentaux de stabiliser les cours des matières premières, car, dans le même temps où les produits de Côte-d'Ivoire ont baissé de 15 %, les prix de ses importations ont augmenté de 30 %... De colère, le Vicux a proclamé un moratoire unilatéral.

La Côte-d'Ivoire n'a pas non plus été toujours raisonnable dans sa frénésie babélique de bâtir, toujours bâtir, plus haut, plus époustouflant. Ainsi cette nation de dix millions d'habitants, dont la moitié seulement doit être chrétienne, a doté sa capitale de « la plus grande cathédrale d'Afrique », inaugurée par Jean-Paul II en personne.

Il faut, pour y croire, voir ce monstre bétonnier, cette idole carthaginoise mal revue par Hollywood, dominant de cent mètres les eaux lagunaires. Le clocher à trois jambes interminables, deux bras courtauds et tête tirée, mi-pharaonique mi-prétorienne, évoque tout ce qu'on voudra sauf la Sainte Trinité, dont, pourtant, il a pour mission de proclamer le triomphal enracinement africain.

1 100 tonnes d'acier, 12 500 mètres cubes de béton officiellement avoués. Y compris sept haubans, symbolisant, nous dit-on, les sept sacrements et les sept vertus cardinales (manquent les sept péchés capitaux, à commencer par l'orgueil), et qui sont là pour arriver au « colosse d'Abidjan » une traîne de béton (en quoi voudriez-vous qu'elle fût ?) de 4 300 mètres carrés sous

laquelle 3 500 fidèles intimidés assistent à la messe face à saint Paul, patron de l'édifice, touché dans son vitrail par le rayon de Damas. De cette salade due à l'« architecte » italien Aldo Spirito, et où rien jamais n'a le goût corsé du catholicisme africain, on émerge tout barbouillé.

Dès que tombe, brutale comme un rideau de théâtre, la nuit tropicale, les trois coups sont frappés à la vitre de votre voiture. C'est l'une de ces exquises prostituées abidjanaises, dont on peut mesurer poignets et chevilles entre le pouce et l'index. En robe-short, un

nœud en satin écarlate dans les cheveux détrepés, Agathe ou Félicienne n'est pas peu fière du brun atténué de son visage. Elle a dû, tout l'après-midi, tartiner son joli museau avec une de ces criminelles crèmes « démaillantantes », tandis que ses concubins carapénnes demandaient, elles, à un soleil presque aussi criminel de les brunir.

Le français des « demoiselles d'Abidjan » ne rappelle pas toujours leurs mines d'oiseaux. A les écouter dans un « maquis » - restaurants où, comme leur nom l'indique, on ne sait jamais ce qui vous attend, - on croirait entendre réciter un manuel de correspondance administrative : « J'ai l'honneur de vous demander du feu... » Ce langage est heureusement parfois mâtiné de ces délicieux à-peu-près, comme le philosophe Jean Grenier en relevait naguère dans le français levantin d'Égypte (3), de l'autre côté de

l'Afrique : « Il m'a promis montres et merveilles » ; « elle travaille chez un commissaire-briseur » ; « Dans un endroit plus sélect, une étudiante nous parlait, elle, du mémoire qu'elle projetait sur « la Charmeuse de Parme »... »

Abidjan la nuit réserve encore bien des surprises, autrement inquiétantes que les entreprises de Félicienne de Treichville ou Sous-sou du boulevard Valéry-Giscard-d'Estaing. Passons sur les agressions de chauffeurs de taxi, inévitables dans une ville où, comme deux continents, s'entrechoquent tant d'argent et tant d'immigrés sans le sou, accourus d'États voisins où, pour ne pas avoir dit « non » à de Gaulle, on n'en est pas moins, trente ans après, dans une déche à la guinéenne.

Mais que dire de ces voitures fouillées à corps par une police sur les dents, à minuit, en revenant d'un « maquis ». « Quest-ce que vous cherchez ? - Des

armes ! - Des armes de chasse ? - Non, des armes pour la politique. » On n'en saura pas plus, si ce n'est que ce sec dialogue nocturne se déroule sur fond de parti unique crispé, de militaires mystérieusement écartés, d'un haut fonctionnaire assassiné nuitamment sur le port et d'un président qui n'a pas la maladie de Bourguiba mais dont personne n'ose rappeler le grand âge.

Le lendemain c'est dimanche, et on oublie tout. La colonie libanaise fond en rangs serrés sur l'hôtel Ivoire, le plus spacieux et le plus fameux complexe commercial et ludique d'Afrique occidentale. Négociants chéites barbus suivis de femmes en fichu et manches longues, elles-mêmes suivies des nounous africaines chargées de la marmaille ; jeunes mariés maronites seuls au monde, comptant à voix haute leurs économies pour s'acheter un appartement à Beyrouth-Est ; paqueux de toutes les confessions beyrouthines pistant des Européennes désœuvrées. Il fallait venir jusqu'ici pour trouver un morceau du Liban d'avant guerre.

Le soir tout le monde se retrouve, chrétiens et musulmans. Blancs et Noirs, Ivoiriens et étrangers, toujours à l'inévitable hôtel Ivoire, pour assister au spectacle de « la Dame de fer et de feu ». Reine Pélégie. Elle n'a pas les attaches aussi fines que telles filles des ruz, mais elle éclate de bonheur dans ses chairs plantureuses, d'où, en compensation, monte une voix ronde, fondante. Expédiée la *Termitière*, ode rituelle au chef de l'État, elle souève comme une plume deux mille spectateurs, avec Ziza.

Tous ces gens, qui montent vite la glace de leur Mercedes quand au feu rouge approche un mendiant, pleurent, rient, jettent des pièces sur scène pour une « étie qui chante le malheur de Ziza, femme noire morte en couches ». Une chieite volée a réussi à escalader la scène pour donner à Reine Pélégie une « robe de La Mecque ». C'en est trop, la salle explose, couvrant le robuste orchestre. Les climatiseurs poussés à mort ne peuvent empêcher que tout finisse dans une touffeur d'étove. On se sent quand même apaisé, comme après l'amour.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(2) Plat Ebansis de mouton à la broche.  
(3) Jean Grenier, *Les Apen-prés*, Ramsay, 52 p.

## ABIDJAN



# CHINE

**CARREFOUR DE LA CHINE** organise « Une journée en Chine à Paris » le 12 MARS 1988. L'histoire et l'actualité de la Chine seront présentées au cours de cinq conférences assurées par les meilleurs sinologues, ainsi que des films documentaires et des renseignements pratiques pour le futur voyageur.

Le programme se déroule au Club des Arts et Métiers, 9 bis, av. d'Iéna, 75008 Paris (métro Iéna). Il est préférable de réserver, toutefois les inscriptions sur place sont acceptées dans la mesure des disponibilités, à partir de 9 h 30.

### PROGRAMME

#### Grande salle

- 10 h La population chinoise, par Pierre TROLLIET, professeur à l'Institut des langues orientales, coauteur de *l'Empire du milliard* (éd. Armand Colin).
- 11 h 15 La vie quotidienne en Chine, par Marie HOLZMAN, journaliste et sinologue.
- 12 h 30 Pause déjeuner (des sandwiches seront vendus sur place).
- 14 h Chine actualité, le point sur la situation politique à Pékin par Patrice DE BEER, correspondant du journal *le Monde* à Pékin de 1984 à 1987.
- 15 h 15 Le journal d'un ethnologue, film de Patrice FAVA, sinologue. Un document unique sur les traditions chinoises telles qu'elles se perpétuent dans les campagnes, les monastères bouddhistes et taoïstes, les montagnes sacrées...
- 17 h Communisme d'hier et communisme d'aujourd'hui par Jean-Luc Domenach, directeur du Centre d'études et de recherches internationales de la Fondation nationale des sciences politiques, coauteur de *la Chine 1949-1985* (éd. Notre Siècle).

#### Petite salle

- Toute la journée et parallèlement au programme de la grande salle : Projections non-stop de vidéos, films, prêts par l'Agence du tourisme de Chine, sur la Chine et ses grands sites touristiques.
- Rencontres Voyageur en Chine, avec la participation de Michel BAGOT, auteur des *Carnets de voyages*, et l'équipe de Carrefour de la Chine.

Stand librairie avec les principaux ouvrages et tous les guides touristiques et cartes géographiques.

Participation aux frais 100 F (50 F pour les voyageurs de Carrefour de la Chine)

Bon à découper et à retourner à : Carrefour de la Chine, 45, rue Sainte-Anne, 75001 Paris.

Je désire recevoir, sans engagement de ma part, la brochure : « CONNAÎTRE ET AIMER LA CHINE ».

Je désire participer au Samedi de la Chine du 12 mars 1988 (ci-joint un chèque de 100 F pour frais de participation aux conférences). Réduction de 50 % pour les voyageurs de Carrefour de la Chine.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : \_\_\_\_\_

Et pourquoi pas vous ?  
Paris-Pékin aller-retour :  
5 500 F



**Carrefour de la Chine**

Connaître et aimer la Chine  
45, rue Sainte-Anne, 75001 Paris  
Tél. 42-61-60-25/42-61-08-28 - Minitel 3615 CDV

### Carnet de route

La plupart des capitales africaines sont largement desservies à partir de Paris ou Marseille par Air France et Air Afrique. Localement les compagnies nationales font le « saut de puce » entre les divers pays. Là où il existe (Sénégal, Congo, Gabon, etc.), le train est un voluptueux moyen de découvrir les paysages, sans parler des idylliques bateaux fluviaux (Sénégal, Zaïre-Congo, etc.). Presque partout le vivre et le couvert sont assurés agréablement, du coûteux palace au burgeois plus abordable. Préférez toujours la panification « riz ou pain » aux « déjeuners tropicaux de la nouvelle cuisine », tels ces terribles « copeaux de carpe au sésame de poivre rose » relevés dans un grand hôtel guinéen...

En Afrique occidentale, il fait chaud toute l'année, la seule période à éviter étant l'hiver (avec ses pluies moites), qui coïncide généralement avec l'été européen. S'il est un conseil à donner au voyageur européen, outre la quinine antipaludéenne, c'est de cesser de se prendre pour Savorgnan de Brazza, avec des tenues de pseudo-explorateur. Il faut s'habiller comme en juillet dans le Midi et bannir les jeans, vite étouffants en Afrique.

Il n'existe pas vraiment de guide récent bien fait sur l'Afrique francophone. L'un d'entre eux, sur la Côte-d'Ivoire, ne donne même pas le chiffre de la population... Pourquoi ne pas passer par la littérature africaine,

souvent descriptive des sociétés locales, avec des notes d'humour, de vie très toniques ? Un duo franco-guinéen, Jacques Chevrier et Amadou Tidiane Traore, va publier chez Hatier un substantiel raccourci anthologique et historique, sous le titre *Littérature africaine* (450 pages), qui est un merveilleux compagnon de route. Et pourquoi ne pas relire André Gide ? Son *Voyage au Congo*, suivi du *Retour du Tchad* (« Idées », Gallimard), conserve sous la patine du dévot un agréable parfum de curiosité érudite. Quant aux hommes d'affaires, ils trouveront quelque pitance dans le *Guide économique des pays francophones 1987-1988* (Africaspice, Ed. Mermon, Paris, 368 p., 90 F).

## En Norvège la nature est reine, tranquillement



« Un pays humain où les êtres et les choses sont en accord avec la nature. »  
« Les mille facettes de la mer et de la montagne : fjords, côtes escarpées, vallées verdoyantes avec cascades, forêts sauvages, glaciers... »  
« En avion, en train, en bateau ou en voiture vous vivrez la vraie nature tout en appréciant les loisirs et l'accueil des Norvégiens. »

Pour recevoir une documentation complète sur la Norvège, les moyens d'accès, les différentes formules de voyage et de séjour, envoyez ce coupon accompagné de 10 F en timbres à Minitel Express-Norvège, B.P. 221, 75865 Paris Cedex 19.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
M. \_\_\_\_\_  
Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : \_\_\_\_\_

Si vous avez un Minitel, composez le 36.16-Code d'accès OTNOR ou VOYAGEL

كندا والجزائر





Le Monde REGIONS

AQUITAINE

La montée du kiwi

20.000 tonnes de kiwis ont été produites en France en 1986, dont 9.920 tonnes en Aquitaine qui en exporte 2.000 tonnes en Allemagne fédérale, aux Pays-Bas et en Italie.

« Le prix payé au producteur varie fortement en fonction des calibres et de la qualité des fruits. En général, il ne doit pas descendre en dessous de 12 F le kilo. Certains disent que le kiwi est « dix fois plus rentable que le maïs ».

CENTRE

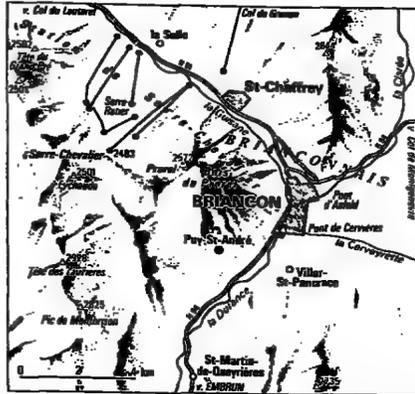
« Vendre » le Val de Loire

En mars et avril prochains, les passages des lignes aériennes entre la France et les Etats-Unis se verront projeter un film de promotion sur la région Centre.

Asses les réalisateurs de ce film ont bâti une intrigue amoureuse qui met en valeur la fameuse « douceur de vivre » du Val de Loire — le film s'appelle « Ailleurs ».

L'extension du domaine skiable de Serre-Chevalier Les coups de force du maire de Briançon

A force de batailler avec l'administration, en une suite d'escarmouches à rebondissements, M. Robert de Caumont, maire de Briançon, vient de gagner une première manche : il a pu inaugurer — dans un fauteuil, car il s'est rompu le tendon d'Achille — le nouveau télésiège qui étend le domaine skiable de Serre-Chevalier sur les pentes sud du Prével (Hautes-Alpes).



Sur les pentes inondées de soleil, les premiers skieurs ont pu goûter à cette nouvelle dénivelée de 300 mètres.

« Cela va créer un appel d'air et permettra de mieux vendre les stations de la Guisane », avance-t-il.

HAUTE-NORMANDIE

Un tramway-métro à Rouen ?

Un tramway à Rouen d'ici à 1995 pour en finir avec les encombrements. C'est ce que propose le SIVOM.

quatre cents personnes à l'heure). « Cela va créer un appel d'air et permettra de mieux vendre les stations de la Guisane », avance-t-il.

A Saint-Chaffrey, où la gestion d'un nouveau téléphérique coûte déjà fort cher depuis deux ans (le précédent avait brûlé), on se montre plus réservé à l'égard des retombées de l'extension brianconnaise.

Clientèle internationale

M. Robert de Caumont, à son habitude, écarte d'un revers les objections d'ordre économique.

dignement la clientèle naturelle des Hautes-Alpes, celle qui vient de Turin, Grenoble, Paris, Marseille, Lille ou Barcelone... »

L'administration, aujourd'hui, en a pris son parti. « Sur le plan écologique, il n'y a rien à dire, reconnaît le sous-préfet, Mme Christiane Barret, qui a travaillé plusieurs années à la direction de la protection de la nature au ministère de l'environnement.

« Avec le télésiège, on gagnera de l'argent l'été, ce qui n'est pas le cas des stations de la Guisane. Nous aurons un restaurant d'altitude à la gare intermédiaire qui pourra faire le plein toute l'année. Nous allons enfin pouvoir recevoir

PAYS DE LA LOIRE

Echanges de vacances

Cinq personnes sur cent seraient prêtes à échanger leur résidence principale ou secondaire durant leurs vacances.

Les limites du consensus

Obstacles institutionnels, pourrait-on dire, enfin. La décentralisation des responsabilités en faveur des collectivités locales devrait s'accompagner d'une réelle déconcentration des interventions de l'Etat.

Le développement local devient donc déjà en ce sens une affaire d'Etat. Cet Etat responsable exclusif des grands aménagements publics et des grandes

Deux rencontres sur la décentralisation Au plus près du terrain

On lui aurait, il y a vingt ou même dix ans, osé penser et proposer que la responsabilité de la construction et de l'entretien des collèges ou des lycées soit confiée non plus à l'Etat mais aux départements et aux régions ?

Le travail de l'OIP permet de mesurer régulièrement et précisément l'importance de cette véritable « révolution silencieuse » : au moins au niveau de la région. Une première série d'enquêtes avait été menée en 1985 ; une deuxième l'a été en 1987, auprès et à la demande de dix-sept régions, afin de mesurer l'état de l'opinion vis-à-vis des institutions régionales et de leur action.

Si ses habitants connaissent encore mal les attributions et parfois les limites territoriales de la région, ils voient en elle, dans leur

majorité, une « unité d'avenir » ; son existence est non seulement reconnue mais défendue, par la droite comme par la gauche ; mieux même, on souhaite généralement que ses compétences soient étendues.

Cette région qui franchit le cap de l'adolescence a pour cela besoin de communiquer, auprès de ses habitants d'abord pour affirmer son identité, renforcer les liens d'appartenance ; à l'extérieur ensuite pour se faire reconnaître et assurer sa promotion.

Conclusion de René Rémond, président de la Fondation nationale des sciences politiques : « On assiste bien à l'apparition d'une structure et d'une conscience nouvelle avec cet ancrage de la région qui n'est plus un sujet de discorde mais un élément de

consensus, la diversité régionale devenant un facteur de l'unité nationale » ; phénomène qu'Alain Lancelot, directeur de l'Institut d'études politiques de Paris, caractérise, pour sa part, comme une « revanche des Girondins » dans une France qui reste, il est vrai, largement jacobine.

Etat et collectivités locales

Le colloque réuni quelques jours auparavant au Sénat par la Fédération nationale des élus socialistes avait, sur ce même sujet de la décentralisation, un objectif plus vaste et plus politique.

A première vue, en effet, le développement local est de plus en plus une affaire... locale. A l'heure de la crise, explique Gérard Seumade, président du conseil général de l'Hérault, les collectivités locales prennent tout naturellement en charge leur espace économique, car c'est à ce niveau que jouent le plus aisément la solidarité, ce que s'exprime « une citoyenneté active et moderne », que peuvent être le plus efficacement accompagnées

les mutations économiques et les actions de promotion de l'emploi.

Cela dit, communes, départements ou régions rencontrent dans leurs démarches plusieurs obstacles encore mal surmontés. Obstacles financiers, d'abord. Bernard Bioulac, président du conseil général de Dordogne, explique très concrètement les difficultés qu'il rencontre pour attirer de nouveaux investisseurs ou favoriser le développement des entreprises locales.

Obstacles culturels au sens large du mot, comme le note Jean Gatal, ancien secrétaire d'Etat, qui met l'accent sur la difficulté, même si l'on dispose des aides financières nécessaires, de trouver les entrepreneurs susceptibles de les utiliser. « Il faudrait réfléchir très en amont et voir quelles sont sur ce point les lacunes de notre système éducatif. »

au-delà, de la répartition de la taxe professionnelle et de la réforme des finances locales qui est ainsi posée. Une remise à plat de l'ensemble du système fiscal s'impose, estime Pierre Bérégovoy, ancien ministre des finances.

« Il faut concevoir de réelles communautés rurales capables de faire leurs propres choix économiques et d'aménagement », déclare Pierre Mauroy, ancien premier ministre.

« Sous le titre La Région en L, Annick Percheron, responsable de l'Observatoire interrégional de la politique, créé en 1985 par le CNRS et la Fondation nationale de sciences politiques (71, boulevard Raspail, 75007 Paris), vient de publier un livre dans lequel elle reprend et analyse les enseignements tirés des enquêtes qui ont été conduites dans les régions en 1986 (168 p., PUF éd., 95 F).

en France, International Exchange Organisation (I), qui a pour objet l'échange de maisons le temps des vacances.

Pourquoi en effet laisser votre domicile libre pendant un mois de vacances et payer l'hôtel ou une location sur la Côte d'Azur, ou aux abords d'un lac écossais ?

« Une semaine de vacances dans les Alpes contre huit jours d'été dans un studio de La Baule, c'est facile à réaliser. On vous demande seulement de remplir un questionnaire décrivant photos à l'appui, votre habitation, son équipement et son environnement (forêt, mer, proximité de commerces, des lieux de loisirs)...

Y. R. (\*) International Exchange Organisation, 1, rue de Basse-Creuse, 44000 Nantes (tél. 40-57-07-27).

PICARDIE

Pour aider les chercheurs

Des chercheurs de l'Université de technologie de Compiègne dans l'Oise et cinq sociétés viennent de créer DIVERGENT (Diversification et génération d'entreprises), société anonyme au capital de 305 000 francs.

Les projets dont s'occupe DIVERGENT sont donc aussi ceux qui se situent trop en amont du secteur économique pour trouver des appuis dans le système financier classique.

M. C.

GASTRONOMI

BELLES DE NUIT POUR LES DINE-TARD

MURANTS

## DANSE

« La Légende des quarante-sept samouraïs »

### Un Japon béjartissime

Ou un Béjart japonissime. Une belle histoire d'honneur, de vengeance et de mort, racontée par le Tokyo Ballet.

Il est un talent que nul ne conteste à Maurice Béjart, c'est celui du coup de théâtre qui déclenche le magique « il était une fois ». Nous sommes à Tokyo en 1988. Musique rock, kyrielle de postes de télévision vomissant des torrents d'images, jeunes gens vêtus de blanc s'agitant par secousses. Un menu serviteur de kabuki voilé de noir apporte au chef de la bande un sabre. Soudain éclate sur tous les écrans l'émblème japonais, soleil rouge sur fond blanc; puis tout disparaît comme par enchantement, tandis que s'élève une déclamation de kabuki et qu'apparaissent les somptueux personnages d'une cour de légende.

On a dit : Béjart adaptant un kabuki pour le Tokyo Ballet, c'est comme si un metteur en scène japonais venait monter le Cid à la Comédie-Française (les Quarante-Sept Samouraïs, c'est pour les Japonais comme le Cid, plus les Trois Mousquetaires, plus Cyrano de Bergerac).

Phagocyter une tradition occidentale

Le paradoxe va plus loin. En amont, il y a l'étonnante volonté nipponne de phagocyter une tradition purement occidentale, le ballet classique. De fonder, en 1964, une troupe nationale, le Tokyo Ballet, dont les plus grands succès seront le Lac des cygnes, Giselle, la Belle au bois dormant, et qui fera très bonne figure sur le plan international. En aval, la partition de la Légende des quarante-sept samouraïs a été commandée à Toshiro Mayuzumi : plus hollywoodien, on meurt. Quant aux décors et costumes si « authentiquement » japonais, ces paravents magnifiques kimono brodés, ils sont l'œuvre du Portugais Nino Cortes-Real. On finit par se demander si le plus japonais de l'affaire n'est pas



COURTALY/EMERSON

Tokyo Ballet au Palais des congrès

Maurice Béjart, dont on connaît de longue date l'attrait pour l'Orient.

Il est recommandé d'arriver au théâtre un peu en avance pour lire attentivement le résumé de l'action dans le programme. Il y a beaucoup d'épisodes et de personnages, principaux ou secondaires, on risque de se perdre. Comme souvent chez Béjart, le présent se mêle au passé, certains rôles sont dédoublés et d'autres fondus — le chef de bande moderne vu au prologue remonte le temps et entre de plain-pied dans la légende, vous l'avez deviné.

En gros, il s'agit d'une affaire d'honneur, de vengeance et de mort. Un seigneur a tiré l'épée contre un

méchant provocateur dans l'enceinte du palais, c'est défendu, il doit se faire hara-kiri (dire seppuku, c'est plus branché). Après moult péripéties, ses vassaux fidèles réussissent à avoir la tête du méchant, l'ombre du vengé s'en ira satisfaite mais les vengeurs devront se faire seppuku.

#### Un élégant désespoir

Les scènes s'enchaînent avec fluidité, séparées par des rideaux variés, tantôt en bandes horizontales tirées par de glissants serviteurs noirs, tantôt chantant du ciel comme seuls savent chuter les rideaux de soie, avec une sorte d'élégant désespoir. Les femmes, dames de la cour, suivantes, putains, arbres, ont la grâce un peu maniérée des estampes japonaises; les hommes forment une troupe homogène, on n'y voit guère de ces différences de taille qui font souvent ressembler les troupes occi-

dentales à des familles Dalton. La chorégraphie est du bon Béjart de série, ses orientalismes nous sont assez familiers pour ne pas vraiment nous dépayser.

Le rôle du jeune homme moderne — chef des samouraïs — a visiblement été taillé sur mesure pour Eric Vu-An, qui alterne dans la série de représentations avec deux solistes japonais. Nous y avons vu Chikahisa Natsuyama, de technique très correcte mais manquant d'énergie et de présence, qu'Eric Vu-An possède assez pour lui en rendre. Dans le rôle important de l'espion aux gages du méchant, on remarque le très fin, très malin et très bon danseur Shiro Mizoshita. Parmi beaucoup de belles images, on n'oublie pas l'assaut final des samouraïs sur fond de grand ciel noir à pois blancs (il neige) et leur héroïque seppuku collectif.

SYLVIE DE NUSSAC.

\* Palais des congrès, jusqu'au 6 mars.

## Calendrier

### PARIS

Caprice. — Une création de Rio et Dancoines, notre plus éminente troupe baroque. Chorégraphe de Françoise Lancelot. François Raffinot et Andrea Francaloni, musiques de Monteverdi, Rebel et Mozart.

\* Bouffes du Nord, de 4 à 13 mars. Tél. : 42-39-34-50.

Pick Up Company. — Leader : David Gordon. New-Yorkais, il a travaillé avec l'avant-gardiste Yvonne Rainer puis réglé des ballets pour de nombreuses troupes américaines et européennes; il a récemment tourné un film avec Baryshnikov.

\* Centre Pompidou, de 2 à 6 mars. Tél. : 42-77-12-33.

Ballet du Louvre. — Encore Giselle, mais avec Noëlle Pontalis et Laurent Hilaire, de l'Opéra.

\* Théâtre de Nanilly, le 27 février. Tél. : 46-37-05-50.

Danses singulières. — Une série qui se déroulera jusqu'en juin. Sidonie Rochon ouvre le feu avec Soles (1); Dominique Brun suit avec Mit de passe (2).

\* Espace Kiron, (1) de 1<sup>er</sup> au 5 mars, (2) de 3<sup>es</sup> au 12 mars. Tél. : 43-73-53-00.

Chambers. — Les sélections de la découverte, le lundi à 18 h 30.

Le 25 février, Pas-de-deux possible, par Gilbert Decosey et Jean-Pierre Thomas. Le 7 mars, la compagnie Ellen Cornfield de New-York.

\* Ménagerie de verre, 27 février et 7 mars. Tél. : 43-38-33-44.

### RÉGION

Liqueurs de chœur. — Une création d'Angèle Préjocaj, qui ose « réactualiser l'idée selon laquelle l'école se dégage et se consacre différemment, alors qu'il s'agit de s'en saisir, de le canaliser pour le transformer dans une œuvre ». Châteauneuf.

\* Centre de danse contemporaine d'Angers, les 4 et 5 mars. Tél. : 41-88-71-58.

Ballet de l'Opéra de Nantes. — Condamnée aux divertissements lyriques comme beaucoup de ses concurrents, cette troupe a décidé de prendre un peu d'air d'aujourd'hui. Elle présentera en novembre dernier un très attachant spectacle (œuvres de Doris Humphrey, Pierre Darda et Thierry Malandain) : on lui fait donc confiance pour ce nouveau programme, signé Didier Merle, Maguy Marin et Jean-Paul Gravier.

\* Opéra de Nantes, 4, 5 et 6 mars. Tél. : 40-99-36-78.

## MUSIQUES

### Le Festival d'automne, horizon 1989

#### Création, création chérie...

Les projets du Festival d'automne, section musique, sont déjà arrêtés pour 1989. Soucieux de « rendre à César ce qui est à César » et de signaler avec munificence ce que le festival doit aux créateurs, M. Michel Guy, directeur général et fondateur de ces manifestations, a décidé de passer commande à trente et un compositeurs français et étrangers. Certains (comme Dufourt, Kurtag et Ligeti) s'étant refusés, ce sont vingt-cinq œuvres qui seront créées à l'automne du bicentenaire de la Révolution : un opéra sur les Contes des mille et une nuits, de Philip Glass et Robert Wilson, treize ans après Einstein on the Beach; la suite de Licht, l'opéra cosmique de Stockhausen; une œuvre pour piano et ensemble instrumental de Pierre Boulez, ainsi que la version pour flûte solo et ordinateur 4X d'Explosante-fixe et celle (vingt-quatre heures après le Festival de Metz) de Visage nuptial en cinq mouvements; une Intégrale Sade de Bussotti, en souvenir du scandale de la Passion selon Sade (1965); le

spectacle lyrique l'Opéra de la Bisette, de Landowski et Arrabal, mise en scène de Götz Friedrich; des pages pour formations diverses de John Adams, Gilbert Amy, Apercis, Berio, Anthony Braxton.

Dusapin, Dutilleul, Eloy, Manoury, Messiaen, Nono, Steve Reich, Takemitsu, Xenakis, de l'Allemand Helmut Lachenmann et du jeune Italien Marco Stroppa. Enfin, Cecil Taylor et Roger Woodward se débiteront mutuellement des œuvres pour un ou deux pianos.

On retrouve ces deux formidables pianistes créateurs au programme du Festival d'automne 1988, avec notamment, le 7 octobre, l'exécution de la Sonate de Baroque par Woodward. Les manifestations de l'année débiteront le 23 septembre par la création française de Montag aus Licht, la première journée de l'opéra de Stockhausen dont la version de concert aura, a priori, été donnée à Cologne (le 7 avril), Amsterdam, Francfort, et la version scénique créée à la Scala et mai. D'autre

part, le compositeur allemand s'est lui-même chargé de découper son œuvre pour instruments solistes ou petits ensembles en dix concerts qui composeront, du 26 septembre au 6 octobre, un grand cycle de musique de chambre. Les œuvres — parmi lesquelles trois créations mondiales et douze créations françaises — s'y enchaîneront sans entracte et seront interprétées par les collaborateurs habitués du musicien : son fils Markus, trompettiste, la clarinetiste Suzanne Stephens, la flûtiste Kathinka Pasveer, etc.

Outre le soixantième anniversaire de Karlheinz Stockhausen, Josephine Markowitz, sans qui rien de ce programme musical n'existerait, n'a pas oublié de fêter en automne prochain les quatre-vingts ans d'Oliver Messiaen : concerto de l'Intercontinental et de la femme du musicien, la pianiste Yvonne Loriod, avec, le 26 novembre, la création mondiale d'un vitrail et des ossements.

A. R.  
\* Festival d'automne, 156, rue de Rivoli, 75001. Tél. : 42-96-12-27.

## ARTS

### Un entretien avec Antoni Tapies

#### Le « maître à peindre »

(Suite de la première page.)

— On a dit de vous, parfois, que vous étiez un artiste religieux — et vous venez vous-même de faire allusion à l'art religieux. Acceptez-vous cette définition ?

— Oui, à condition d'y apporter quelques précisions et de distinguer religion et sentiment religieux. Les religions institutionnalisées ou officielles n'ont pas l'exclusivité des sentiments religieux. Il n'est pas nécessaire d'être attaché à un culte déterminé pour éprouver de telles émotions. Il y a quelques années, tout propos religieux, toute allusion au mysticisme, étaient jugés réactionnaires. Il n'en est plus de même désormais. On a vu des hommes de science faire appel à la connaissance mystique. Oppenheimer mentionne les Vedas, Niels Bohr, citer le taoïsme dans son bilan. A force de pénétrer plus avant dans l'analyse de la matière, il semble que l'on doive ainsi parvenir à une sorte d'expérience mystique. Je crois que mon travail s'est fortement inspiré de ces démarches scientifiques qui conduisent leurs auteurs, par exemple, vers les sagesses extrême-orientales. On peut appeler cela un matérialisme spirituel. Ce matérialisme-là est proche des habitudes mentales des peuples primitifs.

#### Le sorcier et le magicien

— Vos œuvres elles-mêmes, parce qu'elles évoquent l'art rupestre, ont assimilé ces références primitives.

— Absolument. Tous les mouvements de l'avant-garde de notre siècle se sont débarrassés du besoin de pratiquer une peinture documentaire et ont de la sorte retrouvé les vrais motifs artistiques, qui sont

étroitement liés à la magie, aux pouvoirs hypnotiques, aux pouvoirs de guérison même. J'aimerais que mes tableaux soient chargés d'une puissance telle qu'ils puissent guérir par application contre le corps ou la tête. Qu'ils soient véritablement. Les effets de l'œuvre d'art sont très semblables à ceux qu'obtient le sorcier ou le magicien. L'artiste ne travaille pas simplement pour décorer les murs des appartements mais pour agir sur les gens, sur la société, et une de ces façons d'agir doit pouvoir influencer le corps physique et l'esprit. On peut dire aussi de l'artiste qu'il travaille pour communiquer aux gens une réalité en dessous de celle qu'ils voient.

— Les expressionnistes allemands américains avaient des convictions assez proches de celles que vous exprimez.

— Mais ils les ont manifestées autrement, à l'aide d'autres procédés. Cependant, il est vrai que j'éprouve le sentiment d'une grande proximité avec les œuvres de Motherwell, ou de Rothko.

— Rothko est un coloriste, alors que vous humanisez bien des couleurs, en dehors des terres, des rouges ou des noirs. Pourquoi ce refus de la couleur ?

— Il ne vous semble pas qu'il y a bien trop de couleurs partout, des couleurs criantes, dans les magazines, les photographies, la télévision ? Si je n'emploie que peu de couleurs, c'est là encore par souci de ne pas me laisser distraire. Pour aller à l'essentiel.

— D'un point de vue simplement technique, comment obtenez-vous les surfaces grises, en terre, que l'on observe dans la plupart de vos tableaux ?

— Je suis parti de l'idée que la peinture à l'huile était une prali-

que anachronique, liée à la volonté de représentation du monde dans ses détails et dans une perspective. Alors j'ai voulu mélanger à la peinture des poudres, et particulièrement de la poudre de marbre. La peinture ne convenait pas comme agglutinant, j'ai cherché des résines chimiques. Maintenant, ça marche, et je maîtrise l'épaisseur, la densité et le mouvement des dessins que je peux tracer dans ce matériau, tantôt plus pathétiques, tantôt plus lyriques. J'ai appris plus tard que je n'avais pas inventé cet usage de la poudre de marbre et que les peintres à fresque l'avaient pratiqué bien des siècles avant moi.

— Il arrive que j'utilise d'autres éléments, du bois, des tissus, de la terre que je fais tomber d'un tamis sur la surface enduite d'une résine. Pour cela, je dois évidemment travailler à l'horizontale.

#### Collages et assemblages

— Depuis quelque temps, votre activité de sculpteur a pris un développement considérable. Est-ce une façon de continuer la peinture par d'autres moyens ?

— C'est venu un peu comme ça, naturellement. J'ai commencé à gonfler un peu mes tableaux, avec des collages, des assemblages d'objets, et puis, finalement, c'est devenu un objet tridimensionnel, c'est-à-dire une sculpture.

— Et pourquoi la terre cuite et non le fer ou le bronze ?

— Avec la terre cuite, je retrouve le sens tellurique qui vient des origines de l'art. Il faut se souvenir que la céramique est une des techniques les plus anciennes, et l'une des plus durables. Anecdote, j'en suis sûr, je dois dire que c'est un

sculpteur. Eduardo Chillida, qui m'a conseillé d'utiliser cette terre que l'on appelle la terre chamottée.

— Dans vos sculptures, comme dans vos derniers tableaux, un objet réapparaît très fréquemment : c'est le pied. Pourquoi cette étrange obsession ?

— Je ne sais pas exactement. Je ne travaille pas avec un dictionnaire des symboles, mais avec des symboles qui me sortent du ventre, alors... Mais les symboles du pied et de la marche sont très riches de sens. Et il ne faut pas oublier que j'aime mettre en valeur des thèmes ou des objets méprisés. Or qu'est-ce qui semble plus méprisable, justement, que les pieds ou les chaussures ? Peu m'importe de magnifier les grands thèmes de la philosophie, ou les grands personnages ; moi, je préfère magnifier des choses triviales et quotidiennes. Et il serait facile d'aller de ce goût vers une méditation sur l'insignifiant, vers le fait que nous sommes tous faits de la même poussière, sans privilèges ni différences.

— Voilà à nouveau un propos d'assez tonalité bien religieuse...

— D'une religion laïque si l'on peut dire, d'une religion au sens étymologique du terme, qui relie l'homme à tout ce qui est, à l'universel, à une grande cosmologie. Au fond, un tableau en soi n'a aucune valeur, ce n'est qu'un article, un truc, un tour de magie que nous exécutons pour surprendre les gens et attirer leur attention. Ce qui compte vraiment, c'est ce qui y a derrière le tableau.

Propos recueillis par PHILIPPE DAGEN.

\* Galerie Lelong, 13 et 14, rue Tétarès, jusqu'au 10 avril.

MERCREDI

L'INSOUTENABLE LEGERETE DE L'ETRE

un film de PHILIP KAUFMAN

سكيا في الجبل

هنا من الاصل

Spectacles

théâtre

Samedi 27 - Dimanche 28 février

SPECTACLES NOUVEAUX

EN ATTENDANT... LA COLLECTION ITALIENNE OU L'ENJEU... JE NE SUIS PAS RAPPAORT... LE TRANSCRIBU... ON NE BADINE PAS AVEC L'AMOUR... L'ETALON OR... CONTES D'IVER... LE VÉRITABLE SAINT-GENESIS... COMÉDIE ET MARTYR... AU HEC FIN... BLANCS-MANTEAUX... CAPE JEDGAR... CARRÉ DE LA GARE... EDGAR ET... RELAIS MONTMONTANT... MUSIC-HALL... AU GRAND REEF... BATAILAN... BOUTEUS DU NORD... CRYPTÉ SAINT-AGNES... DEJAZZ-TLP... LICKERNAIRE... OLYMPIA... TROIS JOURS DE BIEN-ÊTRE... LES ballets... CENTRE GEORGES-POMPIDOU... CENTRE MANDAPA... PALAIS DES CONGRES... THEATRE DE LA BASTILLE... ALBAROS présente PRUCNAL A LA CIGALE

Les opéras

OPERA DE PARIS... THEATRE DE PARIS... LE TRANSCRIBU... ON NE BADINE PAS AVEC L'AMOUR... L'ETALON OR... CONTES D'IVER... LE VÉRITABLE SAINT-GENESIS... COMÉDIE ET MARTYR... AU HEC FIN... BLANCS-MANTEAUX... CAPE JEDGAR... CARRÉ DE LA GARE... EDGAR ET... RELAIS MONTMONTANT... MUSIC-HALL... AU GRAND REEF... BATAILAN... BOUTEUS DU NORD... CRYPTÉ SAINT-AGNES... DEJAZZ-TLP... LICKERNAIRE... OLYMPIA... TROIS JOURS DE BIEN-ÊTRE... LES ballets... CENTRE GEORGES-POMPIDOU... CENTRE MANDAPA... PALAIS DES CONGRES... THEATRE DE LA BASTILLE... ALBAROS présente PRUCNAL A LA CIGALE

La Cinéma

PALAIS DE CHAILLOT... SAMEDI... L'Or de blackoma... DEMANCHE... Les Cavaliers... CENTRE GEORGES-POMPIDOU... SAMEDI... Les femmes s'en balancent... DEMANCHE... Crème Doctor's Mannequin... SALLE GARANCE CENTRE GEORGES-POMPIDOU... SAMEDI... Trente ans de cinéma espagnol... DEMANCHE... Trente ans de cinéma espagnol... VIDÉOTHÈQUE DE PARIS... SAMEDI... Paris en chantier... DEMANCHE... Paris en chantier... LES exclusivités... LES AILES DU DESIR... L'AMÉRIQUE DU NORD... ANGEL HEART... L'ARBE DU DESIR... AU REVOIR LES ENFANTS... L'AVENTURE INTERIEURE... LES AVENTURES DE CHATELAIN... BABY BOOM... MENI LA MALLÉE... BERNADETTE... CARAVAGGIO... CHAMBRE AVEC VUE... COBRA VERDE

cinéma

LA COLOMBE SAUVAGE... CROQUÉLE D'INDÉE... LE DERNIER EMPEREUR... DERY DANCING... EL SUR... ENFANT ENNOYÉ... LES GENS DE DUBLIN... ENFANTS... GARDENS OF STONE... LA MAISON DE JEANNE... MAURICE... NEUF SEMAINES ET DEMIE... NOCES EN GALILEE... LES FILMS NOUVEAUX... A NOTRE REGRETTABLE... LA MORT D'IVAN ILLITICE... LE PACTE... LA PASSERELLE... PARIS EN VISITES... LUNDI 29 FÉVRIER... On ne badine pas avec l'amour

LE NOM DE LA ROSE... PRICK UP YOUR EARS... LE PROVEUR... RETOUR SUR TERRE... ROBOCOP... LES SAISONS DU PLAISIR... SENS UNIQUE... SOIGNE TA BROUETTE... SOUS LE SOLEIL DE NATOR... SUR LA ROUTE DE NABOH... MA VIE DE CHIEN... LA MAISON ASSASSINÉE... NEUF SEMAINES ET DEMIE... NOCES EN GALILEE... LES FILMS NOUVEAUX... A NOTRE REGRETTABLE... LA MORT D'IVAN ILLITICE... LE PACTE... LA PASSERELLE... PARIS EN VISITES... LUNDI 29 FÉVRIER... On ne badine pas avec l'amour

9 NOMINATIONS AUX CESARS

- MEILLEUR FILM... MEILLEUR RÉALISATEUR... MEILLEUR SCÉNARIO ORIGINAL... MEILLEUR JEUNE ESPOIR MASCULIN... MEILLEURE PHOTO... MEILLEUR MONTAGE... MEILLEUR DÉCOR... MEILLEURS COSTUMES... MEILLEUR SON... MEILLEUR FILM ÉTRANGER... MEILLEUR SCÉNARIO ORIGINAL... Au revoir, les enfants... LION D'OR VENISE 87... PRIX LOUIS DELLUC... PRIX MELIÉS 87... PRIX FRATERNITÉ MRAP... PRIX DE LA CRITIQUE AMÉRICAINE... MEILLEUR FILM ÉTRANGER

2 NOMINATIONS AUX OSCARS

- MEILLEUR FILM ÉTRANGER... MEILLEUR SCÉNARIO ORIGINAL... Au revoir, les enfants... LION D'OR VENISE 87... PRIX LOUIS DELLUC... PRIX MELIÉS 87... PRIX FRATERNITÉ MRAP... PRIX DE LA CRITIQUE AMÉRICAINE... MEILLEUR FILM ÉTRANGER

On ne badine pas avec l'amour. Alfred de Musset. Jean-Pierre Vincent. THEATRE DE SARTROUVILLE. Coproduction Théâtre de Sarrouville. Maison de la Culture du Havre. Comédie de Genève. A 15' de la gare Saint-Lazare et navette gratuite. Du 26 février au 6 mars à 21 h (dimanche à 15 h - relâche lundi). Réservations 39 14 23 77.

PRUCNAL A LA CIGALE. à partir du 10 mars 20h30. Loc: 3 FNAC et AGENCES.



# Sports

## Les XV<sup>es</sup> Jeux olympiques d'hiver de Calgary

### Le festival des compétitions « off »

Les Jeux possèdent, comme les grands festivals cinématographiques, leurs compétitions « off ». A côté des épreuves reconnues, il existe ainsi des rencontres sportives qui n'ont pas droit au label officiel. Ici, elles se déroulent des épreuves de démonstration. Leurs participants accompagnent les délégations officielles mais ne défilent pas lors de la cérémonie d'ouverture.

Pendant la première semaine à Calgary, le curling a permis aux lanceurs de pierres de montrer leur talent. Les Norvégiens, chez les hommes, et les Canadiens, chez les femmes, ont ainsi glané des succès d'estime.

Le ski acrobatique a pris la relève en deuxième semaine. Les épreuves de bosses, disputées sur les pentes du mont Allan, après les courses des « grands », ont enthousiasmé un public nombreux. Les pirouettes, après des sauts à ski, ont impressionné les spectateurs présents au parc olympique.

Dans ces disciplines, ainsi que dans le ballet, les Français se sont distingués. Edgar Grosjeon et Raphaële Monod, en bosses, se sont classés respectivement troisième et deuxième. Didier Meda a été le deuxième voltigeur du saut, et Christine Rossi a remporté le ballet. Des succès

qui ne provoquent pas un engouement semblable à celui réservé aux champions décorés de médailles estampillées.

Le patinage de vitesse sur courte piste, troisième des sports de démonstration, ne semble pas connaître la même ferveur de la part du public. Malgré la gratuité d'accès, la foule n'a pas envahi la patinoire du Centre Max-Bell pour encourager hommes et femmes à rivaliser de rapidité sur des distances de 500 mètres ou 1 000 mètres. Au pays où la glace est reine, on accorde moins d'importance à ce genre de manifestation qu'aux compétitions officielles disputées sur l'anneau olympique.

Dans leur souci d'occuper un maximum les quinze journées prévues au programme de ces Jeux, les organisateurs ont passé dans la réserve des sports encore marginaux. Le public ne les a pas entièrement suivis.

Avant les Jeux d'Albertville en 1992, les instances du Comité international olympique doivent se pencher sur le sort de ces épreuves de démonstration. Garderont-elles leur statut mineur ou accéderont-elles au rang de disciplines à part entière ? Le débat reste ouvert.

S. B.

### SKI ALPIN : l'échec des Françaises Un manque de classe

La Suisseuse Vreni Schneider a réussi à Calgary le même exploit que sa compatriote Marie-Thérèse Nadig à Sapporo (1972), l'Allemande de l'Ouest Rosie Mittermaier à Innsbruck (1976), et Hannu Weazel, du Liechtenstein, à Lake-Placid (1980) : gagner deux titres olympiques en ski alpin. Victorieuse en slalom géant le 24 février, la skieuse d'Elm a remporté une seconde médaille d'or, le 26 février, en slalom spécial. Dans cette dernière course des Jeux, la meilleure Française, Dorota Mogore, s'est classée huitième. Pour la première fois depuis Squaw Valley (1960), aucune tricolore n'est donc montée sur les podiums olympiques alpins.

CALGARY de notre envoyé spécial

Dans l'argot du ski alpin, une « valise » ne désigne pas un bagage, mais une défaite avec une lourde différence de secondes à l'arrivée. Patricia Chauvet a donc quitté le mont Allan, vendredi 26 février, avec une « valise » dans chaque main : 4 sec 07 de retard dans la première manche, 3 sec 31 dans la seconde du slalom spécial olympique. Dur ! Un méchant fardeau pour quitter ses premiers Jeux alors qu'elle avait rêvé de revenir chargée de métal plus ou moins précieux.

La Française était en effet une prétendante au podium, au même titre que les concurrentes qui y sont effectivement montées. Pour sa première saison en coupe du monde,

Patricia avait réalisé des performances qui la plaçaient parmi les meilleures slalomeuses. Cinquième à Courmayeur, deuxième à Piancavallo, troisième à Saas-Fee, la voilà pourtant seulement quatorzième à Naldis.

« L'an passé, elle courait sur le circuit de Coupe d'Europe. Au début de la saison, elle n'était pas sûre d'être retenue dans l'équipe de Coupe du monde. Après, elle ne savait pas trop si elle viendrait aux Jeux. Arrivée à Calgary, elle s'est retrouvée dans la peau d'une favorite. Cela ne lui était jamais arrivé. Elle a été étonnée par l'événement. Gilles Mazzèga, entraîneur national de l'équipe féminine, n'a pas d'autre explication à la contre-performance de la Briançonnaise.

« Le stress des Jeux » peut effectivement avoir contrarié les ambitions de Patricia Chauvet, qui, à vingt et un ans, prendait son premier bain olympique. Dans le cas des autres postulantes françaises à une médaille, cet argument n'est plus valable : Catherine Quittet, Carole Merle, Christelle Guignard, Dorota et Margo Mogore avaient toutes une expérience de ce type de grand rendez-vous quadriennal.

#### Il faut de la force dans les cuisses

Pourquoi ont-elles raté celui de Calgary comme celui des championnats du monde de Crans-Montana l'an passé ? La première raison qui vient à l'esprit est leur inadaptation à la neige artificielle sur laquelle elles n'ont aucun entraînement spécifique. Extrêmement dur sans être de la glace, ce revêtement composé d'un agglomérat de billes minuscules exige un grand dynamisme dans la conduite des skis. Un microscopie permet d'expliquer le phénomène : la glace formée par la neige naturelle est hérissée de pointes qui permettent aux carrés des skis de mordre par simple inclinaison des genoux vers l'intérieur des virages ; la neige artificielle forme une sorte de tôle ondulée sur laquelle les skis n'accrochent qu'avec un appui brutal.

Bref, il faut de la force dans les cuisses. Carole Merle ne s'estreint

à une préparation physique que depuis le début de la saison. Les articulations de Catherine Quittet sont tellement lâches qu'elle souffre sans arrêt des tendons, et encore plus sur neige dure », reconnaît Gilles Mazzèga. Selon lui, les problèmes physiques des Françaises sont directement liés à leur cursus scolaire : « Le lycée d'été de Montiers est très bien pour faire pousser le bac aux filles qui entrent dans l'équipe vers quinze ans. Mais à dix-huit ans, quand elles se retrouvent en Coupe du monde, elles ont pris du retard techniquement, mais aussi physiquement, car on ne les a pas fait travailler sur leurs points faibles à l'école. Il faut trouver une solution, sinon l'écart avec les autres pays ne fera que se creuser. »

Le bac ou la médaille en quelque sorte. Le débat n'est pas nouveau. Pourtant, l'entraîneur ne pense pas que l'origine de la contre-performance globale de son équipe soit directement liée à la neige ou au matériel. « Elles avaient en des résultats en Coupe du monde dans des conditions ou moins aussi délicates. Elles sont arrivées à Calgary pleines d'ambitions. Et elles ont mal skié, sauf Carole Merle dans la descente du combiné - résultat dont hélas ! elle ne pourra bénéficier à cause de sa chute dans le slalom. C'est difficile à analyser. On aurait dit qu'elles appuyaient sur l'accélérateur mais qu'elles n'avancèrent pas, parce qu'elles n'embrayaient pas sur l'événement. Malheureusement, il ne peut y avoir que des motifs psychologiques à ce comportement. On va avoir une sérieuse explication avant les prochaines épreuves de Coupe du monde. Et il faudra essayer de traiter le mal d'une manière ou d'une autre. Pourquoi pas la sophrologie ? » Reste que Gilles Mazzèga a du mal à cacher sa déception : « Dans trois disciplines, on était capable de monter sur le podium. Pour cela peut-être faudrait-il aux membres de cette équipe une classe intrinsèque qui leur fait manifestement défaut.

ALAIN GIUAUDO.

### SKI DE FOND : un entretien avec Jean-Paul Pierrat La fin de l'école unique

Pour la première fois dans l'histoire des Jeux olympiques, le programme des épreuves de ski de fond est divisé en deux parties distinctes. Les unes sont dépeignées en technique classique (5 kilomètres et 10 kilomètres dames, 15 kilomètres et 30 kilomètres hommes) où les skis glissent dans des traces. Les autres en technique libre sur une piste lissée. Il s'agit du 20 kilomètres dames et du 50 kilomètres hommes programmés le samedi 27 février. L'ancien champion français Jean-Paul Pierrat analyse les deux styles.

CALGARY correspondance

« Pourriez-vous décrire sommairement les deux styles ?

« Très schématiquement, la technique classique (pas alternatif) s'apparente aux mouvements d'un cross-country sur des skis, avec une progression parallèle des jambes. La technique libre est moins naturelle. Elle équivaut à du patinage sur des skis.

« Comment est-elle apparue ?

« Le pas de patineur s'est répandu rapidement depuis 1982. Certains représentants des pays nordiques ont milité pour son interdiction en course au nom du respect de la tradition. Il s'en est suivi une polémique parfois délicate. Le problème a été résolu à partir de la Coupe du monde 1986, dont le calendrier était composé pour moitié d'épreuves classiques et pour moitié d'épreuves libres. Le critère est alors revenu. Il était impossible d'empêcher cette évolution. La technique de patinage fait que les temps de course sont abaissés de 5 à 10 %.

« Pourquoi est-il interdit de s'être pas révéler plus tôt ?

« L'arrivée d'une nouvelle génération d'engins de damage dans les années 70 explique tout. Ils permettent de tracer des pistes plus larges. Les skis pouvaient alors librement diverger. Avant, le neige fraîche se trouvait à proximité immédiate des rails où on glissait, ce qui interdisait tout appui à l'arrière.

« Le matériel a suivi cette évolution. Cela n'apparaît pas de manière évidente à un œil non exercé.

« Il existe d'abord une différence de longueur des skis : 2,10 m pour les garçons, 2 m pour les filles en classique. C'est une moyenne. En libre, il faut réduire ces dimensions de 10 centimètres. En revanche, les bâtons sont plus longs en libre qu'en classique : de 25 à 30 centimètres. Différence aussi dans le spatule. Elle est plus basse et arrondie sur un ski de libre pour un meilleur ramené en fin de geste. En alternatif, la taille de la spatule est liée au fait qu'elle sert à guider le ski dans la trace.

« Les mouvements du patinage provoquent des appuis latéraux dynamiques et violents. Pour répondre à ce phénomène, on a mis au point des skis plus rigides et plus durs en incorporant de fines lamelles de zirconium - un aluminium trempé - surtout dans la partie centrale. Au début, certains fabricants ont expérimenté des carres, mais ils se sont rendus compte qu'elles nuisaient à la glisse.

« Toujours pour la même raison, le couple chaussettes-fixations a évolué avec des tiges plus hautes, pour que la cheville soit bien tenue, et des semelles plus rigides. Ce dernier principe s'applique aussi au ressort de la fixation, car le ski doit revenir plus rapidement sous le pied à la fin du geste du patinage.

« Il faut certainement s'attendre à une évolution plus nette du matériel dans les prochaines années, car les fabricants n'ont pas encore développé, par manque de temps, les recherches effectuées en laboratoire.

« Quelles ont été les conséquences sur les skieurs eux-mêmes ?

« Leur entraînement n'a pas fondamentalement changé, car le type d'effort reste le même. En revanche, la différence de gestes implique une préparation musculaire spécifique. Le pas du patineur exige davantage de puissance des jambes, d'où une forte musculature des quadriceps.

« Apparemment le travail estival comportait énormément de séances de marche rapide avec des bâtons, agrémentées d'exercices de foulées bondissantes. Désormais, le ski à roulettes entre pour 30 %, contre 15 % auparavant, dans la quantité de travail, car les nouveaux modèles permettent de simuler très exactement le pas du patineur sur le macadam.

« Le ski de fond est-il engagé dans la voie de la spécialisation ?

« Personnellement je ne le souhaite, mais cette hypothèse est probable. La génération actuelle de fondeurs est née avec le pas alternatif ; elle n'a pas complètement exploré, loin de là, toutes les possibilités du pas de patineur.

« Il faut préciser que ceux qui ont voulu se spécialiser ont échoué. Par exemple, il y a deux ans, la RDA évitait les courses en classique. Ses représentants ont quand même été battus dans les épreuves libres.

« La vérité ne s'est pas encore dégageée. On ne sait pas de quoi sera fait demain. On imagine que le pas de patineur serait le domaine privilégié des grands gabarits. L'italien De Zolt, avec son format de poche, apporte un équilibre contre-exemple. Il joue de son rapport poids-puissance qui est, en fait, le moteur essentiel du skieur de fond.

Propos recueillis par LIBERT PARRAGO.

### Le doublé de Vreni Schneider

CALGARY de notre envoyé spécial

Il faudrait applaudir des deux mains à la performance de Vreni Schneider. C'est un beau doublé qu'elle a réussi en remportant les slaloms géant et spécial de Calgary. Pourtant, on reste seulement bouche bée devant la performance rare.

La surprise ne doit rien à la personnalité de la championne helvétique. Elle est transparente comme une eau de torrent. Rien à voir avec les deux divas du ski suisse, les Tigri et Wittli, avides de publicité personnelle. Vreni est simple. Fillette, elle gardait les vaches dans les alpages des Grisons. Jeune femme, elle fait du trikot en écoutant de la musique classique. Une championne sans histoire, en quelque sorte.

Mais une championne pas tout à fait comme les autres. Car son ski n'a pas grand-chose de féminin. L'influence de frères derrière lesquels elle a commencé à dévaler les pentes, sans doute. En tout cas, sa technique est beaucoup plus proche de celle de la « bombe » italienne Alberto Tomba que de celles de la Yougoslave Svet ou de l'Allemande de l'Ouest Kinshtofer avec lesquelles elle a partagé le podium du slalom, vendredi à Naldis.

Economie des mouvements de buste, attaque frontale des pistes, puissance du travail des jambes : exactement ce qu'il fallait pour s'imposer dans les conditions particulières du mont Allan. Mais ce n'est pas un hasard : Vreni domine aussi le Coupe du monde dans les spécialités où elle a remporté la médaille d'or. Reste donc à savoir si elle est le prototype définitif des futures championnes. Le ski féminin y gagnerait en efficacité ce qu'il y aurait perdu de charme.

A. G.

### HOCKEY SUR GLACE : l'URSS championne

#### Le réveil canadien

En dominant l'équipe de Suède (7-1), la formation soviétique a, vendredi 26 février, virtuellement gagné le tournoi olympique de hockey sur glace. Les joueurs aux habits rouges ont remporté leur septième victoire en sept matchs.

Autre participant à cette poule finale, les Canadiens sont enfin sortis de l'ombre en battant, le même jour, les Allemands de l'Ouest (8-1).

CALGARY de notre envoyé spécial

Les éditorialistes canadiens fulminent. Ils reprochent à longueur de colonne aux organisateurs de ne pas programmer les rencontres de hockey de leur équipe nationale à « des heures respectables », à savoir 18 h 30. Ils critiquent aussi les représentants européens des médias qui ne prennent pas assez au sérieux les joueurs à la feuille d'érable.

Au pays du hockey roi, on s'occupe mal d'être traité au même rang que la Suisse ou les nations scandinaves. On s'oppose surtout contre ces étrangers venus des terres lointaines, capables de mettre en échec les joueurs au maillot rouge et blanc.

Mais l'équipe olympique qui s'impose parfois, « de peine et de misère », selon les termes d'un journaliste québécois, est bien loin d'égaliser celles des prestigieuses vedettes qui bercent les rêves des enfants cana-

diens. Dans ce pays, les professionnels de la Ligue nationale de hockey (LNH) assurent le spectacle. Ce sont eux qui, plusieurs soirs par semaine, font vibrer des centaines de milliers de spectateurs au rythme de leurs rapides attaques.

Hélas ! Wayne Gretzky, la star des Oilers d'Edmonton, le holdie Mario Lemieux ou le gardien Patrick Roy, devenu célèbre après avoir admis qu'il parlait aux poteaux de sa cage, ne figurent pas dans la sélection nationale. Pourtant, le règlement du CIO autorise depuis 1986 la participation des joueurs professionnels aux Jeux. Mais des questions financières n'ont pas permis à cette décision d'être suivie d'effet.

Pour le patron de la LNH, le toupissant John Ziegler, la quête d'une hypothétique médaille aurait signifié « 10 millions de dollars de revenus en moins par semaine... simplement pour la billetterie ». Un manque à gagner difficilement envisageable pour des clubs qui payent leurs joueurs à prix d'or. Donc, pendant les Jeux, les matchs de la Ligue continentale, pour le plaisir des amateurs.

Seule étoile à avoir fait passer les sentiments patriotiques avant les dollars, Randy Gregg, des Oilers, a accepté de participer au tournoi. Ce médecin de trente et un ans a volontairement choisi à la fin de la dernière saison de voir son salaire divisé par dix pour pouvoir défendre les couleurs de son pays. Déjà membre

de l'équipe olympique qui terminera quatrième aux Jeux de Lake-Placid en 1980, l'ancien fondeur a voulu à nouveau tenter l'aventure.

Il a retrouvé un ancien membre de son club, le gardien Andy Moog, qui s'est retrouvé l'équipe nationale parce qu'il se désespérait dans son rôle de remplaçant. Pour lui, une grande chaîne canadienne de magasins d'alimentation a accepté de payer un salaire annuel de plus de 100 000 dollars, à condition qu'il se prête à quelques séances publicitaires.

Autour de ces joueurs connus, le responsable de la formation nationale, Dave King, a rassemblé des universitaires, des juniors et quelques vétérans comme le Québécois Serge Boisvert, à la recherche de contrat en Europe. De longs mois d'entraînement et une victoire contre les Soviétiques lors du Tournoi des Iroquois, en décembre dernier, avaient conforté les assurances de Dave King.

#### « Tous les enfants jouent »

Les premiers matchs disputés à Calgary ont ébranlé cet optimisme. L'entraîneur a dû reconnaître que ses lignes d'attaque étaient un peu faibles. « C'est dur pour les nerfs de ne pouvoir marquer facilement », expliquait Boisvert après un match insipide face à l'équipe de Suisse. Déçu de ne pas trouver le moyen d'envoyer la rondelle au fond des filets, les joueurs canadiens ont fait porter leurs efforts sur les affronte-

ments physiques et les petits coups de crosse généralement distribués.

Au fil des rencontres, le responsable de la formation a modifié la distribution de ses joueurs. Il a surtout tenu compte de hockeyeurs ébranlés par une épreuve qui ne s'avérait pas aussi simple qu'ils l'avaient cru. « Nous jouons à Calgary devant nos partisans. C'est une chance unique et nous devons en profiter », reconnaît l'ancien gardien Gord Sherven.

Pour les fans canadiens, les membres de l'équipe ont augmenté leur rapidité sur la glace. Ils ont aussi fait tourner un peu plus le palet. Le résultat est apparu, vendredi 26 février, au cours de la rencontre qui opposait les Canadiens aux Allemands de l'Ouest. En marquant trois buts lors de la seconde période, les hommes de Dave King semblent s'être placés sur une nouvelle voie.

Samedi 27 février, ils doivent encore jouer de la même façon s'ils veulent l'emporter sur les Tchécoslovaques qu'ils rencontreront dans le grand Saddledome de Calgary. Ils ne peuvent se permettre de faiblir alors que la médaille est presque en vue. Trop de citoyens du pays hôte des Jeux attendent enfin l'exploit de leurs protégés.

« Au Canada, tous les enfants jouent au hockey », assure Claude Vilgrain, le seul joueur de couleur de l'équipe. Cet Haïtien de vingt-cinq ans, qui a appris à patiner à Québec lorsque ses parents sont venus s'installer dans la cité de nord, espère faire plaisir « aux p'tits ».

SERGE BOLLOCH.

### Les résultats

#### Biathlon

Résultats 4 x 7,5 km  
1. URSS, 1 h 22 min 30 s ; 2. RFA, 1 h 23 min 37 s ; 3. Italie, 1 h 23 min 51 s ; 4. France, 1 h 30 min 22 s.

#### Hockey sur glace

Poule finale  
Canada bat RFA ..... 8-1  
Tchécoslovaque bat Finlande ..... 5-2  
URSS bat Suède ..... 7-1  
Classement. - 1. URSS, 8 pts ; 2. Finlande, 5 ; 3. Suède, 4 ; 4. Canada, 3 ; 5. RFA et Tchécoslovaque, 2.

#### Patinage de vitesse

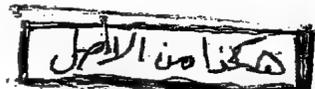
1 000 mètres féminin  
1. C. Rothenburger (RDA), 1 min 17 s 65 (record du monde) ; 2. K. Kania (RDA), 1 min 17 s 70 ; 3. B. Blair (Etats-Unis), 1 min 18 s 31.

#### Ski alpin

Slalom spécial  
1. Schneider (Sui.), 1 min 36 s 69 ; 2. Svet (Youg.), 1 min 38 s 37 ; 3. Kinshtofer-Gastelin (RFA), 1 min 38 s 40 ; 4. Tialka-Mogore (Fr.), 1 min 39 s 86.

#### Sports de démonstration

SKI ARTISTIQUE  
Ballet dames  
1. C. Rossi (Fr.) ..... 45,8 pts  
2. J. Bucher (EU) ..... 44,0 pts  
3. C. Kissling (Suisse) ..... 43,2 pts  
Messieurs  
1. Reiterberger (RFA) ..... 46,6 pts  
2. Spina (EU) ..... 45,6 pts  
3. Kristiansen (Norv.) ..... 44,0 pts  
7. Labouret (Fr.) ..... 42,3 pts





# Revue des valeurs

## BOURSE DE PARIS

Le recul de 1 % enregistré le vendredi 26 février n'aura pas réussi à effacer les gains accumulés depuis le lundi 22 février. Cette quatrième semaine de hausse se termine sur une progression de 2,6 %, ce qui, tout en étant très honorable, est « modeste » par rapport aux trois précédentes (+ 10 %, + 4 %, + 4,5 %). Le mouvement s'essouffie, mais nous avons assisté à une consolidation très satisfaisante, commentait un agent de change. Pour l'ensemble des opérateurs, l'évolution en soi devient plus raisonnable, se faisant à présent par paliers. Chaque hausse a été suivie d'un mouvement de stabilisation ou de légère baisse, ce qui a permis de consolider la progression. Mais cela reste fragile et aucune véritable orientation ne se dégage. Sur le marché, les avis sont partagés quant à l'évolution prochaine.

La prudence reste de mise, surtout à la lecture de la position de place du mois de février. La position acheteur, malgré le regain d'activité, n'a quasiment pas évolué par rapport à celle de janvier. Elle est de 3,5 milliards de francs, contre 3,1 milliards précédemment. Elle représente tout juste trois jours de Bourse sur le marché à règlement mensuel. En revanche, la position vendeur a doublé, atteignant 1,2 milliard contre 769 millions de francs. Un élément qui permet de dire que les investisseurs restent sceptiques sur l'avenir. Et pourtant, le volume des transactions est demeuré important toute la semaine, dépassant 1,4 milliard de francs en moyenne chaque jour sur le marché à règlement mensuel. Les échanges se sont concentrés sur quelques valeurs, si bien que, « pour le reste, on a dû mal à trouver du papier », reconnaît un gérant de portefeuille.

Quoi qu'il en soit, à l'issue de la semaine, les opérateurs demeurent sereins, constatant que toutes les ventes se sont faites sans précipitation et qu'elles ont été très bien absorbées. De plus, l'activité s'est transformée sensiblement des titres « opérationnels » vers certaines valeurs parmi les plus cotées. De là à dire qu'il n'y a plus d'offre publique d'achat, ce serait exagérer. La bataille autour de la prise de contrôle de la Télématique ou est la preuve. Schneider a placé la barre très haut, à la fin de la semaine, en proposant de racheter à 5 500 F l'unité

## Une consolidation satisfaisante

710 000 titres. Le groupe que préside M. Didier Pincus-Valemeulle a choisi, pour l'instant, de contraindre la proposition de Fransatome. Faite quarante-huit heures plus tôt, elle portait sur l'acquisition de 825 000 actions Télématique au prix de 4 300 F.

Autre feuilleton, mais sans rebondissement, celui de Bénédictine. N'ayant pas eu notification de l'autorisation ministérielle pour le lancement d'une OPA par Martini et Rossi, la Chambre syndicale des agents de change a décidé de prolonger la proposition de rachat faite par Rémy et associés, qui devait s'achever le 29 février. Toutefois, elle précise avec prudence qu'« un avis définitif sera connu en tant que de besoin la recevabilité de l'OPA concurrente de la société SAF Martini et Rossi et le nouveau calendrier de l'OPA initiale de la société Rémy et associés ». En revanche, elle précise, vendredi, les modalités de l'offre d'achat de Bénédictine, faite par le britannique Mosley Wolf Combining and Spinning. L'acquisition de 42 000 titres se fera au prix unitaire de 258 F.

### Les boyaux dans

Les rumeurs de rachat circulent encore autour de titres comme Luchaire, DMC et Compagnie du Midi. Toutefois, si certains évoquent un désengagement éventuel d'Época Bertrand Faure de Luchaire, d'autres préfèrent imputer la progression de ce titre à une forte décote. En revanche, malgré le système de défense anti-OPA à laquelle procède le groupe de M. Bernard Paglay et absorbant toute ses finaux, l'action Midl continuait d'être achetée. Il en était de même pour DMC. Le groupe textile prépare une contre-offensive en renforçant son actionnariat. A cette occasion, un groupe suisse, appelé Fincom, pourrait rejoindre les alliés de la firme à l'occasion d'une augmentation de capital.

## Semaine du 22 au 26 février

Et ce souci de renforcement des boyaux dans le retour chez tous les groupes privés ou récemment privatisés. Ainsi, la Générale des caux et Saint-Gobain ont conclu un accord qui permet de se désengager de son activité BTP réalisée à travers de la SCE. Il conviendrait surtout de protéger les actionnaires à devenir le principal actionnaire de l'autre avec 9 % des parts. Ce souci de renforcement de l'actionnariat stable peut expliquer en partie la remontée des cours des privatisés, notamment de CCF, Jéoli, pour la première fois depuis le 28 octobre, le portefeuille type d'un petit porteur de titres d'entreprises privatisées a dépassé son niveau de départ, c'est-à-dire celui calculé au prix de l'offre publique de vente de chacune d'elles.

L'effet OPA aura eu aussi une conséquence étonnante sur les opérations de report. Les vendeurs à découvert de titres Martini, par exemple, n'ont pas pu trouver d'actions pour se racheter ou pour les livrer. Même en payant un départ de plus de 200 F au prix de titres évanouis, il n'y avait pas de titres disponibles pour régulariser la situation. Pour la Générale de Belgique, il manquait, selon certaines rumeurs, près d'un million d'actions.

Parmi les autres opérations de la semaine, on notait sur le marché un regain d'intérêt pour les valeurs bancaires. Ces dernières avaient pâti plus que les autres du krach du 19 octobre. Des blocs de contrôle étaient également cotés. Yves Rocher a ainsi acquis 56,55 % de Petit Bateau Valois, tandis que le belge L'œuvre Group s'est porté acquéreur de 50,6 % des Biscuits Poil.

Enfin, l'indice CAC de la Compagnie des agents de change a réussi à franchir le seuil des 300 qu'il avait frôlé le vendredi 19 février. Il clôture la semaine à 305,5 points. Où se situe son prochain seuil de résistance ? Les avis divergent. Les regards restent surtout fixés sur New-York et sur l'évolution de Dow Jones. Une chute brutale de ce part pourrait affecter ce marché qui, en convalescence, demeure fragile.

DOMINIQUE GALLOS.

## BOURSES ÉTRANGÈRES

### NEW-YORK

Une forte résistance

Des ventes bénéficiaires se sont produites cette semaine sur le marché new-yorkais à l'approche de la zone sensible des 2 051 points, niveau le plus élevé retrouvé après le grand krach. Elles ont été assez bien absorbées en général mais les gains initiaux ont quand même été érodés. Vendredi soir, l'indice des industrielles s'établit à 2 023,21 points (contre 2 014,39 le 19 février).

La prudence l'a donc emporté. Mais le climat, toutefois, reste à l'optimisme autour de « Big Board ». Tout concourt à entretenir la confiance : la progression du PNB pour le quatrième trimestre 1987 (+ 4,5 %), les perspectives économiques satisfaisantes pour 1988, la baisse des taux. Seule ombre au tableau : la situation est trop bonne, le FED ne descendra probablement pas sa politique de crédit.

	Cours 19 fév.	Cours 26 fév.
Alcoa	45 1/4	45 1/2
Allegheny-USA	73 5/8	74 1/4
ATT	29 1/2	29
Boring	47 7/8	47 1/2
Chase Man. Bank	23 1/4	24 1/2
De Post de New York	84 1/2	84 1/2
Eastman Kodak	42 3/8	42 5/8
Exxon	42 3/4	41 1/4
Ford	44 3/4	43 5/8
General Electric	43 1/4	43 1/4
General Motors	69 1/4	69 1/8
Goodyear	57 7/8	58
IBM	113 3/8	115 1/2
ITT	46 3/8	46 7/8
Mobil Oil	44 7/8	45 5/8
Pfizer	52	53 1/4
Schlumberger	36	34 1/4
Texas	42 3/4	42 7/8
Union Carbide	23 1/4	23 1/8
USX	33 1/4	32 1/4
Westinghouse	39 5/8	39 3/4
Xerox Corp	56 1/4	56 7/8

### LONDRES

Plus 3 %

Enfin une bonne semaine au Stock Exchange londonien. Encouragé par le rapport optimiste de conjoncture publié par le patronat, le marché a progressé sensiblement et, malgré quelques ventes bénéficiaires enregistrées vendredi, il a monté de 2,97 %.

La demande étrangère s'est étoffée. Elle s'est surtout intéressée aux fonds d'Etat. L'espoir d'un allègement de la fiscalité, dont le chancelier de l'Échiquier pourrait faire état lors de la présentation du prochain budget, l'annonce d'une forte progression du PIB au 4<sup>e</sup> trimestre 1987 et la publication des premiers résultats de l'exercice écoulé par plusieurs grands groupes (ICI notamment), résultats très bons dans l'ensemble, ont également encouragé la Bourse à grimper.

Indice « FT » du 26 février : industrielles, 1423,7 (contre 1382,6) ; mines d'or, 244,9 (contre 267,3) ; fonds d'Etat, 90,03 (contre 89,50).

	Cours 19 fév.	Cours 26 fév.
Beecham	457	459
Bovril	356	364
Brit. Petroleum	251	252 1/2
Charter	295	298
Courtauld	302	313
De Beers (*)	3 7/8	9 1/8
Free Gold (*)	11 3/8	10 1/8
Glaxo	10 9/64	10 35/64
Gl. Univ. Stores	16 5/8	16 3/4
Imp. Chemical	10 31/64	10 11/16
Shell	10 35/64	10 7/32
Unilever	489	494
Victors	156	165 1/2
War Low	38 9/32	38 15/16

(\*) En dollars.

### FRANCFORT

Fermé

Le mouvement de hausse, amorcé la semaine précédente, s'est poursuivi en s'accroissant. D'un vendredi à l'autre, les valeurs allemandes ont monté de 4 % environ.

La détente des taux d'intérêt, la stabilité du dollar, enfin le rapport encourageant de l'Institut économique IFO sur le climat dans l'industrie occidentale ont favorisé une reprise des achats.

Indice de la Commerzbank le 26 février : 1 391,5 (contre 1 349,4).

	Cours 19 fév.	Cours 26 fév.
AEG	212,50	229,90
BAFAG	225,50	245,60
Beier	255,50	265,40
Commerzbank	216,80	232,70
Deutschebank	418	438
Hochtief	248	255
Karstadt	39	410
Mannesmann	119,50	121
Siemens	379	396,50
Wolfsgruppen	237,50	246,50

### TOKYO

Au-dessus des 25 000 points

Parcours sans faute cette semaine encore pour la Bourse de Tokyo, qui en a profité cette fois pour repasser la barre des 25 000 points. Samedi matin, elle a bondi sa treizième journée de hausse aussi active, ce qui ne s'était pas produit depuis 1961.

Indice du 27 février : Nikkei 25 284,87 (contre 24 773,41) ; général 2 077,84 (contre 2 031,90).

	Cours 19 fév.	Cours 26 fév.
Aiat	820	513
Brigadier	1 420	1 390
Canon	1 850	1 110
Fuji Bank	3 380	3 440
Honda Motor	1 460	1 520
Mitsubishi Electric	2 300	2 320
Mitsubishi Heavy	685	637
Sony Corp.	4 850	4 870
Toyota Motor	2 070	2 210

## ICI : résultats historiques, (scène II)

Communiqué de victoire à Millbank, le vendredi 26 février, au siège social londonien des Imperial Chemical Industries (ICI), premier groupe privé de Grande-Bretagne et désormais quatrième chimiste mondial devant Dupont de Nemours (Etats-Unis) : le premier en tout cas à lever le rideau sur ses performances de 1987.

La firme annonce en effet pour la deuxième année consécutive des résultats historiques. Son chiffre d'affaires atteint le niveau inédit de 11,12 milliards de livres (+ 10 %) et son bénéfice avant impôts 1,3 milliard de livres (+ 29 %). Les profits nets s'élevaient à 780 millions de livres (+ 38,4 %). La dividende net est augmentée de 14 % à 41 pence. Cette poussée ne provient pas seulement de la conjoncture très porteuse en général pour la chimie en 1987. Ici a très largement profité de ses récentes acquisitions qui, globalement, sur les 11 % de croissance en volume en ont représenté 5 %. Ainsi les comptes de Glidden, la fabrique de peintures américaine rachetée en juin 1986, ont été intégralement consolidés. Le chiffre d'affaires consolidé de cette division (1,2 milliard de livres) a bondi (+ 65,8 %) et son bénéfice brut a presque doublé (92 millions de livres contre 47 millions). A un degré moindre, dans la mesure où l'opération de rachat a eu lieu en cours d'année, l'essai est réussi. Le remplaçant de Sir John Harvey Jones compte bien qu'en 1988 le groupe améliorera encore ses performances. Jamais deux sans trois ?

ANDRÉ DESSOT.

## Mariages en série

Pour les entreprises aussi, le mariage redevient une valeur sûre. D'après PF Publications, une société d'informations spécialisée dans le domaine des fusions et acquisitions, le nombre et la valeur des opérations de rapprochement de sociétés a triplé en 1987 par rapport à 1986. L'étude annuelle de cet organisme évalue en effet à 915 le nombre des transactions réalisées l'an dernier en France (contre 284 en 1986). Il y aurait eu ainsi 29 offres publiques d'achat ou d'échange (contre 11) et 54 cessions de blocs d'actions (contre 29). Ce mouvement de reconstruction des frontières du capital des entreprises françaises devrait se poursuivre, voire s'accroître. PF Publications prévoit une croissance du nombre des transactions d'ici à 1992 de l'ordre de 30 % à 40 % par an.

Les premières indications pour le mois de janvier 1988 confirment cette hypothèse. PF Publications a relevé le mois dernier 144 transactions (dont 33 acquisitions ou cessions de sociétés cotées), avec un fort accroissement des opérations impliquant

901 millions de livres (+ 19,1 %) de chiffre d'affaires. Mais ces brillants résultats n'occultent pas ceux des autres divisions. La pétrochimie et les matières plastiques, malgré une légère baisse des ventes en valeurs (2,78 milliards de livres contre 2,81 milliards), ont dégagé 56,6 % de profits en plus (310 millions de livres). La chimie des spécialités a elle aussi sécrété beaucoup plus de bénéfices (+ 25,3 %) qu'en 1986, soit 208 millions de livres avant impôts. La pharmacie a continué de s'étoffer (1 105 millions de livres contre 1 047 millions de chiffre d'affaires) avec un taux de rentabilité accru (27,9 % contre 27,4 %). Seul point noir, les engrais, encore déficitaires. Mais l'hémorragie est maintenant sous contrôle (4 millions de livres de pertes contre 21 millions).

Singulièrement, c'est en Europe continentale que les profits des ICI ont le plus augmenté (+ 37,3 %) pour atteindre 184 millions de livres. A cause de l'affaiblissement du dollar, le bénéfice du groupe en Amérique du Nord a progressé plus lentement (+ 21 %) à 271 millions de livres). Aux Etats-Unis, seuls le chiffre d'affaires et le bénéfice se sont accrus de 2,20 %.

Bref, pour M. Denis Henderson, le nouveau président des ICI en place depuis le 1<sup>er</sup> avril 1987, l'essai est réussi. Le remplaçant de Sir John Harvey Jones compte bien qu'en 1988 le groupe améliorera encore ses performances. Jamais deux sans trois ?

Dans ces conditions, le conseil en matière de fusions et acquisitions devient une activité vers laquelle les banques d'affaires traditionnelles, mais également d'autres intervenants, tentent de se développer. Les parts de marché ont considérablement évolué depuis 1986, estiment les auteurs de l'étude de PF Publications. Parmi les plus actifs, ils citent les départements « M et A » (merger and acquisition) de Paribas, le CCF, Worms et C<sup>o</sup>, Lazard, Goldman Sachs et le Crédit suisse First Boston. PF Publications doit rendre public, lors d'un séminaire à Paris le 16 mars prochain, le classement exhaustif des dix premières banques d'affaires en France.

### Métallurgie

#### construction mécanique

	26-2-88	Diff.
Alpi	261,50	+ 35,40
Avions Dassault-B.	876	- 29
De Dietrich	1 887	+ 32
FACOM	689	+ 29
Fives Li	182	+ 2,30
Marine Weidel	275	+ 40
Penhoët	320	+ 40
Peugeot SA	961	+ 17
Sagem	1 481	+ 21
Saules-Châtillon	396	+ 6,40
Stnair	350	+ 1
Valéo	55	+ 5

#### Produits chimiques

	26-2-88	Diff.
Inst. Métrieux	3 428	+ 125
Lab. Bell.	1 298	+ 133
Roussel UC	639	+ 139

#### Bâtiment, travaux publics

	26-2-88	Diff.
Auxil. d'entr.	885	- 15
Boygues	895	- 37
Ciments Français	868	+ 9
Dumez	579	+ 30
GTM	529	+ 64
J. Lafarge	731	+ 8
Lafarge	1 215	+ 5
Maisons Pétrix	57	+ 3,80
Poliet et Chausson	439	+ 13,30
SCREG	565	- 60

#### Valeurs diverses

	26-2-88	Diff.
Aacor	379	- 6
Agence Havas	529	- 12
Arjomari	1 964	+ 114
Bic	555	+ 15
Bis	1 010	- 15
COIP	868	- 7
Club Méditerranée	450	+ 5,50
Enel	2 252	- 251
Europe	442	+ 2
Hachette	1 845	+ 150
L'Asie	209	- 11
L'Oréal	2 916	+ 176
Navigation Mixte	879	- 9
Nord-Est	196	+ 4,90
Parsons	2 750	+ 215
Saint-Gobain	432	+ 6
Sauflot	575	+ 45
Sklia Romagnol	785	+ 55

## LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	22 février	23 février	24 février	25 février	26 février
RM	1 812 222	1 680 619	1 457 023	1 812 222	1 237 061
Compt.					
R. et obl.	7 139 791	8 247 611	9 081 453	7 139 791	7 131 961
Actions	706 259	148 340	161 786	706 259	222 202
Total	9 658 272	10 076 570	10 700 262	9 658 272	8 591 224

## INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)

	107,6	107	106,6	109	-
Françaises	107,6	107	106,6	109	-
Etrangères	106,7	106	106	106,4	-

## COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1987)

	111,7	109,7	110,4	112,7	111,3
Tendance	111,7	109,7	110,4	112,7	111,3

## (base 100, 31 décembre 1981)

	306,3	306,9	301,8	305,3	305,5
Indice gén.	306,3	306,9	301,8	305,3	305,5

## MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 26 février 1988

COURS	ECHÉANCES			
	Mars 88	Jun 88	Sept. 88	Déc. 88
Premier	-	-	-	-
+ haut	103,45	102,30	101,70	-
+ bas	103,25	101,95	101,45	-
Dernier	103,35	102,10	101,65	-
Compensation	103,35	102,10	101,65	106,95

Nombre de contrats : 60 499.

### Pétroles

	26-2-88	Diff.
Elf-Aquitaine	265,50	+ 7,50
Esso	281	+ 2
Exxon	239	- 6
Parafina	1 750	inch.
R.P. France	53	+ 4,50
Primagaz	615	+ 19
Raffinage	88	+ 6,30
Royal Dutch	658	- 3
Soprop	270	+ 12
Total	353	+ 21

#### Filatures, textiles, magasins

	26-2-88	Diff.
Agache (Fin.)	1 500	- 90
BHV	310	+ 21,50
CFAO	1 365	- 22
Danart-Serviposte	1 850	- 40
Darty	338	+ 20
DMC	945	+ 34
Gabriel Lallouette	340	+ 85
La Redoute	2 240	- 100
Nouvelles Galeries	394	+ 52
Printemps	434,50	- 0,50
SCOA	43,20	+ 4,20

#### Valeurs à revenu fixe

	26-2-88	Diff.
4 1/2 % 1973	1 589	- 26
CFAO	191,85	+ 0,30
PME 10,6 % 1976	182,33	+ 0,33
8,80 % 1977	127,80	+ 2,14
10 % 1978	181,70	+ 0,40
9,80 % 1978	181,70	+ 0,40
9 % 1979	99,96	+ 0,86
10,80 % 1979	183,77	- 0,52
16,20 % 198		

LEUROMARCHÉ

Première américaine pour le Crédit national

L'endettement extérieur des entités françaises bénéficiant de la garantie de la République s'est réparti en 1987 de la façon suivante sur le marché international des capitaux: 1,765 milliard de dollars des Etats-Unis, 70 millions de livres sterling, 185 milliards de yens, 1,266 milliard de francs suisses, 902 millions de deutsche marks, 13,2 milliards de francs belges, 3,74 milliards de francs luxembourgeois, 4,756 milliards de francs canadiens et 480 millions d'ECU. Ces indications seront publiées cette semaine dans le prospectus d'une transaction qui ouvre la porte du plus grand marché du monde au Crédit national.

La présence d'un emprunteur français sur le marché américain des capitaux est un événement. Le dernier emprunt de type "junk" effectué par un débiteur de l'Hémisphère romaine a eu lieu en novembre 1985. Cela donne d'autant plus de relief à la nouvelle transaction du Crédit national, qui, sous la garantie de la République française, accède à un mode de financement particulièrement simple. Ce lundi sera lancé à New-York un programme de medium term notes (MTN) portant sur 300 millions de dollars qui pourra être tiré en devises des Etats-Unis ou en toute autre monnaie.

La formule va permettre au Crédit national de se procurer des fonds pour des durées allant de neuf mois à quinze ans sous des formes les plus variées, tant en ce qui concerne la taille des émissions que la nature des instruments ou le mode de rémunération, taux fixe, coupon zéro ou taux variable. La base de référence pour les instruments à taux flottant est elle-même liée au gré du Crédit national. Elle pourra être internationale (le Libor familial de l'investissement) ou nationale (Bourse de Paris). Les commissions qui seront retenues par les banques dépendent de la durée des instruments: elles s'étagèrent de 0,125 % à 0,6 %. L'emetteur sera en relation constante avec les trois firmes re-

mes pour ce programme: First Boston Corporation, Merrill Lynch Capital Markets et Shearson Lehman Hutton.

C'est la première fois qu'un débiteur français a recours à cette solution, qui, grâce à sa souplesse, permet de prendre avantage des occasions de swap qui se présentent. Une émission obligataire ne pourrait guère fournir cette possibilité en raison même de sa taille.

On se garde généralement de traduire l'expression américaine de "medium term notes" qui n'a pas d'équivalent direct en français. Les billets des institutions financières spécialisées (BIFS) sont, sur le marché parisien, les titres de créances négociables qui se rapprochent le plus de ces notes américaines.

Les emprunts subordonnés sont un sujet de préoccupation majeur

pour les banques françaises. Tout porte à croire que cette catégorie d'emprunts sera sous peu considérée comme du quasi-capital. Mais on ignore encore dans quelles conditions cela sera possible. Ce n'est pas avant le mois de juin que la Commission bancaire devrait faire paraître ses directives à ce sujet. La plupart des banques attendent en conséquence le début de l'été pour solliciter le marché international des capitaux. Le risque est donc grand d'une inondation soudaine d'emprunts subordonnés pour le compte de débiteurs français. Quelques établissements ont décidé de prendre les devants. Il est frappant de constater que leurs prévisions diffèrent sensiblement entre eux et que ceux qui pourraient être retenus par les autorités. Leurs divergences de vues sont reflétées dans les conditions de leurs emprunts.

Une clause de suspension

Certains, les plus restrictifs, ont inclus une clause de suspension de paiement d'intérêt, un élément déterminant qui conduit à renchérir le coût d'un emprunt. Cette clause jouerait si les résultats de la banque en question venaient à rendre impossible le versement d'un dividende. Sa présence dans les conditions d'une nouvelle opération correspond à une interprétation restrictive de la notion de quasi-fonds propres. Plaçant sur un même plan les actionnaires et les porteurs d'obligations, elle devrait permettre d'assimiler ces emprunts à du capital.

C'est ainsi que des placements privés d'obligations subordonnées ont été arrangés directement entre des banques françaises et des investisseurs nippons suivant un schéma bien précis que l'on nomme familièrement la filière japonaise. Leur coût pour l'emprunteur correspond au Libor plus 50 à 60 points de base. Cette marge est importante. Elle reflète pour une vingtaine de points le caractère subordonné de la dette et, pour au moins une quinzaine de points, la présence d'une

clause de suspension de paiement d'intérêt.

Pour sa part, le Crédit lyonnais vient de lancer publiquement sur l'euro-marché un emprunt subordonné. L'opération, de 300 millions de deutschemarks, a été, dès sa sortie, jeudi dernier, couronnée de succès. Les obligations portent un coupon de 6,125 % sur dix ans et sont émises à 100,50 %, soit un rendement brut à l'échéance de 6,06 %, à peine plus que celui des emprunts de la Banque mondiale de même durée, qui était alors de 5,99 %. L'opération est dirigée conjointement par Commerzbank et Crédit lyonnais (Deutschland) oHG. Au terme d'une transaction de swap, la grande banque française se retrouve avec des fonds en marks à taux flottants à des conditions certainement beaucoup plus intéressantes que celles qui auraient découlé d'un placement privé au Japon. L'emprunt n'est cependant pas assorti de clause de suspension de paiement d'intérêt.

CHRISTOPHE VETTER.

LES DEVISES ET L'OR

Glissement du dollar

Le dollar a glissé cette semaine dans le plus grand calme, le coup de pouce à la hausse donné il y a quinze jours par une nouvelle diminution du déficit commercial américain s'effaçant progressivement. Une fois passée la légère euphorie procurée par cette diminution, les marchés se replacent à philosopher sur l'avenir proche de l'édifice vert, retrouvant le vieil affrontement entre les pessimistes et les optimistes.

Chez les pessimistes, l'économiste en chef de la firme new-yorkaise Goldman Sachs, M. Morrison, déclarait, en fin de semaine, qu'au terme du premier semestre le dollar ne vaudrait plus que 1,50 deutschemark à 1,55 deutschemark, contre un peu moins de 1,70 deutschemark actuellement, et 110 à 120 yens, contre un peu moins de 129 yens actuellement, soit une baisse de 8 % à 11 %. Selon l'Institut de recherche économique de Munich (IFO), le dollar devrait repasser à la fin de cet été, dès l'été constant, en effet, que, depuis quatre ans, le déficit commercial américain s'est toujours contracté au premier trimestre. Si le scénario se répétait, le billet vert serait attaqué.

Rappelons qu'à la fin de la semaine dernière, M. Languetin, président de la Banque nationale suisse, avait déclaré qu'une nouvelle baisse du dollar ne pouvait être exclue et rappelé que les banques centrales ne pourraient pas continuer à absorber au même rythme des dollars (140 milliards en 1987). Pour lui, le pourcentage de tels achats constituerait « un danger pour l'évolution future du dollar, pour l'économie américaine et l'économie mondiale ».

Ainsi, un an après les accords de Louvre, une nouvelle interrogation majeure se dessine à propos du sort

du dollar dans l'immédiat. Si, à l'horizon 1990, la plupart des experts prévoient une diminution plus ou moins appréciable du déficit commercial des Etats-Unis, l'année qui vient ne leur paraît pas exempte de risques. Les milieux financiers internationaux attendent avec impatience que la consommation américaine fléchisse et accélère ainsi la contraction de ce déficit, mais ce fléchissement ne se produit pas pour l'instant. Si on y ajoute la forte reprise des exportations, on constate que le niveau de l'activité économique reste élevé de l'autre côté de l'eau, conjoncture tout à fait propice à satisfaire la Maison Blanche en cette année d'élection.

Mais, fera-t-on observer, si la consommation diminue et si la croissance se ralentit, les recettes fiscales baisseront et le déficit budgétaire augmentera: un point de produit national brut correspond environ à 40 milliards de dollars de déficit en plus ou en moins.

En tout cas, en fin de semaine, on a vu le dollar revenir un peu en dessous de 1,69 DM, un peu au-dessous de 128 yens et de 5,70 F.

Repli sensible de l'or

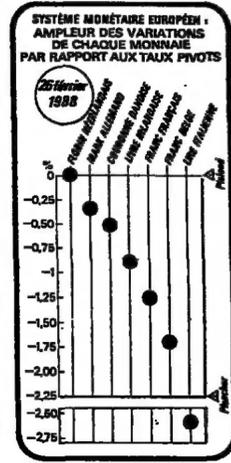
Sur les marchés de l'or, le cours de l'once de 31,1 grammes, qui, après une chute de 20 dollars il y a trois semaines, se maintenait au-dessus de 440 dollars, a enfoncé ce seuil de résistance technique, revenant à 432 dollars environ en fin de semaine. A ce sujet, on a évoqué des ventes de métal en provenance d'Union soviétique et de pays arabes producteurs de pétrole, mais il faut bien noter que, à part les spéculateurs américains du COMEX ou de Chicago, les milieux financiers internationaux ne s'intéressent plus

guère à l'or. Peut-être la désaffection qui le touche est-elle liée à la faiblesse persistante du cours du pétrole, dont l'ascension avant 1980 poussait à la hausse les cours du lingot.

En Europe, le calme a régné dans le système monétaire européen. A Paris, le deutschemark s'est maintenu un peu au-dessus de 3,38 F, situation qui satisfait la Banque de France. Cette dernière a fait savoir, cette semaine, que le Fonds de stabilisation des changes a totalement remboursé, le 15 février 1988, la dette contractée en novembre 1987 envers le Fonds européen de coopération monétaire, qui venait à échéance ce jour. Cette dette s'élevait à 23,6 milliards de francs en devises, essentiellement des marks, empruntés pour soutenir le franc lors de sa crise de novembre.

On remarquera que si, en vertu des accords de Nyborg, les banques centrales peuvent intervenir avant que les monnaies du SME aient atteint leur cours plancher ou plafond, la charge des interventions pèse toujours sur la Banque centrale, dont la monnaie est la plus faible, celle de la monnaie la plus forte se bornant à prêter les fonds nécessaires, inégalement dénotée avec vigueur par MM. Balladur et Chirac. Notons enfin que le Fonds de stabilisation, géré par la Banque de France, a pu récupérer des milliards de marks en janvier dernier.

FRANÇOIS RENARD.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 19 AU 26 FÉVRIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

Tableau à 10 colonnes (PLACE, Livres, S.E.U., Francs, Francs, D. mark, Francs, Florin, Lire) listant les cours moyens de clôture pour diverses places et devises.

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 26 février, 4,4561 F contre 4,4385 F le vendredi 19 février.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Tendance plus soutenue

La tendance s'est montrée un peu meilleure cette semaine sur des marchés que le vague à l'âme était en train de gagner un peu. Comme d'habitude, c'est l'Amérique qui a donné le ton. Débutant devant le Congrès, à Washington, M. Alan Greenspan, après avoir déclaré qu'il ne s'attendait pas à une récession en 1988, a indiqué que la Réserve fédérale prévoyait une hausse des prix américains de 3,25 % à 3,75 %, contre 3,9 % annoncée par l'administration Reagan. Le pronostic, plus optimiste que prévu, a immédiatement provoqué une baisse des cours des matières premières et un fléchissement des rendements des obligations, celui de l'emprunt à trente ans du Trésor revenant de 8,45 % à 8,35 %, pour terminer la semaine à 8,39 %.

En France, la réaction fut immédiate, le cours de l'échéance mars sur le MATIF repassant au-dessus de 103, après avoir enfoncé ce niveau.

En fin de semaine, ce cours s'établissait entre 103,40 et 103,60, ce qui correspond à des rendements de l'ordre de 9,30 % à 9,35 %. La Banque de France a, comme on s'y attendait, maintenu à 7 1/4 % son taux d'intervention lors de son adjudication du mardi, devant 45 pour 100 des demandes. La grande majorité des opérateurs doutent que l'instinct d'émulation abaisse à nouveau son taux d'intervention d'ici à l'élection présidentielle, et même après, si des remous politiques se produisent. Il préfère ne pas avoir à relever ce taux après une diminution éventuelle. Mais cela pouvait ne pas empêcher les taux longs de fléchir encore d'un demi-point, l'écart entre le court terme et le long terme étant encore de presque deux points.

Une initiative intéressante a été relevée, cette semaine. La Compagnie parisienne de réescompte (CPR), présidée par M. René Casso, qui va bientôt prendre sa retraite pour être remplacé par M. Henri Cukierman (ex-Crédit

agricole) a « préféré ne pas utiliser les facilités offertes par la commission bancaire », à savoir, la possibilité de ne pas provisionner les minimaux sur les obligations conservées en portefeuille jusqu'à leur échéance. « Après élimination des plus-values intergroupes » et l'« ajustement au prix du marché de décembre 1987 », le bénéfice consolidé de CPR revient de 262 millions de francs en 1986 à 212 millions de francs en 1987. Cette décision a été prise pour « préserver la liberté de gestion », la CPR voulant effectivement ne pas être bloquée jusqu'à l'échéance sur certains titres longs. Cette initiative est digne d'être relevée, mais ne peut être prise que par un établissement disposant d'un portefeuille ancien, riche en plus-values latentes, ce qui n'est pas le cas de tout le monde, tant s'en faut.

Sur le marché primaire, celui des émissions, la RATP a lancé un emprunt de 2 milliards de francs au taux fixe de 8,80 % (rendement réel 9,19 % avec, en prime, un paiement fractionné, 40 % le 14 mars, 60 % le 14 septembre 1988).

De leur côté, les Charbonnages de France ont appelé 1,845 milliard de francs au taux fixe de 8,90 %, par adjudication, dont le résultat a été un taux réel de 9,36 %. Dans les deux cas, le placement s'est assez mal effectué, les conditions étant

considérées comme trop tirées par le marché, avec un petit problème de « signature » dans le cas des Charbonnages, dont la cote ne fait pas l'unanimité chez les opérateurs.

Quant à l'emprunt de 1,5 milliard de francs des caisses d'épargne, réseau de l'Eurecureil, la tranche de 1,2 milliard à taux fixe de 10 % a été « avalée » sans difficulté par le réseau, ce taux de 10 % étant jugé « excellent » par la clientèle. Sur le front du MATIF, une « première » a été enregistrée en fin de semaine.

La société Thomson-CSF a, certes, « formellement démenti » les informations publiées dans le réseau de l'Eurecureil « plus de 100 millions de francs selon des sources financières relayant des sources plus officielles » et réaffirmé que les opérations réalisées par les sociétés Thomson-CSF-France et la filiale BATIF-Banque sur le MATIF ont été « largement positives ». Mais, surtout, elle porte plainte contre X et se porte partie civile, avec l'idée de remonter à la source, chargeant M. Georges Klejman de la défense de ses intérêts. Si la procédure n'est pas trop longue, l'affaire risque d'être tout à fait intéressante et de calmer un peu, dans l'immédiat, la frénésie de rumeurs qui, débordant le vase clos du marché, risquent de perturber le climat non seulement financier mais politique.

F.R.

Le Monde PUBLICITÉ FINANCIÈRE Renseignements: 45-55-91-82, poste 4330

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Panique sur le nickel

Après avoir doublé de valeur en 1987, le nickel mène un train d'enfer justifiant plus que jamais son surnom de métal de Satan. Vendredi à London Metal Exchange (LME), le prix du métal au comptant ont progressé de plus de 75 % en séance. Au cours du « ring » du matin, le tonnage de nickel « spot » s'est ainsi échangé à 16 500 dollars contre 9 980 dollars la veille.

A la fin de la matinée, la confusion était telle que les prix du métal étaient indisponibles. Réuni d'urgence, le conseil du LME décidait dans une première phase de suspendre les cotations, qui devaient reprendre en fin d'après-midi. La tonne de nickel au comptant aura finalement coté à 11 500 dollars alors que les trois mois terminaient à 8 650 dollars.

A la suite de sa réunion, le conseil du marché a fait savoir que le prime des cours au comptant par rapport à ceux du terme ne pourrait désormais dépasser 150 dollars par tonne et par jour ouvrable sur toutes les livraisons rapprochées. Tout courtier enfreignant ces dispositions devra

payer une amende de 150 dollars par tonne traitée.

Cet incident a rappelé quelques mauvais souvenirs aux professionnels londoniens, qui restent traumatisés par l'effondrement, survenu en octobre 1985, du Conseil international de l'étain. Quelques mois avant la fermeture du marché, le conseil avait, par ses achats, poussé les cours du métal à plus de 10 000 livres sterling la tonne. Le LME avait alors imposé une limite de 90 livres pour l'écart positif entre le cours au comptant de l'étain et le terme. Cependant la situation actuelle est largement différente, car si à l'époque les stocks d'étain étaient pléthoriques, les réserves de nickel sont aujourd'hui très limitées. Les stocks de nickel détenus sur le marché de Londres n'atteignent que 2 754 tonnes contre 4 584 fin décembre 1987.

Les cours sont actuellement soutenus par une demande très active des fabricants européens et asiatiques d'acier inoxydable. Le retard persistant des livraisons en provenance de la République dominicaine

et destinées au producteur canadien Falconbridge aggrave la tension du marché. En outre, certains négociants londoniens laissent entendre qu'une mission de courtoisie suisse aurait délibérément provoqué la pénurie en retirant une large quantité de métal.

Les performances du nickel sont peut-être aussi à rapprocher du boom que connaît actuellement la demande d'accumulateurs cadmium-nickel, qui a propulsé les cours du sous-produit du zinc à des niveaux historiques. Le cadmium connaît en effet depuis le début de l'année une brutale flambée des cours qui atteignent des niveaux historiques.

Sur le marché libre européen, le livre se traite aux alentours de 7 dollars, alors qu'elle stagnait encore à 3 dollars début janvier.

L'annonce, par le groupe minier canadien Hudsonay, d'une réduction de 55 % à 85 % de sa production de zinc provoque des achats de panique, et le relèvement des prix producteurs ne fait que renforcer la tendance haussière.

Ces brutales fluctuations de cours mettent une nouvelle fois en cause le marché à terme londonien, qui n'a jamais fait l'unanimité chez les producteurs. A ce propos M. Yves Rambaud, PDG de la société Le Nickel, rappelait encore récemment que le LME était « un miroir déformant ».

ROBERT REGUER.

Tableau à 2 colonnes (PRODUITS, COURS DU 26-2) listant les cours de produits tels que Cuivre, Aluminium, Nickel, etc.

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Section des Bourses Etrangères avec divers tableaux de données financières et titres publicitaires.

Publicité pour 'Le Monde des Philatelistes' avec le slogan 'NOMBREUSES ILLUSTRATIONS EN COULEURS' et 'PHILATELISTES'.

<b>ÉTRANGER</b> 3 La situation dans les territoires occupés. — La visite d'Etat de M. Mitterrand en Irlande. 4 Les troubles en Arménie soviétique. — L'évolution du régime tunisien.	<b>POLITIQUE</b> 5 L'élection cantonale de Lille et les relations CDS-PR. 6 La bataille des comités de soutien. — Livres politiques, par André Laurens. <b>SPORTS</b> 16 Les Jeux olympiques d'hiver de Calgary.	<b>SOCIÉTÉ</b> 7 Lourdes condamnations au procès d'Action directe. — Circonstances atténuantes pour les prévenus d'otages de Nantes. — Poitiers : la maîtrise perdue de l'empire Mériel. 8 Education : M. Barre présente son programme le 5 mars.	<b>CULTURE</b> 14 Danse : La Légende des quarante-sept amoureux : chorégraphie de Maurice Béjart. — Musiques : le Festival d'automne, horizon 88. <b>COMMUNICATION</b> 6 Deux candidats pour la relève du Matin de Paris.	<b>ÉCONOMIE</b> 17 L'OCDE prioritaire pour l'Europe une croissance plus forte. — La bataille pour la Générale de Belgique. 18 Revue des valeurs. 19 Crédis-charge. Grands marchés.	<b>SERVICES</b> Abonnements ..... 2 Carnet ..... 2 Météorologie ..... 8 Mots croisés ..... 8 Spectacles ..... 15 <b>REGIONS</b> 13 Deux rencontres sur la décentralisation.	<b>MINITEL</b> ● La cote compléte BOURSE ● Jeux avec le Monde. JEUX ● Abonnements au Monde et à ses publications. ASU Assemblée International Campus. Sports, Culture, FRAM. 36-15 tapez LEMONDE
--	---	---	---	--	--	---

## Recherché depuis l'assassinat du docteur Lafay

### Jean-André Orsoni, clandestin de l'ex-FLNC a été arrêté près d'Ajaccio

Jean-André Orsoni, l'un des clandestins de l'ex-FLNC, recherché depuis l'assassinat du docteur Jean-Paul Lafay en juin 1987, a été arrêté, samedi matin 27 février, près d'Ajaccio (Corse-du-Sud). Trois militants nationalistes non clandestins ont été interpellés en sa compagnie.

L'opération a été menée par le service régional de police judiciaire (SRPJ), avec l'assistance du RAID (Recherches, assistance, intervention, dissuasion), unité d'élite de la police nationale. Jean-André Orsoni, âgé de vingt-sept ans, a été interpellé vers 6 heures, dans une villa située à 5 kilomètres d'Ajaccio, avec trois autres personnes qui semblent connues pour leur engagement nationaliste. Il s'agit, nous précise notre correspondant à Bastia, Michel Codaccioni, de Jean-Michel Cardin, fils d'Etienne Cardin qui s'était tué en posant une bombe en janvier 1983, de Dominique Bianchi et de Barthélemy Massa.

Entré dans la clandestinité en avril 1984, Jean-André Orsoni est officiellement recherché depuis juin 1987. Sa photo figurait, avec celle de cinq autres nationalistes (Jean-Baptiste Acquaviva, Jean Albertini, Jean Casanova, Charles-Joseph Pieri, Olivier Saul), sur un avis de recherches diffusé par voie d'affiches par le ministère de l'intérieur,

## Un Boeing-727 s'écrase au nord de Chypre

Nicosie. — Un Boeing-727 de la compagnie d'Istanbul Talla s'est écrasé samedi 27 avec quinze membres d'équipage à bord, a annoncé la police. L'avion, qui ne transportait pas de passager, a heurté une montagne à environ 30 km à l'est du port de Kyrenia, au nord de Chypre. (Reuters).

## AFGHANISTAN

### Moscou ne s'opposerait pas à des contacts avec la résistance

Les Soviétiques « ne s'opposent pas au principe » de contacts directs avec la résistance afghane, parallèlement aux pourparlers de Genève, a indiqué le vendredi 26 février, à Moscou, M. Jean-François Deniau, chargé par le gouvernement français d'une mission d'évaluation sur le problème afghan. M. Deniau s'est notamment entretenu pendant trois heures avec M. Iouri Vorontsov, premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères. Il a, par ailleurs, rencontré l'académicien Andreï Sakharov.

Enfin, le sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires politiques, M. Michael Armacost, a rencontré vendredi, à New-Delhi, pendant une heure, le premier ministre indien pour l'informer des démarches entreprises par les Etats-Unis pour régler le conflit afghan. (AFP).

## YUGOSLAVIE : fin de la conférence des pays balkaniques

### Un premier pas sur la voie de la décrispation

#### BELGRADE de notre envoyé spécial

Ce n'est pas une réunion des ministres des affaires étrangères, aussi exceptionnelle et « historique » qu'elle soit, qui, du jour au lendemain, suffira à changer radicalement les relations conflictuelles entre les six pays balkaniques. Ceux-ci appartiennent à des camps idéologiques, politiques et économiques trop différents. Après les assauts de courtoisie sur les bénéfices d'une meilleure coopération à l'ouverture de la conférence, qui s'est tenue du mercredi 24 au vendredi 26 février à Belgrade, le communiqué final, fruit de savants compromis, paraît assez maigre. Néanmoins, cette rencontre informelle aura marqué un premier pas sur la voie de la décrispation.

Albanais, Bulgares, Grecs, Roumains, Turcs et Yougoslaves ont « échangé des idées » sur la coopération multilatérale dans « tous les domaines ». Ils considèrent que cette coopération serait une « contribution importante à la réduction des tensions » dans la péninsule. Ils s'engagent à respecter strictement les systèmes politiques, économique et social de chaque pays, rappellent l'irréversibilité des frontières et le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autrui. Ils considèrent que les projets roumains et bulgares de faire des Balkans une zone libre d'armes nucléaires et chimiques sont bons, mais réclament un « examen approfondi ».

Quant à la proposition bien prématurée de Bucarest d'organiser à la fin de l'année un sommet des chefs d'Etat, elle a été éliminée. La question sera examinée « plus tard » et la rencontre aura lieu « lorsque les conditions appropriées » seront réunies.

Le document final de Belgrade mentionne les aspects humanitaires de la coopération dans la péninsule et le problème des minorités nationales. Il reprend en fait intégralement un passage du discours du ministre albanais des affaires étrangères, M. Reis Malile : les minorités, facteur de divisions, de tensions et de divergences dans le passé, doivent devenir « un facteur de cohésion et de stabilité et un pont de liaison entre des pays voisins ».

Aucun projet concret n'a été adopté à Belgrade, mais les six pays ont décidé de poursuivre leurs consultations et d'organiser « régulièrement » des réunions des ministres ou des hauts fonctionnaires des affaires étrangères. En l'absence de calendrier précis, il est prévu que la prochaine rencontre pourrait se tenir avant le mois de juin à Sofia. Les ministres des affaires économiques doivent se rencontrer en Turquie cette année, et leurs collègues des communications et des transports en Yougoslavie. Les dossiers relatifs à la coopération industrielle et aux transferts de technologies seront examinés dans le cadre d'une conférence prévue en Roumanie. Toujours cette année, la Bulgarie

accueillera des experts de la protection de l'environnement. Enfin, les participants ont exprimé l'espoir que la proposition grecque d'ouvrir un institut de recherche pour la coopération balkanique puisse être concrétisée avant juillet 1989.

#### L'Albanie en vedette

Les nombreux entretiens bilatéraux qui se sont déroulés en marge de la conférence, dans une atmosphère « sereine », ont été, de l'avis général, « utiles ». Pour la première fois depuis quatre ans, par exemple, des ministres d'Ankara et de Sofia ont pu ainsi parler en tête à tête du problème de la minorité turque de Bulgarie. Le fait que la réunion de Belgrade, vue longtemps avec quelque méfiance dans certaines capitales de la péninsule, ait pu finalement avoir lieu doit être considéré comme un succès de la diplomatie yougoslave, effacée depuis la mort du maréchal Tito, champion du non-alignement. Elle aura également permis à l'Albanie de sortir de l'isolement dans lequel elle s'était enfermée depuis plus de trente ans.

Le ministre des affaires étrangères de Tirana, M. Reis Malile, qui s'est toujours exprimé en français, aura été sans aucun doute la grande vedette de cette conférence. Il n'a pas l'habitude, il est vrai, d'être suivi dans ses moindres pas par des équipes de radio et de télévision occidentales et des pays de l'Est... ALAIN DEBOVE.

## Après la mort d'un jeune homme à Marseille

### Une reconstitution minutieuse pour deux versions contradictoires

La reconstitution, vendredi 26 février à Marseille, de la « bavure » du 2 février, du cours de laquelle, un gardien de la paix, Jean-Pierre Aveline, a tué Christian Dovero, âgé de vingt-six ans, a mis en évidence les contradictions entre la version du policier et celle du père de la victime. Pendant plus de quatre heures, le juge d'instruction, M. Philippe Labregère, a tenté d'établir avec précision si le jeune homme, qui se trouvait assis avec son père dans le taxi de celui-ci, a saisi avec ses mains le canon du revolver pointé sur lui par le gardien de la paix qui, en civil, « planquait » sur le parking, autour d'une Lancia rouge signalée volée.

Selon Robert Dovero, son fils s'est contenté de lever les mains en l'air quand le coup de feu est parti. Selon Jean-Pierre Aveline

## TCHÉCOSLOVAQUIE

### Les médias officiels dénoncent la campagne pour la liberté religieuse

#### VIENNE de notre correspondant

Les médias tchécoslovaques ont relancé la polémique contre l'Eglise catholique, attaquant violemment les organisateurs de la campagne en cours en faveur de la liberté religieuse, et en particulier le cardinal Frantisek Tomasek, archevêque de Prague, qui la soutient. La pétition qui circule depuis le début de l'année en Tchécoslovaquie pour réclamer la séparation de l'Eglise et de l'Etat a recueilli quelque 270 000 signatures. Le cardinal Tomasek a l'intention de remettre cette pétition au gouvernement. Les organes du Parti communiste tchécoslovaque et slovaque, *Rude Pravo* et *Pravda*, ont accusé ses auteurs d'être des « représentants » d'une Eglise slovaque illégitime et d'avoir falsifié les signatures.

Dans une série de trois articles cités « L'Eglise secrète au service

de l'anticommunisme », la *Pravda* fait le parallèle entre ce mouvement et l'idéologie clérico-fasciste de l'Etat indépendant slovaque créé pendant la seconde guerre mondiale sous la direction du prêtre catholique Jozef Tiso (1939-1945). Le quotidien attaque notamment l'évêque Jan Kazimír, qui a obtenu une audience auprès des autorités spirituelles de l'Eglise slovaque. Jan Kazimír a été consacré évêque secrètement pendant la période stalinienne et il lui a toujours été interdit d'exercer son sacerdoce. Selon les milieux catholiques slovaques, le régime serait prêt à faire des concessions pour la nomination des nouveaux évêques en Tchécoslovaquie, où dix ou treize diocèses sont sans titulaire reconnu par le Vatican, si ce dernier acceptait d'interdire ses activités « illégales » de l'Eglise. Des centaines de prêtres et plusieurs évêques exercent leur sacerdoce sans l'autorisation de l'Etat, ainsi que les membres d'ordre religieux interdits.

La *Pravda* estime que l'« Eglise secrète » est le « principal obstacle pour une bonne coopération entre l'Eglise et l'Etat en Tchécoslovaquie ». Selon le quotidien, cette « Eglise secrète » cherche à faire capoter les négociations entre Prague et Rome, en insistant pour imposer ses candidats à la tête des diocèses vacants. « Le gouvernement ne peut cependant pas tolérer que l'Eglise et la foi soient utilisées comme instruments politiques », estime le quotidien.

WALTRAUD BARYLL

### Incidents et grève générale dans les Houillères de Lorraine

#### METZ de notre correspondant

Le conflit aux Houillères du bassin de Lorraine (dix-huit mille salariés) a dégénéré, vendredi 26 février, en affrontements brutaux mais violents entre manifestants et forces de l'ordre, faisant une vingtaine de blessés, dont un grave.

La colère des mineurs est le reflet d'un malaise persistant depuis plusieurs mois dans le bassin houiller. Depuis la mi-février, le climat est devenu progressivement explosif, le mouvement de grève déclenché le 11 février par les magasiniers chargés, notamment, d'alimenter les puits en matériel d'exploitation, ayant fait tâche d'huile parmi le personnel de jour.

Cette catégorie, considérée comme étant la plus mal payée (de 3 200 francs par mois à 4 400 francs en fin de carrière), demande une revalorisation de sa fonction. Alors que les négociations entre la direction et l'intersyndicale CFDT, CGT, CFTC, FO et autonomes sont restées dans l'impasse, le conflit s'est élargi à d'autres catégories de salariés. Face à cette situation, estimant que plusieurs chantiers d'exploitation étaient paralysés, la direction générale a annoncé la mise en « arrêt provisoire de travail » d'une partie des mineurs, étendant cette mesure au tiers du personnel vendredi soit six mille sept cents salariés. La mise en chômage forcé a soulevé la colère. D'un commun accord, les organisations syndicales ont appelé à une journée de grève générale pour le lundi 29 février.

J.-L. T.

## RFA

### Une bombe mal placée

Une bombe américaine datant de la dernière guerre, non explosée, a été découverte le vendredi 26 février, lors de travaux de terrassement dans l'enceinte de la firme Altkam, à Hanau, dans la Hesse.

L'incident aurait été en soi fort banal si l'usine en question ne s'occupait pas de conditionnement de matériaux nucléaires.

C'est sur ce site qu'est notamment stocké le plutonium provenant du retraitement des résidus des centrales nucléaires ouest-allemandes. — (AFP).

## EN BREF

● Trois cents touristes bloqués en Guadeloupe. — Trois cents touristes arrivés en Guadeloupe par l'association le Point-Mulhouse n'ont pu repartir le 27 février pour Paris-Orly. Ce blocage s'explique par le fait que la compagnie aérienne Minerve n'a pas été payée par Point-Mulhouse pour la rotation Paris-Guadeloupe.

On a appris, d'autre part, que le préfet de la région Alsace avait décidé, le 26 février, de retirer l'agrément des pouvoirs publics au Point-Mulhouse « jusqu'à reconstruction des garanties financières obligatoires de l'association ».

● Intercanotage du TGV à l'est de Paris : le tracé est fixé. — Le gouvernement a arrêté, le vendredi 26 février, le tracé de la ligne de TGV qui, à l'est de Paris et au sud de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, permettra l'interconnexion des lignes Nord, Sud-Est et Ouest. Il s'agit du tracé situé le plus à l'est du département. Au sud de Roissy, la ligne passera au nord-est de Claye-Souilly, traversera Marne-la-Vallée du nord au sud, contournera par l'est Tournan-en-Brie et se raccordera à la ligne Paris-Sud-Est.

**RAYONNAGES**  
BIBLIOTHÈQUES A VOS MESURES



**PRIX TRÈS COMPÉTITIFS**  
25 années d'expérience  
R.-M. Lamy, fabricant - 200, av. de Malakoff  
75014 Paris, M° Alesia - Tél. : 45-40-57-40

## La situation en Nouvelle-Calédonie

### Poindimié, un nouvel abcès de fixation

#### POINDIMIÉ de notre correspondant

Poindimié est-elle condamnée à être une commune-test ? Pour comprendre l'inquiétude qu'a pu susciter localement la prise d'otages, effectuée au détriment de neuf gendarmes par la tribu Tieti, il faut se souvenir que c'est ici qu'un rétablissement commencé les troubles de la fin 1984. Un barrage dressé devant la tribu de Tibaram, provoquant l'annulation du tour cycliste de Nouvelle-Calédonie, la mise à sac d'un relais touristique par des jeunes de Tieti (encore eux), ces coups de semonce intervenaient quelques semaines avant le 18 novembre 1984, date des fameuses élections territoriales violemment perturbées par le FLNKS fraîchement constitué. On avait alors simulé bien des scénarios à Poindimié.

Faut-il donc voir dans le choix de Tibaram comme lieu du récent congrès du FLNKS l'opération commandée de Tieti de nouveaux signes annonciateurs ?

Le numéro du « Monde » daté 27 février 1988 a été tiré à 528 805 exemplaires

A B C . . . E F G H

Un millier de personnes, mécontentes en majorité, ont manifesté, le vendredi 26 février à Poindimié (côte est de la Nouvelle-Calédonie), afin de protester contre la prise d'otages de la tribu de Tieti perpétrée lundi par des militants du FLNKS. Conduits par un député RPR, M. Maurice Nénon, et par le maire de Poindimié, M. Francis Poadoy, indépendantiste modéré du Parti Libération kanak et socialiste (LKS), les manifestants ont remis aux autorités un cahier de revendications réclamant la poursuite des travaux de l'hôpital. Un peloton de gendarmes mobiles avait été attaqué par une centaine de militants du FLNKS hostiles à la construction de l'hôpital sur un site revendiqué par certains clans de la tribu de Tieti.

Si Poindimié est devenue une cité-symbole, comme Thio naguère, c'est qu'ici se joue un formidable pari. En jetant les bases d'un plan de développement économique dans cette région si longtemps délaissée, le gouvernement vient d'engager une lutte d'influence pied à pied avec le FLNKS. La commune est devenue un gigantesque laboratoire où l'on planifie l'urbanisation de la brousse, l'intégration économique des tribus canaques. Avec, en point de mire, un objectif évident : couper l'herbe sous le pied du FLNKS.

#### Un oiseau rare

C'est la raison pour laquelle la bataille du site de l'hôpital, à l'origine de la prise d'otages de Tieti, a si rapidement tourné à l'aigre. Il a cristallisé le malaise des indépendantistes de la région, inquiets de perdre du terrain dans le grand tourbillon

d'un développement qu'ils ne maîtrisent pas. L'hôpital était un verrou. Le faire sauter autorisait tous les espoirs.

Symbolique, Poindimié l'est surtout parce que le gouvernement peut compter sur des personnalités canaques disposées à jouer le jeu. C'est dans la tribu de Napoémié, située à quelques kilomètres du village, que le RPCR a désigné M. Maurice Nénon, propulsé sur la scène parlementaire en quelques mois. Il fallait un leader canaque « loyaliste » capable de rivaliser avec le FLNKS sur la Grande-Terre, M. Diek Ukwévi ayant contre lui le handicap d'être originaire des îles Loyauté. M. Nénon fut cet oiseau rare.

M. Francis Poadoy est l'autre figure locale, objet de toutes les attentions du RPCR et de l'administration. Maire de Poindimié, cet indépendantiste modéré du Parti libération kanak socialiste (LKS), a été réélu en 1983 grâce au soutien du RPCR. Cela l'amène à bien des